Accusé de réception en préfecture

021-242100410-20130627-2013-06-27_066-DE

Date de télétransmission : 28/06/2013

Date de réception préfecture : 28/06/2013

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 27 juin 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 20 juin 2013 Publié le 28 juin 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86 Nombre de présents participant au vote : 70

Nombre de membres en exercice : 86 Nombre de procurations : 11

SCRUTIN: POUR: 81

ABSTENTION: 0 CONTRE: 0 NE SE PRONONCE PAS: 0

Membres présents :

	Memores presents :	
M. François REBSAMEN	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel ROTGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. François NOWOTNY
Mme Colette POPARD	Mme Elizabeth REVEL	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	M. Claude PICARD
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Jean-François DODET	Mme Nelly METGE	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Nathalie KOENDERS	M. Philippe GUYARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	ARCHEREY	M. Patrick BAUDEMENT
M. François-André ALLAERT	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Lêe-Chinh AVENA	M. Philippe BELLEVILLE
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
M. Didier MARTIN	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CAMBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Jean DUBUET
M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Patrick ORSOLA
M. Benoît BORDAT	M. Alain LINGER	Mme Michèle CHALLAUX
M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT	Mme Françoise VANNIER-PETIT.
M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA	

Membres absents:

M. Jean ESMONIN pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAIT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jean-Pierre SOUMIER pouvoir à M. Pierre PETITJEAN
M. Philippe DELVALEE pouvoir à Mme Stéphanie MODDE
M. Franck MELOTTE pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Gilles MATHEY pouvoir à M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Alain LINGER

GD2013-06-27_066 N°66 - 1/2

Mme Françoise EHRE pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET: DEPLACEMENTS

Délégation de service public de transport - avenant n° 5

L'article 33-1 de la convention de délégation du service public des transports urbains en date du 22 décembre 2009 prévoit qu'en cas de survenance d'événements extérieurs au Délégataire ayant une incidence sensible sur les coûts ou les recettes, les parties conviennent de se rencontrer pour, s'il y a lieu, mettre en œuvre les mesures correctrices nécessaires afin que soient rétablies les conditions de l'équilibre économique de la convention, y compris éventuellement par un réajustement des montants de la contribution financière forfaitaire (Cf).

Les parties s'obligent à se rencontrer pour définir les réajustements nécessaires.

Les ajustements cités ci-après nécessitent une actualisation des dispositions contractuelles passées entre le Grand Dijon et le délégataire Keolis, et l'établissement d'un avenant à la convention de délégation de service. Cet avenant n°5 prévoit :

- d'ajuster l'offre de transport Bus+Tram (Valmy, Chenôve, Corcelles & Flavignerot, desserte BA102) pour une part de l'année 2013 et les années suivantes dans leur totalité.
- de modifier la contribution financière suite à diverses adaptations ou modifications à la convention (sortie du service Mobigo du périmètre de la DSP, gestion des vélo-stations, nouveaux locaux d'exploitation Boulevard de Brosses, complément de la nouvelle identité visuelle, report de la mise en service de la tarification solidaire, gestion du contenu des écrans, investissements nouveaux, déplacements de bornes d'information voyageurs).
- d'actualiser diverses dispositions sans incidences financières (Inventaire Bus hybrides, niveau de sous-traitance, mise à jour des annexes).

Compte tenu des dispositions ci-dessus, le montant de la contribution financière forfaitaire déterminé à l'article 28-2 de la convention est fixé comme suit en €uros (hors champ de la TVA) valeur avril 2009.

Année	Df	Rf	Cf = Df-Rf
2013	53 781 500,00 €	16 163 400,00 €	37 618 100,00 €
2014	53 781 900,00 €	17 265 200,00 €	36 516 700,00 €
2015	54 601 000,00 €	18 189 700,00 €	36 411 300,00 €
2016	54 005 100,00 €	18 500 400,00 €	35 504 700,00 €

La première tranche conditionnelle Diviavélo est comprise dans ce montant conformément à l'article 17 de l'avenant 1.

Pour les années 2013 à 2016, cet avenant porte à $\pm 0,65\%$ le montant total de la contribution forfaitaire par rapport aux dispositions initiales de la convention ($\pm 938100 \in \text{sur quatre ans}$).

Le projet d'avenant dans sa totalité est présenté en annexe.

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- **d'approuver** les termes de l'avenant n°5 à la convention de délégation passée entre la Communauté d'agglomération dijonnaise et Keolis en date du 22 décembre 2009 tels qu'ils viennent d'être exposés.
- d'autoriser le Président à signer tout document utile à cette affaire,

GD2013-06-27 066 N°66 - 2/2





AVENANT N° 5 A LA CONVENTION DE GESTION DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC DIVIA

2010-2016

Juin 2013

ENTRE LES SOUSSIGNES :
Monsieur François REBSAMEN, agissant en qualité de Président de la Communauté d'Agglomération dijonnaise, en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 27 juin 2013, ci-après dénommée "l'Autorité Organisatrice",
D'UNE PART,
ET
Monsieur Jean-Pierre FARANDOU, agissant en qualité de Président Directeur Général, tant pour le compte de la société KEOLIS – Société anonyme ayant son siège social 9 rue Caumartin – 75320 PARIS CEDEX 9 – inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 552 111 809, que pour sa filiale dédiée exploitante, KEOLIS DIJON, domiciliée 49 rue des Ateliers à Dijon (Côte d'Or) ci-après dénommées « le délégataire »
D'AUTRE PART,
Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Objet:

Le présent avenant a pour objet :

- d'ajuster l'offre de transport BUS+TRAM (Valmy, Chenôve, Corcelles & Flavignerot, desserte BA102).
- de modifier la contribution financière suite à diverses adaptations ou modifications à la convention (sortie du service Mobigo du périmètre de la DSP, gestion des vélo-stations, nouveaux locaux De Brosses, complément nouvelle identité visuelle, report de la gamme solidaire, gestion du contenu des écrans, investissements nouveaux, déplacements de bornes d'information voyageurs).
- d'actualiser diverses dispositions autres (Inventaire Bus hybrides, niveau de sous-traitance, mise à jour de diverses annexes).

ARTICLE 1 - ADAPTATIONS DE L'OFFRE DE TRANSPORT

L'offre Tram est modifiée à compter du 4 mars 2013 afin de desservir lles stations de la zone Valmy systématiquement par T2.

L'offre bus est complétée par :

- la desserte de Corcelles et Flavignerot à compter du 8 juillet 2013 (Proxi33 régulier + services à la demande) et Bus Class 75 desservant le collège Henri DUNANT.
- la création de la ligne B23 à compter du 15 juillet 2013 qui desservira le CEM, la station Carraz et la station Chenôve Centre par le vieux bourg.

Par ailleurs, 3 courses par jour de la desserte express de la BA102 sont supprimées.

L'annexe 1 du présent avenant annule et remplace l'annexe 1.3.1 intitulée Consistance des services à la mise en service du tramway.

L'incidence financière valeur 1^{er} avril 2009 est fixée par année selon le tableau suivant :

Année	Df	Rf	Cf = Df - Rf
2013	571 700€	108 400€	463 300€
2014	836 700 €	169 200€	667 500€
2015	847 400 €	177 700€	669 700€
2016	841 600 €	178 400 €	663 200 €

ARTICLE 2 - AUTRES MODIFICATIONS DE LA CONTRIBUTION

2.1 Sortie du service Mobigo.

La convention PEM arrivant à échéance le 31 décembre 2012, les autorités organisatrices concernées ont décidé de procéder à un appel d'offre séparé pour attribuer la gestion de la centrale d'information multimodale de voyageurs ; le délégataire n'aura plus à en supporter la charge à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'incidence financière valeur 1^{er} avril 2009 est fixée par année selon le tableau suivant :

Année	Df
2013	-140 500€
2014	-133 800€
2015	-133 800€
2016	-133 800 €

Les termes Df et Cf sont réduits en conséquence.

2.2 Gestion des vélo-stations

Le délégataire est chargé de mettre en place un service consistant à installer 9 vélo-stations à proximité de stations du tramway et d'arrêts de la Liane 6 (Erasme, Europe, Quetigny grand marché et Quetigny Centre, Parc des sports, Grésilles, Nation, Longvic et Chenôve) et à en assurer la gestion. Compte tenu du phasage des installations de ces équipements, seule la gestion de 7 vélos stations sur les 9 prévues est chiffrée dans cet avenant.

Outre la partie investissement comprise à l'article 2.7 du présent avenant, le délégataire prendra donc à sa charge les frais de fonctionnement (nettoyage, maintenance et services associés).

En conséquence, les termes Df et Cf en valeur 2009 sont donc augmentés selon le tableau ci-dessous :

Année	Df
2013	23 300 €
2014	67 700€
2015	67 700€
2016	67 700€

2.3 Locaux sociaux Bld DE BROSSES

Afin de répondre aux exigences d'exploitation notamment en matière de relève des conducteurs, l'autorité organisatrice met à disposition du délégataire des locaux situés 17 boulevard De Brosses au 1er étage.

Outre les coûts d'aménagement de ce local compris à l'article 2.7 ci-dessous, le délégataire prendra en charges les frais de fonctionnement (nettoyage, chauffage, etc..).

En conséquence, les termes Df et Cf en valeur 2009 sont donc augmentés selon le tableau ci-dessous :

Année	Df	
2013	13 600€	
2014	18 100€	
2015	18 100€	
2016	18 100€	

2.4 Complément nouvelle identité visuelle

En complément du programme de mise en cohérence de l'image du parc bus avec celle des Tramways et des bus hybrides défini à l'article 6.1 de l'avenant 4 de la convention de DSP, il est ajouté 8 minibus TPMR, 8 autres minibus et un autocar.

En conséquence, les termes Df et Cf en valeur 2009 sont augmentés pour 2013 de 95 600 euros.

2.5 Décalage dans la mise en place de la gamme solidaire

Suite à la décision prise de différer la mise en place de la gamme solidaire, les coûts de fonctionnement afférents définis à l'article 6.3 de l'avenant 4 précité sont annulés en 2013 et réduits en 2014.

En conséquence, les termes Df et Cf en valeur 2009 sont donc réduits selon le tableau ci-dessous:

Année	Df
2013	-80 700€
2014	-40 300 €

2.6 Gestion du contenu des écrans et affichage

Le délégataire est chargé de la gestion du contenu de l'ensemble des écrans notamment ceux situés en station. Le coût de cette prestation pour 2012 a été fixé dans l'avenant 4 à l'article 4.2. Le présent avenant fixe pour les années 2013 à 2016 les éléments financiers de cette prestation complétée de la pose d'affiches dans les caissons publicitaires situés aux stations.

En conséquence, les termes Df et Cf en valeur 2009 sont augmentés selon le tableau ci-dessous :

Année	Df
2013	9 400€
2014	29 300€
2015	29 300€
2016	29 300 €

2.7 Investissements supplémentaires

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 10.3 de la convention, l'autorité organisatrice charge le délégataire de réaliser les investissements suivants :

- 9 vélo-stations pour équiper les stations du tramway suivantes : Erasme, Europe, Quetigny grand marché et Quetigny Centre, Parc des sports, Grésilles, Nation, Longvic et Chenôve.
- les écrans TFT des bus hybrides
- des équipements SAEIV et billettique
- l'adaptation d'équipements radio
- l'aménagement des locaux De Brosses
- un véhicule atelier dédié à la gestion des vélo-stations
- des modifications de feux.

Ces investissements représentent un montant total de 1 161 650 €uros déduction faite de la subvention FEDER de 117 000 euros attendue concernant le dossier vélo-stations et d'une moins-value de 114 300 euros pour non renouvellement de vélos en 2014 comme prévu initialement dans l'avenant 1 de la convention de DSP.

L'incidence financière valeur 1^{er} avril 2009 est fixée par année selon le tableau suivant :

Année	Df	
2013	79 300€	
2014	162 300€	
2015	133 800 €	
2016	129 300€	

Les termes Df et Cf sont augmentés en conséquence.

Ces biens constituent des biens de reprise qui seront inscrits à l'inventaire B. Ils seront rachetés en fin de convention à la valeur nette comptable (cf art. 24.4 de la convention). Il est toutefois précisé que, pour calculer la valeur de reprise, le reliquat de subvention FEDER non rapporté au compte de résultat en fin de convention viendra en déduction de la valeur nette comptable.

2.8 Déplacement de bornes SIV

L'autorité organisatrice pourra solliciter le délégataire afin qu'il assure le déplacement de bornes d'information voyageurs. Les coûts engagés préalablement acceptés seront remboursés à l'euro par un complément de Df, Cf qui sera porté dans le décompte définitif annuel, sur le même principe de la gestion du mobilier des arrêts de bus (abris et poteaux)...

ARTICLE 3 - AUTRES DISPOSITIONS.

3.1 Inventaire Bus hybrides

En complément de l'article 24 de la convention, il est créé un inventaire G constitué des autobus hybrides mis à disposition du délégataire dans le cadre du contrat de Partenariat Public Privé passé avec la Société des Bus Hybrides Dijonnais pour le financement, la réalisation, la fourniture et la maintenance partielle de bus hybrides.

3.2 Niveau de sous-traitance

L'alinéa 3 de l'article 13.1 de la convention est modifié ainsi :

« Le volume de sous-traitance des services de lignes régulières urbaines est limité à 15% du kilométrage commercial total des dites lignes. »

Cette modification porte le taux de sous-traitance de 12 à 15% notamment en raison de l'extension de périmètre de la communauté d'agglomération.

3.3 Critères Qualité Réseau BUS+TRAM

L'annexe 7 de la convention prévoit que les critères qualité soient reformulés aussi bien sur le plan de la méthodologie de mesure que sur celui des valeurs des objectifs lorsque le tramway sera en service commercial.

L'annexe 2 au présent avenant constitue une mise à jour qui annule et remplace l'annexe 7 de la convention.

3.4 Mise à jour d'autres annexes

Les annexes suivantes au présent avenant constituent des mises à jour aux annexes de la convention :

Annexe n°3 – Continuité du service - Plan de Transport et d'information en cas (Annexe n°16.1 de la convention) de perturbation de trafic.

Annexe n°4 – Gamme tarifaire et conditions d'utilisation des titres. (Annexe n° 1.1.2 de la convention)

Annexe n°5 – Réglement d'usage du service vélos (location longue durée). (Annexe n° 1.2bis de la convention)

Ces annexes annulent et remplacent les versions précédentes.

ARTICLE 4 - MONTANT DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE FORFAITAIRF.

Compte tenu des stipulations ci-dessus (articles 1 et 2), les termes Df, Rf et Cf sont fixés par année selon le tableau suivant qui annule et remplace celui de l'article 28.2 de la convention.

Année	Df	Rf	Cf = Df - Rf
2013	53 781 500€	16 163 400€	37 618 100€
2014	53 781 900 €	17 265 200€	36 516 700€
2015	54 601 000€	18 189 700€	36 411 300 €
2016	54 005 100 €	18 500 400 €	35 504 700 €

Ces montants sont exprimés en euros valeur 1er avril 2009. Ils ne comprennent pas l'incidence des tranches conditionnelles 2 & 3 (vélos) prévues à l'article 17 de l'avenant 1 (La 1ère tranche conditionnelle est incluse).

L'annexe 6 au présent avenant annule et remplace l'annexe 5 de la convention intitulée "Grilles de décomposition des coûts"

ARTICLE 5 - DATE D'EFFET DE L'AVENANT

Sauf stipulations contraires, les présentes modifications prennent effet à la date de signature du présent avenant.

ARTICLE 6 - AUTRES DISPOSITIONS CONTRACTUELLES

Toutes les autres dispositions contractuelles qui ne sont pas expressément complétées, modifiées ou supprimées par le présent avenant, restent inchangées.

Fait à DIJON, le

Pour le délégataire

Pour l'autorité organisatrice

Jean-Pierre FARANDOU

François REBSAMEN

LISTE DES ANNEXES:

Annexe n°1 – Consistance des services à la mise en service du tramway.

(Annexe n° 1.3.1 de la convention)

Annexe n°2 – Démarche qualité de service.

(Annexe n° 7 de la convention)

Annexe n°3 – Continuité du service - Plan de Transport et d'information en cas de perturbation de trafic. (Annexe n°16.1 de la convention)

Annexe n°4 – Gamme tarifaire et conditions d'utilisation des titres.

(Annexe n° 1.1.2 de la convention)

Annexe n°5 – Réglement d'usage du service vélos (location longue durée).

(Annexe n° 1.2bis de la convention)

Annexe n°6 - Grilles de décomposition des coûts.

(Annexe n° 5 de la convention)

Du 8 juillet 2013 à la fin de la DSP

				Nom	bre de trajets	(2 sens conf	ondus) et fré	quence indica	ative aux heu	res de poin	tes
Ligne	Amplitude *		riode Scola			e Petites Va			Période Eté		Principaux lieux desservis
Lighte	Amplitude	Semaine	Samedi	Dim&JF	Semaine	Samedi	Dim&JF	Semaine	Samedi	Dim&JF	FTITICIPAUX ITEUX UESSELVIS
Tramway 1 De DIJON Gare	5h30 / 0h15	322	287	182	322	287	182	290	258	182	Du parvis de la Gare à Quetigny en passant par les places Darcy et République, le quartier des Grésilles, le CHU, le Campus, la
à QUETIGNY Centre		5'	7'	10'	5'	7'	10'	7'	10'	10'	Piscine Olympique et le zone commerciale Grand Marché.
Tramway 2 De CHENÔVE Centre	5h30 / Oh15	311	263	179	311	263	179	247	218	179	De Chenôve au Parc-Relais Valmy en passant par le boulevard des Valendons, les avenues Carraz et Jaurès, la place du 1er Mai,
à DIJON Valmy	51130 7 01115	5'	7'	10'	5'	7'	10'	7'	10'	10'	rue de l'Arquebuse, la Gare SNCF, les places Darcy et République, l'avenue du Drapeau, la route de Langres et le centre commercial de la Tolson d'Or
Lianes 3 De Fontaine d'Ouche	5h30 / Oh15	217	155	80	203	155	80	184	140	80	Bd G Bachelard - Av E Belin - Av du Lac - Av des Champs Perdrix - Bd Chanoine Kir - Av Albert 1er - Bd Sévigné - Pl. Darcy - R Devosge - Pl. de la République - Bd Thiers - Pl. du 30 octobre - Bd Voltaire - Rue de Mirande Bd Jeanne d'Arc - Bd Trimolet - I
à Epirey Cap Nord	31130 7 01113	8'	10'	20'	8'	10'	20'	10'	12'	20'	Devosge - Pt. de la République - ou Tiniers - Pt. du 30 découre - ou Voltaire - Rue de Milande ou déaline duit - ou Tinindet - d des Martyrs de la Résistance - Av des Grésilles - Pt. des Savoirs - Av Champollion - Av de Dallas - Rue de Cracovie
Lianes 4 De CHENÔVE C. Cial	5h30 / Oh15	180	151	80	183	151	80	153	136	80	Terminus à MARSANNAY tous les jours, à partir de 21h Rue P. Charton - Rue de Longvic - 8d B. Palissy - 8d C. De Gaulle - Rue de la Rente Logerot - Av. G. Roupnel - Av. R. Carraz - Av. du 14 Juillet - Rue Marsannay - Rue J. Druet - 8d M betatte de Tassièrey - Rue L de Vinci - Rue du Pommard - Rue A Richet - 8d E Pyot - 8d des Bourroches - Av G Eiffel - Av.
à Nation	503U / UN15	10'	10'	20'	10'	10'	20'	15'	15'	20'	Ouche - Rue du Fbg Baines - Rue Monge/Condorcet - Rue Godrans/Château - Rue du Temple - Rue M. Servet - Rue Devosge - Pl. Darcy - Pl. Dubois - Ru Cellerier - Rue C Hoin - Bd des Allobroges - Rue de Dijon - Rue du Gl de Gaulle - Rue du Clos Guillaume - Rue des Félizots - Rue du Dr Majnoni d'Intignanc Rue de Bruges - Rue Charles Lapicque - Rond Point de la Nation
Lianes 5 De TALANT Dullin	5h30 / Oh15	232	160	87	187	160	87	197	144	87	Rue des Rétisseys - Av du Mail - Bd de Troyes - Av V Hugo - Av de la 1ère Armée - Pl. Darcy - Rue Devosge - Rue M. Servet - Rue d Temple - Rue du Château/des Godrans - Rue Condorcet/Monge - Rue de l'Hôpital - Rue C. Vecque - Rue des Corroyeurs - Rue de
à Université	31130 / 01113	7'	10'	20'	8'	10'	20'	10'	12'	20'	Manutention - Rue du Chateau des Gourais - Rue Conorteer Monge - Rue de Propriat - Rue C., vecque - Rue des Contoyeus - Rue de Manutention - Rue du Transvaal - Pl. Wilson - Rue d'Auxonne - Bd de l'Université - Bd du Dr Petitjean - Av du XXI ême siècle
Lianes 6 De LONGVIC	5h30 / 0h15	196	129	63	182	129	63	167	116	63	Rue du Bief du Moulin - Rue A. Thibaut - Route de Dijon - Cours du Parc - Cours du Gal de Gaulle - Pl. Wilson - Rue Chabot Charny - Pl Théâtre - Rue Vaillant - Pl. St Michel - Rue Buffon/Saumaise - Rue Ch de l'Hôpital - Rue de Mirande - Bd Voltaire - Pl. du 30 octobre - E
à Toison d'Or	3130 7 01113	8'	15'	30'	10'	15'	30'	15'	15'	30'	Thiers - Pl. de la République - Rue Devosge - Cours Fleury/Rue Sambin - Rue A. Frémiet - Av. A. Briand - Pl. Gl Giraud - Pl. A Theuriet - Ri Fénelon - Rue C Quantin - Av de Stalingrad - Av FD Roosevelt - Pl. Granville - Bd W Churchill - Pl. Marie de Bourgogne
Lianes 7	5h30 / Oh15	147	116	56	147	116	56	125	104	56	Rue H. Matisse - Av., du 19 mars 1962 - Bd de la Motte - Av. du Château - Av. de l'Université - Rue des Chalands - Av. de Bourgog Site propre bus - Av., de la Visitation - Route de Diion - Rue de Diion - Rue de l'Eglise - Av., de la République - Av., de l'Egalité - E
De QUETIGNY Europe à CHEVIGNY	3030 / UN13	10'	15'	30'	10'	15'	30'	15'	20'	30'	The propre ous - AV. de la Visitation - Route de Dijon - Rue de Dijon - Rue de Legisse - AV. de la Republique - AV. de Legalite - I J. Pallach
Corol	Eb4E / 24b4F	123	88		123	88		105	79		Rue des Marmuzots - Bd des Clomiers - Bd F. Pompon - Bd des Allobroges - Bd Mal Galliéni - Bd Pascal - Bd des Martyrs des la Résistance - J des Grésilles - Pl. des Savoirs - Bd Champollion - Bd Paul Doumer - Rue du Stade - Bd DeLattre de Tassigny - Bd J. d'Arc - Bd Gabriel - E
De Marmuzots à Fontaine d'Ouche	5h45 / 21h15	12'	20'		12'	20'		20'	30'		Mansart - Bd R. Schuman - Rue Chevreul - Rue C. Dumont - Rue Daubenton - Pl. du 1er Mai - Quai N. Rolin - Av. G. Eiffel - Bd du Mal Juin - G. Bachelard - Av. des Champs Perdrix - Av. du Lac - Av. E. Belin - Bd G. Bachelard

^{*} Amplitude (du lundi au samedi) : heures de passage au centre ville de Dijon sauf pour Corol (Parc des Sports)

IMPORTANT: le nombre de trajets indiqués peut varier de +/-5% pour les lignes dont l'offre est supérieure à 50 courses, et de +/- 10% pour les lignes dont l'offre est inférieure ou égale à 50 courses par jour, deux sens confondus.

Du 8 juillet 2013 à la fin de la DSP

				Nomb	ore de trajets	(2 sens confo	ondus) et fré	quence indica	tive aux heure	es de poin	tes
Ligne	Amplitude *		riode Scolai			Petites Va			ériode Eté		Principaux lieux desservis
	7 mpmaac	Semaine	Samedi	Dim&JF	Semaine	Samedi	Dim&JF	Semaine	Samedi	Dim&JF	
City De République	8h / 19h	158	158		158	158		158	158		Pl. de la République - Rue JJ Rousseau - Rue d'Assas - Rue de la Préfecture - Pl. Notre dame - Pl. des Ducs - Rue Verrerie - Rue Lamonoye - Rue Chabot Chamy - Rue du Petit Potet - Pl. des Cordeliers - Rue Charrue - Rue Piron - Rue Bossuet - Rue de Godrans - Place Grangier - Rue de la Poste - Rue Maret - Pl. St Beñigne - Rue Daton - Rue Bruidar - Rue Berbisey - Rue de la Mantention - Rue du Chaignot -
à République (via Darcy - via Tivoli)		10'	10'		10'	10'		10'	10'		Rue Sainte-Anne - Rue Victor Dumay -PL des Cordeliers - Rue Hernoux - Rue de l'Ecole de Droit - Rue Chabot Charny - Rue Lamonoye - Rue Jeannin - PL des Ducs - Pl? Notre Dame - Rue de la Préfecture - PL de la République
10 De TALANT Citadelle	5h30 / 20h45	88	74	30	88	74	30	88	67	30	Av. de la Citadelle - Rue des Rétisseys - A; du Mail - Av. Gal Canzio - Rue des Grands Puits - Rue de Bellevue - Rue des Fassoles - Rue de la Libération - Rue du Mal Leclerc - Rue du Réservoir - Bd de Chèvre Morte - Bd de l'Ouest - Rue des Perrières - Rue P. Palliot - Pl. Darcy - Rue
à FONTAINE C. Cial		20'	20'	30'	20'	20'	30'	20'	30'	30'	Devosge - Cours Fleury/Rue Sambin - Rue Gagnereaux - Rue de Jouvence - Bd des Allobroges - Rue du Fbg St Martin - Rue de Verdun - Rue des Portefeuilles - Route d'Ahuy - Rue de la Petite Fin - Rue du Stade - Rue des Cortots - Rue des Ponnières - Rues des Près Potets
11 De Parc de la Colombière	5h30 / 20h45	135	99	38	135	99	38	115	89	38	Rue des Moulins - Rue Cl Debussy - Rue M Ravel - Rue F Chopin - Rue des Moulins - Rue Ch Dumont - Pl. Wilson - Rue Chabot Charny - Pl. du Théâtre - Rue Ch de l'hôpital - Rue de Mirande - Bd Voltaire - Bd de Strasbourg - Bd Mal DeLattre de Tassigny - Rue
à ST-APOLLINAIRE Val Sully	31130 / 201143	10'	15'	30'	10'	15'	30'	15'	30'	30'	du Stade - Rue P. Doumer - Av du C Prat - Route de Gray - Rue de Sully - Rue de Moirey - Rue Marie de Bourgogne - Rue Ph. le Bon -
12 De PLOMBIERES	5h30 / 20h45	94	73	28	94	73	28	80	66	28	Rue B. Courtois - Rue de Velars - Rue A. Rémy - Route de Dijon - Av. du 1er Consul - Av. Albert 1er - Rue des Perrières - Av. de la 1ère Armée - Pl. Darcy - Bd Sévigné - Rue de l'Arquebuse - Rue de l'Hôpital - Rue des Corroyeurs - Rue du Transvaal - Pl. Wilson -
à Chicago	31130 / 201143	15'	20'	30'	15'	20'	30'	20'	20'	30'	Rue d'Auxonne - Bd de Chicago - Rue Errest Champeaux
13 De Motte Giron	5h30 / 20h45	93	72	26	93	72	26	79	65	26	Ch. Du Fort de la Motte Giron - Rue de Corcelles - Av. G. Eiffel - Bd des Gorgets - Bd du Chanoine Kir - Av. Albert 1er - Bd de Sévigné - Pl. Darcy - Rue des Perrières - Rue du Rosoir - Av. de la 1e Armée Francaise - Av. V. Hugo - Rue des Arandes / P. Loti
à FONTAINE Village	51130 / 201145	15'	20'	30'	15'	20'	30'	20'	30'	30'	Perigne - Pt. Datry - Rue des Perineres - Rue du Roson - Av. de la Telanite Française - Av. v. nugo - Rue des Arandes / Pt. Lou - Rue des Combottes - Rue J. Bachelier / Rue d'Hauteville - Route de Daix
14 De MARSANNAY Charron	5h30 / 20h45	87	79	15	87	79	15	74	71	15	Rue du Château - Rue de la Maladière - Rue des Champforey - Av M de Salins - Av G Roupnel - Av. R. Carraz - Av. Jean Jaurès - Bd des Bourroches - Rue du chapitre - Rue A. Drouot - Rue C. Rossignol - Av. G. Elffel - Rue du Père C. De Foucauld - Rue
à Sainte-Anne	51130 / 201145	20'	25'	60'	20'	25'	60'	20'	30'	60'	Monseigneur Dadolle - Rue St Vincent de Paul - Rue Chanoine Bordet - Rue Monseigneur Favier
15 De PERRIGNY	5h30 / 20h45	70	55		70	55		70	50		Grande Rue - Rue de la Tourelle - Rue de la Rente Logerot - Rue du Vignery - Rue des Vignes Dardelain - Rue de la Rente Logerot -
à Montagne de Larrey	3H30 / Z0H43	20'	30'		20'	30'		20'	30'		Rue R. Carraz - Bd des Bourroches - Av. G. Eiffel - Rue de Corcelles - Ch. de la Rente de Giron
16 De CRIMOLOIS	5h30 / 20h45	94	72	22	94	72	22	80	65	22	Rue St Honoré - Rue Nationale - Rue Corneille - Rue de l'Eglise - Allée des Maronniers - Route de Dijon - Route Départementale 109 - Route de Chevigny - Rue de l'Aige aux Mouches - Rue du Stade - Rue de l'Eglise - Route de Chevigny - Route de Dijon - Bd J. Jaurès - Bd du Champs aux
à QUETIGNY Allées Cavalières	51130 / 201145	15'	25'	45'	15'	25'	45'	20'	30'	45'	Wêtiers - Av. de Bourgogne - Rue des Chalands - Av. de l'Université - Av. du Château - Bd de la Motte - Rue Ronde - Av. du Cromois - Av. du Stade - Rue de l'Eglise - bd de la Croix St Martin - Allée des Jardin - Av. du Parc
17	6h00 / 20h30	91	68		91	68		77	61		Rue des Grands Clos - Route de Dijon - Route d'Ahuy - Av du Gl Touzet du Vigier - Rue N de Staêl - Rue de Bruges - Rue E.
De AHUY à Collège Clos de Pouilly	OHOU / ZUHSU	15'	25'		15'	25'		20'	30'		Verniquet - Rue de la Charmette - Bd Mal Galliéni - Bd Pascal - Rue Fénelon - Bd Mal Joffre - Rue C. de Montalembert
18	FL20 / 20L4F	99	63		99	63		99	57		Rue J. Guesde - Rue de New Holland - Rue des Prévôts - RD 996 - Rue A. Thibaut - Bd Eiffel - Bd des Industries - Rue Professeur L. Weel - Bd des Industries - Rue de Romelet - Chemin de la Colombière - Rue des Verriers - Rue de la Stearinerie - Bd du Castel -
De LONGVIC Carmélites à Square Darcy	5h30 / 20h45	20'	20'		20'	20'		20'	30'		Rue du Petit Citeaux - Rue des Corroyeurs - Rue C. Vecque - Rue de l'Hôpital - Rue de l'Arquebuse - Rue Mariotte - Rue Millotet - Bd Sévigné - Pl. Darcy - Rue des Perrières

^{*} Amplitude (du lundi au samedi): heures de passage au centre ville de Dijon sauf City (République), les lignes 14 et 15 (Bourroches) et 17 (Junot)

IMPORTANT : le nombre de trajets indiqués peut varier de +/-5% pour les lignes dont l'offre est supérieure à 50 courses, et de +/- 10% pour les lignes dont l'offre est inférieure ou égale à 50 courses par jour, deux sens confondus.

Du 8 juillet 2013 à la fin de la DSP

		Nombre de trajets (2 sens confondus) et fréq									ntes	
Ligne	Amplitude *		riode Scola			Petites Vac			ériode Eté		Principaux lieux desservis	
Light	Amplitude	Semaine	Samedi	Dim&JF	Semaine	Samedi	Dim&JF	Semaine	Samedi	Dim&JF	Trineputx fleux desservis	
19 De ST-APOLLINAIRE Pré Thomas	6h00 / 21h00	58	58		58	58		58	32		Rue R. Cassin - Chemin de la Tirbaude - Rue J. Giraudoux - Rue P. Claudel - Rue Champ Prieur - Rue F. Mitterand - Rue de Sully - Rue de Moirey - Rue C. Martin - Rue en Paillery - Rue de la Fleuriée - Av. Colonel Prat - Rond point du 8 Mai 1945 - Rue J. Moulin -	
à Parc des Sports		20'	20'		20'	20'		20'	40'		Rue Docteur Schmitt - Bd Mal DeLattre de Tassigny - Bd Trimolet - Bd P. Doumer	
20 De HAUTEVILLE	6h00 / 20h45	58	60		58	60		49	54		Rue d'Ahuy - Rue du Chambertin / de la Cognée - Rue de Messigny - Rue de la Paisse - Rue des Riottes - Rue de Changey - Rue d'Hauteville - Rue d'Hauteville / de Combottes - Rue de Dijon - Bd de Troyes - Bd Pompon - Rue Legros - Rue de Montchapet Bd E. Spuller - Av. V. Hugo - Place Dubois - Av de la têre Armée - Pl. Darcy - Rue des Perrières - Rue du Rosoir - Rue Jacques	
à Square Darcy		25'	25'		25'	25'		30'	30'		Cellerier	
21 De BRETENIERE	6h00 / 20h30	62	48		62	48		53	43		Rue principale - rue de la Distillerie - D968 - Rue du Pautet - Rue du Gl de Gaulle - Rue de Dijon - Route de Dijon/Route de Seurre - Route de Dijon - Rue R. Dorgelès - Rue des Prévôts	
à LONGVIC Centre		25'	40'		25'	40'		40'	40'		- koute de vijon - kue k. porgeles - kue des prevots	
22 De FENAY	6h00 / 20h30	66	50		66	50		56	45		Rue de la Liberté - Rue de l'Eglise - Route de Dijon - Route des Essarts - Rue de la Croix Molphey - Rue de la Fontaine Guidou -	
à LONGVIC Centre		25'	40'		25'	40'		40'	40'		Route de Dijon - Route de Seurre - Route de Dijon - Rue R. Dorgelès - Rue des Prévôts	
23 (à partir du 15/07/13) De Les Ateliers	05h30 / 21h00	155 <i>(</i> 75 <i>)</i>	155 <i>(</i> 75 <i>)</i>		155 <i>(</i> 75)	155 (75)		155 <i>(</i> 75 <i>)</i>	155 <i>(</i> 75)		Rue des Ateliers - Rue Nicolas Cugnot - Rue Aristide Briand - Rue Marcel Sembat - Rue Allende- Rue Alexandre Dumas - Bd Henri Camp - Station "Carraz" - Puis itinéraire partiel : Rue Maxime Guillot - Rue de Marsannay - Rue Roger Salengro - Bd Edouard	
à Carraz / CHENÔVE Vieux Bourg		5' (30')	5' (30')		5' (30')	5' (30')		5' (30')	5' (30')		Branly - Rue Armand Thibaut	
Proxi 30 De BRESSEY	7h00 / 20h00	12	12		12	12		12	12		Terminus "BRESSEY" - Rue de Dijon - Route départementale 107 - Route de Bressey - Route de Dijon - Av. de la Visitation - Av. de	
rand Marché		12 courses	12 courses		12 courses	12 courses		12 courses	12 courses		Bourgogne - Rue des Chalands - Av. de l'Université - Terminus "Grand Marché"	
Proxi 31 De MAGNY	7h00 / 20h00	10	10		10	10		10	10		Terminus "MAGNY" - Grande Rue - Rue du Marais - Rue Neuve - Rue de Magny à Chevigny - Rue des Menuisiers - Rue du Point du Jour - Route de Bressey - Route de Dijon - Av. de la Visitation - Av. de Bourgogne - Rue des Chalands - Av. de l'Université -	
à Grand Marché		10 courses	10 courses		10 courses	10 courses		10 courses	10 courses		Terminus "Grand Marché"	
Proxi 32 De Piscine Olympique	9h30 / 17h00	14	14	14	14	14	14	14	14	14	Terminus "Piscine Olympique" - Av. de l'Université - Rue P. De Coubertin - Terminus "Complexe Funéraire"	
à Complexe Funéraire		30'	30'	30'	30'	30'	30'	30'	30'	30'		
Proxi 33 De FLAVIGNEROT	7h00 / 20h00	11	11		11	11		11	11		Terminus "FLAVIGNEROT" - Grand Rue - Route départementale 108G - Rue du Château d'Eau - Rue du Château - Rue des Pins - Rue Eiffel - Grande Rue - Route de Dijon - Route de Corcelles - Av. Gustave Eiffel - Av. de l'Ouche - Rue du Faubourg Raines - Rue de	
à Monge (via Corcelles-les-Monts)		11 courses	11 courses		11 courses	11 courses		11 courses	11 courses		l'Hôpital - Terminus "Monge"	
Flexo 40 De République	5h30 / 21h00	80			80			80			Pl. de la République - Bd G. Clémenceau - Pl. J. Bouhey - Bd Champagne - Rue York - Avenue de Dallas - Rue de Cracovie - rue de l'Yser - Rue de Malines - Bd W. Churchill - Rue du Docteur J. Veillet	
à Toison d'Or (via la ZAE Cap Nord)		15'			15'			15'			Desserte à la demande des arrêts situés rue de la Redoute, rue de la Brot, rue en Clairvot, rue en Rosey, rue du Bailly, rue des Ardennes, rue du Dr Quignard, rue de Cluj, rue E. Chaput, rue de Mayence	
Flexo 41 De Grand Marché	5h30 / 21h00	34			34			34			Av. de l'Université - Rue des Chalands - Av. de Bourgogne - Av. de la Visitation - Bd S. Allende - Bd J. Pallach - Bd J. F. Kennedy - Bd J. Moulin - Av. de Tavaux, bd de l'Europe et Av. de Strasbourg - desserte à la demande des arrêts situés rue de Magny, rue des	
à CHEVIGNY Z.I.	5135 / E11100	30'			30'			30'			Serruriers, rue de la Fonderie, rue des Artisans, rue du Point du Jour, rue des Menuisiers, rue de Magny	
Express De BA 102	5h45 / 21h00	20			20			20			Terminus "BA 102" - Aéroport - Route de Dijon - Cours du Parc - Rue Chevreul - Bd. John Kennedy - Bd du Castel - Rue du Petit Citeaux - Rue de la Manutention - Rue des Corroyeurs - Rue C. Vecque - Rue de l'Hôpital - Rue de l'Arquebuse - Rue Mariotte - Rue Millottet - Bd Sévigné -	
à Gare SNCF	JIN-J / Z IIIOU	20 courses			20 courses			20 courses			de la Mandietitori - Rue des Corroyeurs - Rue C. Vecque - Rue de Enopiral - Rue de L'Aquedose - Rue Mariotte - Rue Millottet - od sevigne - Terminus "Gare SNCF"	
Pleine Lune De Université à Toison d'Or	De 1h à 6h	Fr	équence de		du jeudi, vendes par nuit	redi et samed	di				Terminus "Toison d'Or" - Bd Dr J. Veillet - Rue R. Char - Rue M. Yourcenar - Av.de Stalingrad - Pl. St-Exupéry - Av. A. Briand - de la Marne - Bd G. Clemnceau - Pl. de la République - Rue Devosge - Pl. Darcy - Bd Sévigné - Rue Mariotte - Rue Condorcet/Monge - Rue de l'Hôpital - Rue C. Vecque - Rue des Corroyeurs - Rue de la Manutention - Rue du Transvaal - Pl. V - Rue Coupée de Longvic - Rue d'Auxonne - Bd de l'Université - Bd Petitjean - Av. du XXIs sèlcle	

^{*} Amplitude (du lundi au samedi): heures de passage au centre ville de Dijon sauf pour les lignes 21 et 22 (LONGVIC Centre), la ligne 23 (Carraz), Proxi 32 (Piscine Olympique), Proxi 30, 31 et Flexo 41 (Grand Marché) et Proxi 33 (Monge)

IMPORTANT: le nombre de trajets indiqués peut varier de +/-5% pour les lignes dont l'offre est supérieure à 50 courses, et de +/- 10% pour les lignes dont l'offre est inférieure ou égale à 50 courses par jour, deux sens confondus.

Du 8 juillet 2013 à la fin de la DSP

Nombre de trajets (2 sens confondus)									
Bus Class'	Départs	Période Scola L. Ma. J et V	ire Mercredi	Voies empruntées (sens aller uniquement)					
61 De FENAY au Collège Dorgelès	7h29 (L à V) 16h35 (L M J V) 12h05 (Me)	2		Rue de la Fontaine St Martin - RD 996 - Chevigny - RD 108K - Domois - RD 108 - RD 996 - Route de Seurre - Route de Dijon - Rue de Florenne - Rue Carnot - Collège " Dorgelès"					
62 De FENAY au Lycée H. Fontaine	7h06 (L à V) 17h10 (L M J V) 12h10 (Me)	2	2	Rue de la Fontaine St Martin - RD 996 - Chevigny - RD 108K - Domois - RD 108 - RD 996 - Route de Seurre - Rue J. Guesde - Terminus "LONGVIC Carmélites - Rue J. Guesde - Rue de New Holland - Rue des Prévôts - Route de Dijon - Cours du Parc - Rue Chevreul - Rue Charles Dumont - Place Wilson - Bd Carnot - Rue de Mirande - (Bd Voltaire - Rue d'Auxonne) - Arrêt "Lycée H. Fontaine"					
63 De BRETENIERE / Ouges au Collège Dorgelès	7h28 (L à V) 16h35 (L M J V) 12h05 (Me)	2	2	Domaine d'Epoisses - RD 968 - Rue du Canal - Rue Principale - Rue de la Garande - Rue de la Distillerie - RD 968 - Rue du Pautet - Rue Charles de Gaulle - Rue de Dijon - Rue du Tilleul - RD 996 - Route de Seurre - Route de Dijon - Rue de Florenne - Rue Carnot - Collège "Dorgelès"					
64 De BRESSEY aux Collège Rostand - Lycée Boivin	8h05 (L à V) 17h08 / 17h32 (L M J V) 12h52 (Me)	2	2	Rue de Dijon - RD 107, la Lisière - Route de Darois à Remilly sur Tille - Rue de Dijon - Route de Dijon (Lycée Boivin) - Avenue de la Visitation - Site propre - Av de Bourgogne - Av du Château - Rue des Chalands - Av de l'Université - Bd de la Motte - "Collège Rostand"					
65 De HAUTEVILLE / Daix au Collège Vian	7h20 (L à V) 16h40 (L M J V) 12h06 (Me)	2	2	Rue d'Ahuy - Rue du Chambertin / de la Cognée - Rue de Messigny - Rue de la Paisse - Rue des Riottes - Rue de Changey - Rue d'Hauteville - Rue du Meix Pillon - Rue des Combottes - (Rue d'Hauteville) - Rue de Dijon - Avenue Canzio - Rue de Nachey - Avenue de la Citadelle - Rue Charles Dullin - Terminus "TALANT Dullin"					
66 De NEUILLY au Collège Dorgelès	7h30 (L à V) 16h35 (L M J V) 12h05 (Me)	2	2	Arrêt "Montots" - Allée des Maronniers - Rue de l'Eglise - Rue Corneille - Route de Dijon - RD 905 - RD 122a - Rue J. Guesde - Rue de New Holland - Route de Dijon - Rue de Florenne - Rue Carnot - Collège "Dorgelès"					
67 De CRIMOLOIS / Sennecey à 30 Octobre	7h21 (L à V) 18h10 (L M J V) 12h10 (Me)	2	2	Rue St Honoré - (Rue St Antoine) - Rue Nationale - rue Corneille - Rue de l'Eglise - Pl de la Liberté - Allée des Maronniers - Route de Dijon - RD 905 - Route de Chevigny - RD 950b - Av du Mont Blanc - Rue de Neuilly - Bd de Chicago - Av. du Président J. Kennedy - Cours du Parc - Rue Chevreul - Rue Charles Dumont - Place Wilson - Bd Carnot - Rue de Mirande - (Bd Voltaire - Rue d'Auxonne) - Bd Voltaire - Place du 30 Octobre					
68 De BRETENIERE / Ouges au Lycée H. Fontaine	7h06 (L à V) 18h10 (L M J V) 12h10 (Me)	2	2	Domaine d'Epoisses - RD 968 - Rue du Canal - Rue Principale - Rue de la Garande - Rue de la Distillerie - RD 968 - Rue du Pautet - Rue Charles de Gaulle - Rue de Dijon - Rue du Tilleul - RD 996 - Route de Seurre - Route de Dijon - Cours du Parc - Rue Chevreul - Rue Charles Dumont - Place Wilson - Bd Carnot - Rue de Mirande - (Bd Voltaire - Rue d'Auxonne) - Arrêt "Lycée H. Fontaine"					
69 De CRIMOLOIS / Sennecey aux Collège Claudel / Lycée Boivin	7h29 / 7h54 (L à V) 16h53 / 16h57 / 17h12 (L M J V) 12h20 / 13h00 (Me)	2	2	Rue St Honoré - (Rue St Antoine) - Rue Nationale - Route de Dijon - RD 905 - Route de Chevigny - Rue de l'Aige aux Mouches - Rue des Varennes - Rue F. Pompon - Rue de la Grande Légie - Rue du Stade - Rue de l'Eglise - Route de Chevigny - D 122A - Rue de Chevigny - Route de Dijon - Arrêt "Lycée Boivin"					
70 De PLOMBIERES au Collège Rameau	7h25 (L à V) 16h45 (L M J V) 12h10 (Me)	2	2	Rue de Bonvaux - Rue B. Courtois - Rue de Velars - Rue A. Rémy - RN 5 - Av du 1er Consul - Bd Chanoine Kir - Bd Bachelard, Av du Lac - Collège "Rameau"					
71 De Roosevelt au Collège Malraux	8h05 (L à V) 17h08 (L M J V) 12h38 (Me)	2	2	Arrêt "Roosevelt" - Av F.D. Roosevelt - Place Granville - Av A. Camus - Rond Point de l'Europe - Av de la Concorde - Av Gal Touzet du Vigier - Arrêt "Touzet du Vigier"					
72 De MAGNY aux collège Claudel / Lycée Boivin	7h40 (L à V) 17h10 (L M J V) 12h30 / 13h00 (Me)	2	2	Terminus "MAGNY" - Grande Rue - Rue du Marais - Route de Chevigny - Rue des Menuisiers - Rue du Point du Jour - Route de Bressey - Rue de Bressey - Rue de Dijon - Route de Dijon - Lycée "Boivin"					
73 De QUETIGNY Allées Cavallières au Lycée Boivin	7h37 (L à V)	1	1	Terminus "QUETIGNY Allées Cavalières" - Av du Parc - Allée des Jardins - Bd de la Croix St Martin - Rue de l'Eglise - Av du 8 Mai 1945 - Av de la Visitation - Route de Dijon - Lycée "Boivin"					
74 De ST-APOLLINAIRE Pré Thomas au Lycée Le Castel	7h23 (L à V)	1	1	Rue R. Cassin - Ch de la Tirebaude - Rue J. Giraudoux - Rue P. Claudel - Rue Champs Prieur - Rue F. Mitterand - Rue de Sully - Rue de Moirey - Rue Jacquat - Rue C. Martin - Rue en Paillery - Rue J. Kessel - Rue Castelnau - Rond Point du 8 Mai 1945 - Bd P. Doumer - Bd de Strasbourg - Place du 30 Octobre - Bd Voltaire - Rue d'Auxonne - Place Wilson - Rue C. Dumont - Rue Daubenton - Arrêt "Castel Daubenton"					
75 De FLAVIGNEROT au Collège Henri Dunant (via Corcelles-les-Monts)	7h31 (LàV)	1	1	Terminus "FLAVIGNEROT" - Grand Rue - Route départementale 108G - Rue du Château d'Eau - Rue du Château - Rue des Pins - Rue Eiffel - Grande Rue - Route de Dijon - Route de Corcelles - Av. Gustave Eiffel - Rue Claude Rossignol - Rue Henri Drouot - Rue Colonel Picard - Rue des Valendons - Bd. des Valendons - Rue Georges Serraz - Rue Charles Oursel - Terminus "Collège Dunant"					

Du 8 juillet 2013 à la fin de la DSP

	Nomb	re de trajets (2 sens con		
Desserte Clos Chauveau	Départs	Période Scola L, Ma, J et V	Mercredi	Voies empruntées (sens aller uniquement)
CCh1 De Avenue Champollion au Clos Chauveau	8h05 16h40	2	0	Dijon - Av. Champollion, Place St-Exupéry, Av. Stalingrad, Bd Pascal, Bd Mal Galliéni, Bd des Allobroges, Bd Pompon, Bd de Troyes Talant - Av. du Gal Canzio, Av. du Mail, Rue du Grand Puits, Rue des Fassoles, Rue de la Libération, Bd Mal Leclerc, rue du Réservoir Bd de Chèvre Morte, Bd de l'Ouest, Bd Kir, Bd Bachelard, Av. Eiffel, Chemin du Fort de la Motte Giron
CCH2 De Lonvic / Perrigny les Dijon / Marsannay-la-Côte au Clos Chauveau	8h02 16h40	2	0	Longvic - Rue Jules Guesdes, Rue de New Holland, Route de Dijon, Route de Seurre, Rue A. Thibaud, Bd de Beauregard Perrigny - A 331, RD 108, Grande Rue Mansanany - Rue de Nacher, Rue de la Maladière, Rue des Champforey, Av. M. De Salin, Av. G Roupnel Chenôve - Route de Seane, Rue R Salengro, Rue de Lorgvic, Rue R. Salengro, Rue A. Thibault, Bd Mal Leclerc, Av. R. Carraz, Djon - 50 H. Camp, Bd de Saurosches, Rue de Vsalendros, Av. Effel, Chenin du Fort de la Motte Giron
CCh3 De Avenue de Langres au Clos Chauveau	8h04 16h40	2	0	Av. A. Camus, Av. de Langres, Bd Gallieni, Rue Gal Fauconnet, Rue A. Frémiet, Bd de la Marne, Bd de Verdun, Place du 30 Octobre, Bd Voltaire, Rue d'Auxonne, Bd de l'Univertité, Bd Mansart, Bd Schuman, Rue Chevreul, Rue des Moulins, Rue des Rotondes, Bd du Castel, Place du 1er Mai, Quai N. Rollin, Av. Eiffel, Bd Mal Juin, Av. du Lac, Bd Bachelard, rue de la Combe à la Serpent, rue du Tire Pesseau, Bd Bachelard, Av. Eiffel, Chemin du Fort de la Motte Giron
CCH4 De Quetigny / Chevigny / Neuilly au Clos Chauveau	8h15 16h40	2	0	Quetigny - Bd de l'Europe, Av du 19 mars 1962, Bd de la Motte, rue Ronde, Av du Parc, Av du Château, Av de Bourgogne, Av de la Visitation Chevigny-Saint-Sauveur - Route de Dijon, Rue de l'Egiese, Av de la République, Rue de Dijon, Route de Dijon Route de Chevigny, Rue de l'Egiese, Rue de Stade, Rue de L'Age aux Mouches Dijon - Route de Chevigny, Av du Mont Blanc, Bd de Chicago, Av Kennedy, Cours du Parc, Rue Chevreul, Bd Kennedy, Bd Marillard, Bd Machureau, Bd des Bourroches, Av. Eiffel, Chemin du Fort de la Motte Giron

Annexe 2 de l'avenant 5

(ANNEXE 7 DE LA CONVENTION) DÉMARCHE QUALITÉ DE SERVICE

$\underline{\textbf{SOMMAIRE}}$

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX	4
II. DÉROULEMENT DANS LE TEMPS DE LA DÉMARCHE QUALITÉ	5
III. ASPECTS ORGANISATIONNEL ET MANAGÉRIAL DE LA DÉMARCHE	5
IV. NIVEAU D'ENGAGEMENT FINANCIER	6
V. DÉFINITION DES CRITÈRES, DU MODE D'ÉVALUATION ET DES OBJECTIFS	6
1.Accueil personnel au sol	7
2.Accueil conducteurs	9
3.Ponctualité (régularité)	10
3.1. Ponctualité de passage aux points d'arrêt	10
3.2.Régularité de passage aux stations	11
4 Propreté des Véhicules	12
4.1Propreté des bus	12
4.2 Propreté des rames	13
5.État et propreté des points d'arrêts	14
5.1Etat et propreté des arrêts de bus	14
6.Information clientèle (véhicules / points d'arrêt)	16
6.1 Information clientèle (Bus/Arrêts)	16
6.2 Information clientèle (tramways / stations)	17
7.Traitement des réclamations	19
8.Satisfaction de la clientèle	19
Anneye 81 ·	21

Module 4 : Habitudes & satisfaction vis-à-vis des titres de transport.......28

I. Principes généraux

L'amélioration de la qualité du service public doit être un souci commun au Grand Dijon et à son délégataire qui s'engagent mutuellement dans une démarche qualité faite d'objectifs et d'obligations pour les deux parties.

Le présent document expose la méthodologie générale de la démarche qualité choisie conjointement par l'Autorité Organisatrice et le délégataire, qui s'inscrit pour bonne part en continuité avec celle déjà mise en œuvre dans le cadre de la délégation précédente. Elle privilégie la qualité produite mais prend aussi en compte la qualité perçue.

Cette démarche se solde in fine par un mécanisme d'intéressement du délégataire (bonus ou malus, évalué et attribué par année civile), à partir d'un « baromètre qualité » constitué des huit critères représentatifs de la qualité souhaitée par les clients :

- Accueil personnel au sol
- Accueil par les conducteurs
- Ponctualité (régularité) des passages aux points d'arrêt
- Propreté des véhicules
- État et propreté des points d'arrêt
- Information clientèle (véhicules / points d'arrêt)
- Réclamations
- Satisfaction des clients

La méthode permettant de renseigner le « baromètre qualité » pour chacun des critères repose sur le processus suivant :

une définition du critère ; des indicateurs de mesures :

des modalités d'évaluation de chacun des indicateurs

un score de conformité du critère, établi à partir des évaluations des indicateurs

des objectifs quantifiés pour le score de conformité; ces objectifs a priori varient d'une année à l'autre

un barème de bonus / malus

Pour le critère satisfaction des clients, une enquête annuelle sera menée aux frais du Délégataire et en concertation avec le Grand Dijon. Ses résultats seront synthétisés sous forme de baromètre

Le bonus / malus est donc évalué critère par critère, et de manière annuelle : à chaque critère est associée une fonction de bonus / malus (en abrégé : B/M), déterminant le montant financier de bonus (ou de malus) annuel selon le score de conformité obtenu et sa position par rapport à l'objectif de l'année.

II. Déroulement dans le temps de la démarche qualité

• Démarrage de la qualité / démarrage de la DSP

La démarche qualité couvrira chacune des 7 années de la DSP.

Incidence du chantier du tramway sur le plan qualité

Le critère « ponctualité » a été objectivement affecté par le chantier du tramway.

Le maintien d'une qualité de service correcte durant les travaux fait partie des objectifs stratégiques du Grand Dijon.

• Incidence de la mise en service du tramway sur le plan qualité

4 des 8 critères doivent être reformulés (aussi bien sur le plan de la méthodologie de mesure que sur celui des valeurs des objectifs) depuis que le tramway est en service commercial :

Ponctualité des passages aux arrêts
 Propreté des véhicules
 État des points d'arrêts
 Information clientèle (bus / arrêts à étendre aux rames de tramway et arrêts du tram)

Le Grand Dijon se réserve également la possibilité d'ajouter un ou plusieurs critères liés au nouveau mode (par exemple le fonctionnement correct des Distributeurs Automatiques de Titres).

Pour avoir des mesures les plus représentatives possibles de la qualité de service perçue par les Clients, il est convenu des étapes suivantes :

- ⇒ Elaboration des référentiels de contrôle de septembre à décembre 2012,
- ⇒ Réalisation d'une marche à blanc sur le premier trimestre 2013,
- Analyse des résultats et adaptation des seuils d'objectifs si nécessaire en mars 2013, Avril 2013, lancement de la démarche Qualité selon les critères, référentiels et objectifs déterminés conjointement entre le Grand Dijon et le délégataire pour l'ensemble du réseau.

III. Aspects organisationnel et managérial de la démarche

Le personnel est impliqué financièrement aux résultats obtenus par l'entreprise délégataire, par exemple (sans que cela ne soit ni impératif, ni exclusif) sous forme d'un accord d'intéressement.

Certains critères seront mesurés de façon anonyme (client mystère) et d'autres de manière contradictoire auquel cas cela suppose que le Délégataire dégage du personnel pour effectuer des mesures en même temps que du personnel mandaté par le Grand Dijon.

IV. Niveau d'engagement financier

Critères de qualité	Répartition de l'enjeu de bonus (ou de malus)	Objectif de conformité en 2010	Montant des bonus (2% des dépenses d'exploitation DAF)	Montant des malus (2% des dépenses d'exploitation Df)
Accueil personnel au sol	5%	92%	0,1	0,1
Accueil conducteurs	15%	87%	0,3	0,3
Ponctualité (régularité) de passage aux points d'arrêts	20%	80%	0,4	0,4
Propreté des véhicules	15%	92%	0,3	0,3
État et propreté des arrêts	10%	80%	0,2	0,2
Information clientèle (véhicules / points d'arrêt)	15%	97%	0,3	0,3
Réclamations	5%	98%	0,1	0,1
Satisfaction clients	15%	85%	0,3	0,3

Pour les critères qui sont commun au tramway et au bus :

- Ponctualité (régularité) de passages aux points d'arrêt
- Propreté des véhicules
- État et propreté des points d'arrêts
- Information clientèle (véhicules / points d'arrêt);

La clé de répartition bus/tramway est de 50/50, le pourcentage de conformité obtenu est donc la moyenne des pourcentages obtenus par chacun des modes.

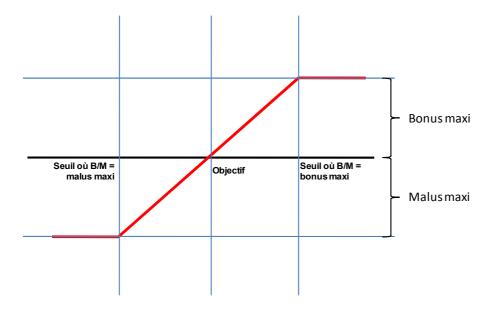
V. Définition des critères, du mode d'évaluation et des objectifs

Le présent document prescrit des méthodes et des valeurs minimales d'objectif pour l'ensemble des critères.

Entre l'objectif (où le bonus-malus est nul) et le score donnant lieu au bonus maxi, le bonus s'interpole linéairement. Il en va de même pour le malus.

De ce fait, par construction, si la performance est très proche de l'objectif, le B/M sera presque nul. Les seuils de bonus maxi et de malus maxi sont répartis symétriquement autour de la valeur objectif sur la base des tableaux présentés ci-après.

Il ressort de ce qui précède que la forme générale de la fonction B/M est la suivante :



Si un écart trop important est constaté autour de l'objectif, les parties se rencontreront pour adapter les objectifs des années suivantes.

1. Accueil personnel au sol

Critère	Accueil du personnel au sol Le personnel est attentif, aimable, courtois et répond efficacement au client.
Périmètre d'application	Agence commerciale et DIVIA Services (Mobigo! Touche N°2 uniquement)
Conformité	Qualité de l'accueil à l'agence commerciale : Une observation est composée, au minimum, des items suivants :
	 Environnement extérieur : 1. Enseigne propre 2. Vitrines et murs sans trace, ni tag. Environnement intérieur : 3. Propreté de l'agence 4. L'agence est bien éclairée 5. Tous les titres sont disponibles à la vente 6. Les fiches horaires et plans de réseau sont disponibles sur simple demande 7. Un plan de réseau est affiché dans l'agence Rapidité du service 8. Le client est accueilli dans un délai de 5 minutes maximum après son entrée dans l'agence par l'agent d'accueil, sauf exception lors de la période de rentrée scolaire et universitaire. 9. Le client est pris en charge par un agent de vente ou un conseiller client
	dans un délai de 15 minutes maximum après sa prise en charge par l'agent d'accueil, sauf exception lors de la période de rentrée scolaire et universitaire. Qualité de l'accueil :

- 10. Les agents portent l'uniforme DIVIA
- 11. L'agent regarde le client, lui dit « bonjour », et parle de façon compréhensible et courtoise
- 12. L'agent d'accueil oriente le client vers le bon Espace (Automates, Ventes ou Services)
- 13. L'agent dispose de tous les outils pour répondre à la demande du client (titres à vendre et monnaie, dans le cas d'une vente, support d'information pour une demande d'information)
- 14. Le conseil fourni est adapté au besoin du voyageur
- 15. Un agent en poste est en mesure de renseigner sur un problème de déplacements complexe mettant en jeu plusieurs informations combinées,
- 16. L'agent remercie le client dans le cas d'une vente, et prend congé

L'observation est conforme lorsque tous les items de qualité et rapidité d'accueil sont conformes et lorsque 5 des 7 items relatifs à l'environnement sont conformes.

Qualité de l'accueil téléphonique

- 1. Le client est pris en charge avant 4 sonneries
- 2. Présentation lors de la prise en compte de l'appel : « Allo DIVIA Services », « prénom » et « boniour »
- 3. Qualité de la conversation et de l'échange : l'amabilité et la courtoisie devront s'entendre dans le ton de la voix du téléconseiller tout au long de la conversation.
- 4. Conclusion et prise de congés : le téléconseiller donne une formule de politesse adaptée (remerciements, bonne journée ...) et prend congés.

Précision et clarté de l'information

- 5. Une question sera choisie parmi les thèmes suivants et posée au téléconseiller
- 6. lors de la mesure :
 - Demande de réservation (DiviAccès) : la reformulation de la demande par le téléconseiller est obligatoire avant la formule de conclusion (jour, date, lieu de prise en charge ...)
- => Pour être conforme la réponse à la question devra être :
 - Précise : vérifier que le téléconseiller donne une information claire et compréhensible
 - Exacte : vérifier que le téléconseiller donne la bonne information et la plus adaptée

L'observation est conforme lorsque tous les items sont conformes

Méthode de mesure

Mise en place par le Grand Dijon Enquête Client Mystère

Le référentiel de mesures fait l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire.

Agence commerciale : les temps d'attente ne seront pas contrôlés pendant la période entre 2 semaines avant et 2 semaines après la date de la rentrée scolaire.

Échantillon annuel = 60 observations à raison de 15 mesures par trimestre + 20 observations téléphoniques (Mobigo! Touche n°2)

Niveau d'exigence Pourcentage observations conformes = nb. observations conformes / 80 observations

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	92%	92%	93%	93%	94%	94%	95%
Bonus maxi pour score de	97%	97%	98%	98%	99%	99%	100%
Malus maxi pour score de	87%	87%	88%	88%	89%	89%	90%

2. Accueil conducteurs

Ce critère n'existant pas dans la démarche qualité de la délégation de service précédente, le niveau d'exigence et les seuils objectifs ont été finalisés à l'issue de la marche à blanc réalisée au premier semestre 2010.

Critère **Accueil conducteurs**

Le personnel en contact est attentif, aimable, courtois et répond efficacement au

client.

Périmètre d'application Conducteurs de bus - Véhicules en ligne

Conformité Une observation est composée, au minimum, des items suivants :

1. Le conducteur porte un regard aux voyageurs montant par la porte-avant

- 2. Le conducteur porte l'uniforme DIVIA
- 3. Le conducteur est en mesure de vendre des PASS 1H dépannage et dispose de monnaie dans la limite du montant de 10 €uros ou délivre un reçu au Client se présentant avec un billet de montant supérieur
- 4. Le conducteur adopte une attitude courtoise
- 5. Le conducteur répond aux demandes du client sur les principaux tarifs (sans réduction au minimum), les horaires de la ligne, les correspondances et le réseau dans sa globalité

L'observation est conforme lorsque tous les items sont conformes.

Méthode de mesure Mise en place par le Grand Dijon

Enquête Client Mystère

Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire.

Échantillon annuel = 160 observations en lignes réalisées à raison de 40 mesures par trimestre

Niveau d'exigence Pourcentage observations conformes = nb. observations conformes /

160 observations

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	87%	+1%	+1%	+1%	+1%	+1%	+1%
Bonus maxi pour score de	92%						
Malus maxi pour score de	82%						

3. Ponctualité (régularité)

3.1. Ponctualité de passage aux points d'arrêt

Ce critère n'existant pas dans la démarche qualité de la délégation de service public précédente, le niveau d'exigence et les seuils objectifs ont été finalisés à l'issue de la marche à blanc réalisée au premier semestre 2010.

Critère Ponctualité de passage aux arrêts

> L'horaire de passage du véhicule à l'arrêt correspond à celui affiché sur les fiches horaires, soit : le véhicule ne passe pas en avance et le retard ne dépasse pas 3

minutes par rapport à l'horaire affiché.

Périmètre d'application Réseau - véhicules en ligne

Données relevées sur le SAE

Conformité Pour les mesures terrain comme pour les mesures SAE :

> Le véhicule est à l'heure si l'horaire de passage est compris dans un intervalle de [-1 minute; + 3 minutes].

> L'heure prise en compte correspond à l'heure de départ du bus de l'arrêt, au

premier tour de roue lorsque le bus quitte l'arrêt.

Les arrêts de mesure sont ceux indiqués dans les fiches horaires clients. Si le bus ne s'arrête pas à l'arrêt, l'heure prise en compte est le moment où le bus a

complètement dépassé l'arrêt.

L'observation est conforme quand le départ se situe dans l'intervalle [-1 minute; + 3 minutes] pour les mesures terrain comme pour les mesures SAE.

Méthode de mesure Mesures contradictoires Grand Dijon / Délégataire

Mesures de Performance en Temps Réel

Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire.

Échantillon annuel = 180 observations par trimestre.

La répartition des contrôles entre les mesures terrain et les mesures SAE fera l'objet d'une réflexion lors de l'établissement du référentiel.

Niveau d'exigence Pourcentage conformes = nb. de départs conformes / nb mesures totales

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	80%	Maintien niveau	Maintien niveau	+3%	Maintien niveau	+2%	Maintien niveau
Bonus maxi pour score de	85%						
Malus maxi pour score de	75%						

3.2. Régularité de passage aux stations

Ce critère n'existant pas dans la démarche qualité actuelle, le niveau d'exigence et les seuils objectifs seront finalisés à l'issue du premier trimestre 2013.

Ponctualité de passage aux arrêts L'usager attend conformément aux fréquences mentionnées sur la fiche horaires et aux temps d'attente affichées sur les écrans d'information voyageurs. La fréquence de passage du tramway en station correspond à celle affichée sur les fiches horaires, soit : l'intervalle de passage entre deux rames ne dépasse pas la fréquence annoncée et le retard ne dépasse pas plus de 3 minutes par rapport à la fréquence affichée.
Réseau – véhicules en ligne Données relevées sur le SAE
La rame est à l'heure si la régularité de passage est comprise dans l'intervalle annoncée [-1 minute; + 3 minutes] pour les mesures terrain comme pour les mesures SAE. L'heure prise en compte correspond à l'heure de départ de la rame en station, au premier tour de roue lorsqu'elle quitte l'arrêt. Les points d'arrêt de mesure sont ceux indiqués dans les fiches horaires clients. L'observation est conforme quand le départ se situe dans l'intervalle fréquence annoncée [-1 minute; + 3 minutes] pour les mesures terrain, comme pour les mesures SAE.
Mesures contradictoires Grand Dijon / Délégataire Mesures de Performance en Temps Réel Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire. Échantillon annuel = 120 observations par trimestre. La répartition des contrôles entre les mesures terrain et les mesures SAE fera l'objet d'une réflexion lors de l'établissement du référentiel.

H	Niveau d'exigence								
- 1	Pourcentage de départs conformes =		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
1	nb. de départs conformes / nb mesures totales	Objectif (score où B/M=0)	80%	Maintien niveau	Maintien niveau	+3%	Maintien niveau	+2%	Maintien niveau
		Bonus maxi pour score de	85%						
		Malus maxi pour score de	75%						

La note finale obtenue pour le critère sur l'ensemble du réseau bus+tram est donc égale à : 50%(ponctualité) + 50% (régularité).

4 Propreté des Véhicules 4.1Propreté des bus

Critère Propreté des bus

Le client emprunte des véhicules propres à l'intérieur et à l'extérieur.

Périmètre d'application Réseau – véhicules en ligne

Conformité Une observation est composée, au minimum, des items suivants :

Extérieur du véhicule

- 1. Propreté face avant
- 2. Propreté face latérale droite
- 3. Propreté face arrière
- 4. Propreté face latérale gauche
- 5. Dégât carrosserie face avant
- 6. Dégât carrosserie face latérale droite
- 7. Dégât carrosserie face arrière
- 8. Dégât carrosserie face latérale gauche

Intérieur du véhicule

- 9. Barres et poignées de maintien
- 10. Sièges assises + dossier
- 11. Sièges coques
- 12. Parois
- 13. Vitres baies
- 14. Vitres parois vitrées
- 15. Sols marches
- 16. Sols couloirs
- 17. Sols plates-formes
- 18. Sols sous les sièges
- 19. Tags
- 20. Sièges vandalisés

21. Ecrans TOTEM

L'observation est conforme lorsque 15 items sont conformes sur 21.

Exclusion:

Lorsque les machines à laver sont stoppées pour cause de grand froid (températures négatives), les items 1,2,3 et 4 ne sont pas mesurés, par conséquent

l'observation sera conforme si 11 des autres items sont conformes.

Méthode de mesure

Mesures contradictoires Grand Dijon / Délégataire

Mesures de Performance en Temps Réel

Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire.

Échantillon annuel = 160 mesures en sortie de dépôt, soit 40 mesures par trimestre

Niveau d'exigence Pourcentage observations conformes = nb. observations conformes / 160 observations

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	92%	92%	92%	92%	92%	92%	92%
Bonus maxi pour score de	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%
Malus maxi pour score de	86%	86%	86%	86%	86%	86%	86%

4.2 Propreté des rames

Critère	Propreté des véhicules Le client emprunte des véhicules propres à l'intérieur et à l'extérieur.
Périmètre d'application	Toutes les rames – véhicules contrôlés au remisage
Conformité	Une observation est composée, au minimum, des items suivants :
	Extérieur du véhicule 1. Propreté face avant 2. Propreté face latérale droite 3. Propreté face arrière 4. Propreté face latérale gauche 5. Dégât carrosserie face avant 6. Dégât carrosserie face latérale droite 7. Dégât carrosserie face arrière 8. Dégât carrosserie face latérale gauche Intérieur du véhicule 9. Barres et poignées de maintien 10. Sièges assises + dossier 11. Sièges coques 12. Parois 13. Vitres baies 14. Vitres parois vitrées 15. Sols couloirs 16. Sols plateformes 17. Tags 18. Sièges vandalisés 19. Ecrans embarqués pour l'information voyageurs

L'observation est conforme lorsque 13 items sont conformes sur 19. Exclusion : Lorsque les machines à laver sont stoppées pour cause de grand (températures négatives), les items 1,2,3 et 4 ne sont pas mesurés, par conséquiobservation sera conforme si 11 des autres items sont conformes. Méthode de mesure Méthode de mesure Mesures contradictoires Grand Dijon / Délégataire, réalisé au CEM Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire Échantillon annuel = 160 mesures en sortie de remisage, soit 40 mesures trimestre								
							le déléga	
Niveau d'exigence Pourcentage des		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
observations conformes = nb. observations conformes / 160 observations	Objectif (score où B/M=0)	92%	92%	92%	92%	92%	92%	92%
	Bonus maxi pour score de	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%
	Malus maxi pour score de	86%	86%	86%	86%	86%	86%	86%

La note finale obtenue pour le critère sur l'ensemble du réseau bus+tram est donc égale à : 50% (propreté bus) + 50% (propreté tramway).

5.État et propreté des points d'arrêts5.1 Etat et propreté des arrêts de bus

Ce critère n'existant pas dans la démarche qualité de la délégation de service public précédente, le niveau d'exigence et les seuils objectifs ont été finalisés à l'issue de la marche à blanc réalisée au premier semestre 2010.

Indicateur État des points d'arrêts

Le client attend dans un environnement entretenu (propre, en bon état...).

Périmètre d'application Les poteaux, les abribus non publicitaires.

Conformité Une observation est composée, au minimum, des items suivants :

Abribus, poteaux d'arrêt

- 1. La structure de l'arrêt ne comporte aucune trace de dégradation.
- 2. Toutes les faces du point d'arrêt sont propres.
- 3. Absence de graffitis
- 4. Absence d'affichage sauvage
- 5. Le cadre comportant l'information DIVIA est en bon état
- 6. La borne TOTEM fonctionne, pour les arrêts équipés

Abribus

- 7. Le banc est propre
- 8. Les vitres sont propres et en bon état

L'observation est conforme lorsque 6 items sont conformes sur 8.

Méthode de mesure

Mesures contradictoires Grand Dijon / Délégataire

Mesure de Performance en Temps Réel

Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire.

Échantillon annuel = 480 observations soit 120 par trimestre

Niveau d'exigence

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	80%	Maintien niveau	+1%	+1%	+1%	+1%	+1%
Bonus maxi pour score de	85%						
Malus maxi pour score de	75%						

5.2 État et propreté des stations tramway

Indicateur	tat et propreté des stations e client attend dans un environnement entretenu (propre, en bon état).						
Périmètre d'application	stations tramway						
Conformité	Une observation est composée, au minimum, des items suivants : Stations tramway 1. La structure de la station ne comporte aucune trace de dégradation 2. Toutes les faces du point d'arrêt et les sols sont propres 3. Absence de graffitis 4. Absence d'affichage sauvage 5. Les caissons comportant l'information DIVIA sont en bon état 6. Les bornes TOTEM fonctionnent 7. Les bancs sont propres 8. Les vitres sont propres et en bon état 9. Le distributeur automatique de titres (DAT) est propre et en bon état 10. Absence de graffitis sur le DAT						
	L'observation est conforme lorsque 8 items sont conformes sur 10.						

Méthode de mesure	Mesures contrac Mesure de Perfo Le référentiel de Échantillon annu	ormance of mesures	en Temps Ré s fera l'objet d	el 'une réfle	xion conj		c le délég	ataire.
Niveau d'exigence						2015	2016	
	Objectif (score où B/M=0)	80%	Maintien niveau	+1%	+1%	+1%	+1%	+1%
Bonus maxi pour score 85% de								
	Malus maxi pour score de	75%						

La note finale obtenue pour le critère sur l'ensemble du réseau bus+tram est donc égale à : 50%(état et propreté des arrêts de bus) + 50%(état et propreté des stations tram).

6.Information clientèle (véhicules / points d'arrêt)

6.1 Information clientèle (Bus/Arrêts)

Critère Information clientèle

Le client dispose d'une information conforme, lisible et en cours de validité.

Périmètre d'application Tous les arrêts du réseau bus

Conformité Une observation est composée, au minimum, des items suivants :

Information à l'arrêt

- 1. Le nom de l'arrêt
- 2. Un plan général du réseau sur lequel est positionné le point d'arrêt (sauf pour les poteaux d'arrêt)
- 3. Le thermomètre des lignes desservant le point d'arrêt
- 4. Le numéro ou le nom des lignes le desservant, la destination / sens
- 5. Les horaires de passage
- 6. Les conditions tarifaires générales (sauf sur les poteaux d'arrêt)
- 7. Le lieu du point de vente le plus proche
- 8. Le numéro d'appel tel du service clientèle
- 9. L'adresse du site internet

L'observation est conforme lorsque les items 1 à 5 sont conformes, et si 2 des 4 autres items sont conformes.

Information embarquée

- 1. Prix du PASS 1H dépannage vendu à bord
- 2. Information de caméra de vidéosurveillance et interdiction de fumer
- 3. Extrait du règlement d'usage du réseau (dont Consignes de sécurité)
- 4.
- 5. Pictogrammes places réservées

- 6. Numéro d'appel du service clientèle et adresse du site Internet
- 7. L'affichage événementiel est en cours de validité
- 8. Girouettes avant (N° de ligne de destination)
- 9. Girouette latérale (destination)
- 9 Girouette arrière (N° de ligne)
- 10. Annonce visuelle et sonore du prochain arrêt
- 11. Valideurs : information indiquant que le titre est validé
- 12. Valideurs : choix du titre ou validation multiple possible à partir d'un seul titre

L'observation est conforme lorsque 10 items sont conformes sur 12.

Méthode de mesure

Mesures contradictoires Grand Dijon / Délégataire

Mesures de Performance en Temps Réel

Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire.

Échantillon annuel =

560 observations aux arrêts réalisées soit 140 mesures par trimestre

+ 160 observations à bord des véhicules soit 40 mesures par trimestre

Niveau d'exigence

Pourcentage des

observations conformes =

nb. observations conformes /

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
S	Objectif (score où B/M=0)	97%	97%	97%	97%	97%	97%	97%
	Bonus maxi pour score de	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Malus maxi pour score de	94%	94%	94%	94%	94%	94%	94%

6.2 Information clientèle (tramways / stations)

Critère	Information clientèle Le client dispose d'une information conforme, lisible et en cours de validité.
Périmètre d'application	35 stations tramway + 33 rames
Conformité	Une observation est composée, au minimum, des items suivants :
	Information en station
	1. Le nom de la station
	2. Un plan général du réseau sur lequel est positionné le point d'arrêt
	3. Le thermomètre des lignes desservant le point d'arrêt
	4. Le numéro ou le nom des lignes le desservant, la destination / sens
	5. Les horaires/fréquence de passage
	6. Les conditions tarifaires générales
	7. Le lieu du point de vente le plus proche (sur la fiche horaire)
	8. Le plan de quartier
	9. Le numéro d'appel tel du service clientèle
	10. L'adresse du site internet
	11. Affichage des horaires de passage des prochains tramways sur les écrans d'information voyageurs (sauf en cas de situation perturbée)
	12. Distributeurs automatiques de titres : les menus déroulants fonctionnent correctement

13. Distributeurs automatiques de titres : tous les moyens de paiement sont acceptés

L'observation est conforme lorsque les items 1 à 5 sont conformes, et si 4 des 8 autres items sont conformes.

Information embarquée

- 1. Tarifs (PASS voyages et abonnements)
- 2. Adresse et horaires d'ouverture de l'agence commerciale
- 3. Numéro d'appel du service clientèle et adresse du site Internet
- 4. Information de caméra de vidéo surveillance
- 5. Information « zone non-fumeur »
- 6. Extrait du règlement d'usage du réseau (dont Consignes de sécurité)
- 7. Pictogrammes places réservées et accès/espace PMR
- 8. Girouettes avant (N° de ligne et destination)
- 9. Girouette latérale (destination)
- 10. Girouette arrière (N° de ligne et destinations)
- 11. Annonce visuelle et sonore du prochain arrêt
- 12. Plan schématique du réseau
- 13. Thermomètres des lignes T1 et T2
- 14. Autocollants explicitant l'usage des poignées de secours et de l'interphone
- 15. Valideurs : information indiquant que le titre est validé
- 16. Valideurs : choix du titre ou validation multiple possible à partir d'un seul

L'observation est conforme lorsque 14 items sont conformes sur 16.

Méthode de mesure

Mesures contradictoires Grand Dijon / Délégataire

Mesures de Performance en Temps Réel

Le référentiel de mesures fera l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire. Le référentiel de mesures et l'objectif de conformité concernant les équipements billettique feront l'objet d'une réflexion conjointe avec le délégataire pendant le premier trimestre des contrôles afin de ne pas pénaliser le délégataire pour des défauts imputables au constructeur.

Échantillon annuel:

40 observations en station réalisées soit 10 mesures par trimestre

+ 36 observations à bord dans les tramways soit 9 mesures par trimestre

Niveau d'exigence Pourcentage observations conformes = nb. observations conformes /

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	97%	97%	97%	97%	97%	97%	97%
Bonus maxi pour score de	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Malus maxi pour score de	94%	94%	94%	94%	94%	94%	94%

La note finale obtenue pour le critère sur l'ensemble du réseau bus+tram est donc égale à :

50%(information clientèle (bus/arrêts)) +50%(information clientèle (tramway/stations)).

7. Traitement des réclamations

Critère Traitement des réclamations

Périmètre d'application

Conformité

- 1. Toutes les réclamations des clients écrites (registre des réclamations, courrier et mail) et orales (téléphone) adressées au délégataire par les clients font l'objet d'une réponse personnalisée et adaptée dans un délai de 15 jours ouvrés, à compter de la date de réception chez DIVIA.
- 2. Au préalable, prise en compte sous un délai de 3 jours ouvrés à compter de la date de réception chez DIVIA par envoi d'un courrier, d'un courriel ou par prise de contact téléphonique.

L'observation est conforme lorsque tous les items sont conformes.

Méthode de mesure

Mesure de Performance en Temps Réel Keolis Dijon + mesures contradictoire ponctuelles

Échantillon annuel = toutes les réclamations reçues ou au minimum 50%

Niveau d'exigence Pourcentage observations conformes = nb. observations conformes / nb. réclamations reçues

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	98%	98%	98%	98%	98%	98%	98%
Bonus maxi pour score de	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Malus maxi pour score de	96%	96%	96%	96%	96%	96%	96%

8. Satisfaction de la clientèle

Pour le critère satisfaction des clients, une enquête par entretiens téléphoniques avec les clients du réseau avec des quotas de clients/ligne ou type de ligne et HC / HP sera réalisée tous les ans sur la base du questionnaire validé par le délégataire et le Grand Dijon.

Le délégataire sera intéressé à l'amélioration de la satisfaction de la clientèle au travers d'un bonus-malus calculé sur la base de l'indice global de satisfaction déterminé par les deux parties. Cet indice correspond à l'objectif de conformité.

Critère Satisfaction de la clientèle

Périmètre d'application Enquête annuelle satisfaction

Conformité

L'indice de satisfaction est calculé à partir des résultats du questionnaire. Il sera donc défini par les deux parties, au moment de la validation du questionnaire.

Méthode de mesure

Mise en place par Keolis Dijon en concertation avec le Grand Dijon Enquête annuelle (octobre/novembre) - Questionnaire et méthodologie d'enquête à valider conjointement

Échantillon annuel = 500 à 600 personnes enquêtées

Niveau d'exigence Indice de satisfaction

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif (score où B/M=0)	85%	+0.5%	+0.5%	+.05%	+0.5%	+0.5%	+0.5%
Bonus maxi pour score de	90%						
Malus maxi pour score de	80%						

Le dispositif sera ajusté en fonction des résultats de chaque année. Le taux de progression annuel est égal ou supérieur à + 0,5%.

Annexe 8.1:

Questionnaire - Etude de satisfaction Divia 2012

Module 1 : Introduction & sélection de l'individu sondé

<u> P</u>	<u>rise</u>	de	contact

		ous réalisons une enquête sur les re de DIVIA . Auriez-vous quelques
- Oui maintenant	→ L'interview se poursuit	
- Oui mais plus tard	→ Rendez-vous	
- Non	→ Fin de questionnaire	
Sélection de l'individu à i	<u>nterroger</u>	
S1. Pouvez-vous me confirmez	que vous résidez bien à (VILL	E RESIDENCE) ?
Oui	• •	
Si non, préciser Ville : ET C	code Postal : _ _	
S2. De combien de personnes de La	au total se compose votre foye	r, y compris vous même ?
S3. Dans votre ménage, combi actuellement (exercent une act		
,	_ personnes	Les questions S2 à S4 sont indispe
S4. Pouvez-vous m'indiquer l'â ndividu 1 Sexe : Âge	ge et le sexe de chacun :	pour : Gérer les quotas et s'assurer que l'échanti représentatif de la population concernée
ndividu 2 Sexe: Âge:	:	Assurer la représentativité des clie
	·	estimer correctement le taux de pénétra
//go		réseau . Un des biais du téléphone est représenter parmi les répondants aux enqu
Sélection de la personne à interro	oger en fonction	personnes peu mobiles, c'est à dire très pré
des quotas sexe, âge, activité.	·	leur domicile et donc plus facilement joig Ce biais est particulièrement gênant en ma
Duis is mandau à 100 forame de la v		transports, Afin de ne pas sur-interroger
Puis-je parler à Prénom de la p - Oui. c'est moi	personne ?	foyer les personnes les moins mobiles e
- Oui, je vous la passe		généralement une plus forte propension à re
- Non, elle est absente	Prise de rendez-vous	au téléphone ou ayant l'habitude de répo téléphone, une personne est tirée au sort foyer parmi les 15 ans et plus y résidant.
Si la personne interviewée n'est μ	oas le contact,	seule est susceptible de répondre au téléph
refaire la présentation de l'étude.		absence, prise de RDV). En l'absence
 Individu présent 	→ L'interview se poursuit	moule, les réponses aux questions Q1 et Q
 Individu absent 	→ Prise de rendez-vous	faussées
S5. Quelle est votre profession	?	
Agriculteur, exploitant		
Artisan, commerçant	(2)	
Cadre supérieur, prof. Intellectuelle	(3)	

Cadre moyen, technicien, enseignant.....(4)

Les questions S2 à S4 sont indispensables

Gérer les quotas et s'assurer que l'échantillon est représentatif de la population concernée

Assurer la représentativité des clients et estimer correctement le taux de pénétration du réseau. Un des biais du téléphone est de surreprésenter parmi les répondants aux enquêtes les personnes peu mobiles, c'est à dire très présentes à leur domicile et donc plus facilement joignables. Ce biais est particulièrement gênant en matière de transports, Afin de ne pas sur-interroger dans un foyer les personnes les moins mobiles et ayant généralement une plus forte propension à répondre au téléphone ou ayant l'habitude de répondre au téléphone, une personne est tirée au sort dans le foyer parmi les 15 ans et plus y résidant, et elle seule est susceptible de répondre au téléphone, (si absence, prise de RDV). En l'absence de ce moule, les réponses aux questions Q1 et Q2 seront faussées

Employé, ouvrier	(5)
Retraité	(6)
Ecolier, lycéen, étudiant	(7)
Module 2 : Utilisati	ion du réseau
Q1. Au cours des 6 derniers mo	is, avez-vous utilisé le bus ou le tramway DIVIA ?
Oui Non	` '
Q2. Au cours des 6 derniers	mois, selon quelle fréquence avez-vous utilisé le bus ou le
tramway ? Tous les jours ou presque	(1)
3 ou 4 fois par semaine	• •
Au moins une fois par semaine	.,
Au moins une fois par mois	(4)
Moins souvent	(5)
	emaines, avez-vous utilisé le bus ou le tramway ?
Oui le bus uniquement	(1) → Si oui bus uniquement, après la question 9, aller à la Q10
Oui le tramway uniquement	(2) → Si oui tramway uniquement, après la question 9, aller à la Q18
Oui les deux modes	(3) → Si oui les deux modes, tirage aléatoire pour Q9 et 10 ou Q9 et 18
Non aucun des deux	(4) → Si non, après la question 9, aller à la Q26
Q4. Pour vous rendre à votre tr utilisé le bus ou le tramway ?	avail ou sur votre lieu d'étude, selon quelle fréquence avez-vous
Tous les jours ou presque	(1)
3 ou 4 fois par semaine	(2)
Au moins une fois par semaine	(3)
Au moins une fois par mois	(4)
Moins souvent	
Willia Souverit	(0)
	visites à de la famille ou des amis, démarches administratives ou
autres, selon quelle fréquence à Tous les jours ou presque	avez-vous utilisé le bus ou le tramway ?
3 ou 4 fois par semaine	
Au moins une fois par semaine	
Au moins une fois par mois	(4)
Moins souvent	(5)
Q6. Depuis combien de temps ê Moins de 6 mois	
Entre 6 mois et un an	(2)

Entre un et 2 ans	(3)		
Plus de 2 ans	(4)		
Q7. Quel titre de transport utilisez-ve	•	ent pour vos déplacements ? Pass MENSUEL et ANNUEL 26 et +	(0)
Pass 1 h	, ,		. ,
Pass 24 h	(2)	Pass 5/17 MENSUEL et ANNUEL	(9)
Pass 10+1	(3)	Pass 18/25 MENSUEL ,9 MOIS et ANNUEL	(10)
Pass 10+1 tarif réduit (familles nombreuses)	(4)	Pass CMU (10+1 et MENSUEL)	(11)
Pass 50 voyages (demandeurs d'emploi)	(5)	Pass TER+DIVIA (journée,hebdo, mens, annu).	(12)
Pass 20 voyages (pers âgées, anciens combattants)	(6)	Pass Transco+Divia (journée, hebdo, mens)	(13)
PASS 7 jours	(7)	Autres Titres	(14)
Q7 bis. Si Q7 = 14, précisez :			
Q8. Quelle(s) sont les 2 principales I		s avez l'habitude d'utiliser ? Bus 18	(17)
	,		, ,
T2 Tram	(2)	Bus 19	(18)
Lianes 2	(3)	Bus 20	(19)
Lianes 3	(4)	Bus 21	(20)
Lianes 4	(5)	Bus 22	(21)
Lianes 5	(6)	Bus 23	(22)
Lianes 6	(7)	Express BA 102	(23)
Lianes 7	(8)	Proxi 30	(24)
Bus 10	(9)	Proxi 31	(25)
Bus 11	(10)	Proxi 32	(26)
Bus 12	(11)	Flexo 40	(27)
Bus 13	(12)	Flexo 41	(28)
Bus 14	(13)	Corol	(29)
Bus 15	(14)	City	(30)
Bus 16	(15)	Pleine Lune	(31)
Rue 17	(16)		

Module 3 : Satisfaction vis-à-vis de Divia

Satisfaction Générale DIVIA

Q9. Globalement, êtes-vous des services de Divia, les tran	sports	du Gra	nd Dijo	n ?		
Très satisfait(1)						
Assez satisfait(2)						
Peu satisfait(3)						
Pas du tout satisfait(4)						
Catisfaction DIIC (client bus on O2 antilioation de	. .			1 1 2 2 2 2		
Satisfaction BUS (client bus en Q3 : utilisation du semaines) réponses (1) et (3) (réponse bus en tirag				4 aerr	<u>iieres</u>	-
A. Nous allons d'abord évoquer ensemble <u>l'offre de transproposé par le bus</u> . Q10. Globalement, êtes-vous				erte, po	nctuali	té)
	Très satisfa		-	- I tou	t L	P NO
	◎ ◎		8			
a. De la fréquence des bus (temps d'attente entre les bus/nombre de bus pa	r					
heure) b. De la ponctualité et du respect des horaires						
c. Du temps de parcours						
d. De l'organisation des correspondances entre bus ou entre bus et tramway						
e. De la rapidité de circulation						
 f. Du territoire couvert par le réseau de bus (quartiers et communes desservies) 	3					
g. De la proximité des arrêts par rapport à vos lieux de départ, de destination						
h. De la régularité du service						
i. De la fréquence et de la desserte en soirée après 20h						
j. De la fréquence et de la desserte le samedi, dimanche et fête						
k. De la fréquence et de la desserte durant les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, hiver, Pâques)	3					
Q11. Globalement, êtes-vous de l'offre de transport propo fréquence) ?	sée pa	ar le bus	s (desse	ertes, po	nctuali	té,
()						
Assez satisfait(2)						
Peu satisfait(3)						
Pas du tout satisfait(4)						
B. Nous allons maintenant évoquer ensemble <u>l'environneme</u>	nt du v	<u>oyage</u> .				
Q12. Globalement, êtes-vous						
5	Très satisfait © ©	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	NSP	NC
Les arrêts				88		

c. De l'état général des arrêts de bus						
<u>Les bus</u>						
d. Du confort des bus et de leur aménagement						
e. De la facilité pour trouver une place assise						
f. De l'accessibilité des bus (facilité pour monter et descendre)						
g. De la propreté des bus						
h. De l'affluence à l'intérieur des bus						
i. De l'état général des bus (vétusté, dégradations,)						
Q13. Globalement, êtes-vous de l'environnement du	ı vovade (arr	âte váh	iculos	12		
Très satisfait	i voyage (aii	cts, ven	icuics	··/ ·		
Assez satisfait(2)						
` '						
Peu satisfait(3)						
Pas du tout satisfait(4)						
C. Nous allons maintenant évoquer ensemble <u>l'enviror</u> Q14. Globalement, êtes-vous	nnement et d	e l'atmo	<u>sphère</u>	du voya	ige.	
	Très	Assez	Peu	Pas du		
	Très satisfait	Assez satisfait		Pas du tout satisfait	NSP	
				tout	NSP	
	satisfait	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs	satisfait	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs b. De l'amabilité et la compétence des conducteurs pour répondre	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs b. De l'amabilité et la compétence des conducteurs pour répondre questions des voyageurs	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs b. De l'amabilité et la compétence des conducteurs pour répondre questions des voyageurs c. De la disponibilité des conducteurs en cas de besoin	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs b. De l'amabilité et la compétence des conducteurs pour répondre questions des voyageurs c. De la disponibilité des conducteurs en cas de besoin d. De l'amabilité des contrôleurs en cas de contrôle e. De l'amabilité et la compétence des autres personnels rencontrés à	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs b. De l'amabilité et la compétence des conducteurs pour répondre questions des voyageurs c. De la disponibilité des conducteurs en cas de besoin d. De l'amabilité des contrôleurs en cas de contrôle e. De l'amabilité et la compétence des autres personnels rencontrés à des bus	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs b. De l'amabilité et la compétence des conducteurs pour répondre questions des voyageurs c. De la disponibilité des conducteurs en cas de besoin d. De l'amabilité des contrôleurs en cas de contrôle e. De l'amabilité et la compétence des autres personnels rencontrés à des bus Les passagers	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	
Le personnel a. De la qualité de conduite des conducteurs b. De l'amabilité et la compétence des conducteurs pour répondre questions des voyageurs c. De la disponibilité des conducteurs en cas de besoin d. De l'amabilité des contrôleurs en cas de contrôle e. De l'amabilité et la compétence des autres personnels rencontrés à des bus Les passagers f. Du sentiment de sécurité pendant le voyage	satisfait © ©	satisfait	satisfait	tout satisfait	NSP	

D. Nous allons maintenant évoquer ensemble <u>l'information proposée par Divia</u>

Q16. Globalement, êtes-vous ...

	Très satisfait © ©	Assez satisfait	Peu satisfait ⁽³⁾	Pas du tout satisfait ເຂື	NSP	NC
Dans les bus						
a. De l'information disponible dans les véhicules (tarifs, plans, cadres d'informations)						
b. De l'information sur le trajet en cours dans les véhicules (temps de parcours restant, prochain arrêt, lieux remarquables)						
c. De l'information sur les correspondances dans les véhicules						
d. De l'information en cas de perturbation (déviations)						
Aux arrêts						
e. De l'information disponible aux arrêts (tarifs, plans, cadres d'informations)						
f. De l'information sur le temps d'attente aux arrêts (si équipé)						
g. De l'information en cas de perturbation (déviations)						

Q17.	Globalement, êtes-vou	ıs de l'information	délivrée dans	le bus ?
w.,.	Globalciliciti. Clc3-Vol	is ac i illiolillatioli	aciivi ce aaiis	ic bus i

Très satisfait	(1
Assez satisfait	(2
Peu satisfait	(3
Pas du tout satisfait	(4

Satisfaction TRAMWAY (client bus en Q3 : utilisation du tramway au cours des 4 dernières semaines) réponses (2) et (3) (réponse tramway en tirage aléatoire)

A. Nous allons d'abord évoquer ensemble <u>l'offre de transport</u> (fréquence, desserte, ponctualité proposé par le tramway.

Q18. Globalement, êtes-vous ...

	Très satisfait © ©	Assez satisfait	Peu satisfait ⊗	Pas du tout satisfait ⊗⊗	NSP	NC
a. De la fréquence des tramways (temps d'attente entre les tramways/nombre de tramways par heure)						
b. De la ponctualité et du respect des horaires						
c. De la régularité du service						
d. De l'organisation des correspondances entre bus ou entre bus et tramway						
e. De l'itinéraire emprunté par le tramway						
f. Du temps de parcours						
g. De la fiabilité du tram (absence de pannes, incidents techniques)						
h. De la fréquence en soirée						
i. De la fréquence le samedi, dimanche et fête						

Très satisfait(1)						
Assez satisfait(2)						
Peu satisfait(3)						
Pas du tout satisfait(4)						
B. Nous allons maintenant évoquer ensemble <u>l'environnem</u>	<u>ent du v</u>	<u>oyage</u> .				
Q20. Globalement, êtes-vous						
	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout	NSP	NC
	⊕ ⊕	☺	8	satisfait	INOI	INC
Les stations a Du confort des stations de tramway pour circular s'asseoir attendre		ı	l	,		
a. Du confort des stations de tramway pour circuler, s'asseoir, attendre	<u> </u>					
 b. De la propreté des stations de tramway c. De l'équipement des stations de tramway : automate de vente, écrans 						
d'information, d. De l'état général des stations						
d. De l'état general des stations	<u> </u>					
<u>Les rames</u>						
e. Du confort des rames et de leur aménagement						
f. De la facilité pour trouver une place assise						
g. De l'accessibilité des rames (facilité pour monter et descendre)						
h. De la propreté des rames						
i. De l'affluence à l'intérieur du tramway						
j. De l'état général des rames (dégradations,)						
Q21. Globalement, êtes-vous de l'environnement du voy	age (sta	tions. ra	ames) ?		
Très satisfait(1)		,		, -		
Assez satisfait(2)						
Peu satisfait(3)						
Pas du tout satisfait(4)						
C. Nous allons maintenant évoquer ensemble <u>l'environnem</u>	ont ot d	a l'atma	enhàra	du vova	nae	
Q22. Globalement, êtes-vous	ent et u	e i atiiio	spilere	<u>uu voya</u>	<u>ye</u> .	
	Très	Assez	Peu	Pas du tout	_	
	satisfait	satisfait ©	satisfait	satisfait	NSP	NC
				88		
a. De l'amabilité des contrôleurs en cas de contrôle						
b. Du sentiment de sécurité pendant le voyage						
c. Du sentiment de sécurité pendant l'attente aux stations						

Q19. Globalement, êtes-vous ... de l'offre de transport proposée par le tramway (desserte,

ponctualité, fréquence...) ?

e. Du respect mutuel entre passagers						
f. De l'amabilité et la compétence des autres personnels rencontrés à bord du tram						
Q23. Globalement, êtes-vous de l'ambiance de voyage ?						
Très satisfait(1)						
Assez satisfait(2)						
Peu satisfait(3)						
Pas du tout satisfait(4)						
D. Nous allons maintenant évoquer ensemble <u>l'information</u>	sur le ti	amway	propos	ée par D	OIVIA	
Q24. Globalement, êtes-vous				_		_
	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas du tout	NED	N
	© ©	©	⊗	satisfait	NSP	IN
				00		
Dans les rames						
a. De l'information disponible dans les rames (tarifs, plans, cadres d'informations $\ldots)$						
b. De l'information sur le trajet en cours dans les rames (temps de parcours restant, prochaine station, lieux remarquables \dots)						
c. De l'information sur les correspondances dans les rames						
d. De l'information en cas de perturbation (retards) du trafic						
e. Du niveau sonore de l'information						
e. Du niveau sonore de l'information Aux stations						
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres						
Aux stations						
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres d'informations)						
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres d'informations) g. De l'information sur le temps d'attente aux stations						
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres d'informations) g. De l'information sur le temps d'attente aux stations h. De l'information en cas de perturbation (retards) du trafic i. De l'information sur les correspondances						
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres d'informations) g. De l'information sur le temps d'attente aux stations h. De l'information en cas de perturbation (retards) du trafic						
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres d'informations) g. De l'information sur le temps d'attente aux stations h. De l'information en cas de perturbation (retards) du trafic i. De l'information sur les correspondances	ans le tra	amway	?			
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres d'informations) g. De l'information sur le temps d'attente aux stations h. De l'information en cas de perturbation (retards) du trafic i. De l'information sur les correspondances j. Du niveau sonore de l' information	ans le tra	amway 1	?			
Aux stations f. De l'information disponible aux stations (tarifs, plans, cadres d'informations) g. De l'information sur le temps d'attente aux stations h. De l'information en cas de perturbation (retards) du trafic i. De l'information sur les correspondances j. Du niveau sonore de l' information Q25. Globalement, êtes-vous de l'information délivrée da	ans le tra	amway 1	?			

Module 4 : Habitudes & satisfaction vis-à-vis des titres de transport

Q26. Où avez-vous l'habitude d'ache		rtes d	e bus	et/o	u tram	?		
Aux distributeurs aux stations tram	(2)							
A l'agence Divia (place Darcy)	(3)							
Dans un point de vente (dépositaires)	(4)							
Sur le site Divia.fr	(5)							
A la gare SNCF (EVI espace de vente interm.)	(6)							
Via Illico (par correspondance)	(7)							
Non concerné (titres délivrés gratuitement)	(8)							
Q27. Globalement, êtes-vous								
		Très		ssez atisfait	Peu satisfait	Pas o		
		© ©		©	Satisian	satisfa	NSP	NC
a. De l'information sur la tarification et les titre	es de transports							
b. De la facilité pour acheter un titre de trans	port							
Q28. Enfin, voici 3 affirmations sur avec chacune d'entre-elles ?	le prix des tickets et	cartes	s. Po	uvez-	vous n			ètes
			Tout à d'acco		Plutôt 'accord	Plutôt pas d'accord	 ut cord	NSP
a. Les titres proposés sont adaptés à ma fré	équence d'utilisation du rése	eau						
b. Le prix de mon titre de transport corres réseau	spond à la qualité de servi	ce du						
c. Le prix du trajet en bus et/ou tram est moi	ns cher qu'en voiture							
Module 5: Vos contac	cts avec Divia	<u>1</u>						
Q29. Au cours des 6 derniers mois de Contacté MOBIGO au 03 80 11 29 29								
Consulté les sites Internet Divia *	(2) (Divia, Diviabilletique,	Diviabu	settrar	n)				
Envoyé un email à Divia	(3)							
Envoyé un courrier à Divia	(4)							
Eté à l'agence Divia (place Grangier ou Darcy)).	(5)							
Eté à l'espace de Vente Intermodal								
de la gare SNCF	(6)							
Consulté les horaires sur votre mobile								
via le service divia.mobi	(7)							

Q30.	Pour quel motif avez-vous conta	acté Divia (l	RESULTAT Q29) dans les 6 derniers mois ?
Informa	ation sur des lignes ou des horaires		(1)
Informa	ation sur la tarification, les conditions d'accè	s à un titre	(2)
Informa	ation pour une grève		(3)
	Titre de transport		
Achat o	d'un titre de transport		(4)
Problè	me avec un titre de transport qui ne fonctior	nait pas	(5)
Perte c	ou vol d'un titre de transport		(6)
Demar	de d'indulgence après un contrôle		(7)
Pour u	n objet trouvé		(8)
	Réclamations		
Signale	er un problème de la ligne		(9)
Signale	er un problème avec le personnel		(10)
Signale	er un autre problème ou pour un autre motif		(11)
			satisfait(e) de vos appels au 03 80 11 29 29 ?
Très sa	tisfait	(1)	
Assez	satisfait	(2)	
Peu sa	tisfait	(3)	
	tout satisfaitte Internet que vous avez consul	•	Q29=2). Dans l'ensemble avez-vous été satisfait(e viabilletique, diviabusettram) ?
Très sa	atisfait	(1)	
Assez	satisfait	(2)	
Peu sa	tisfait	(3)	
Pas du	tout satisfait	(4)	
	(SI 29=3). Avez-vous eu une répo		e email ?
Non		(2)	

Q34. (SI Q33=1). Dans l'ens		été satisfait(e) de	· la réponse à votre email	?
	, ,			
Assez satisfait	()			
Peu satisfait	(3)			
Pas du tout satisfait	(4)			
Q35. (SI Q29=4). Avez-vous	s eu une réponse à	votre courrier ?		
Oui	(1)			
Non	(2)			
Q36. (SI Q35=1). Dans l'ens	semble avez-vous	été satisfait(e) de	la réponse à votre courri	ier ?
Très satisfait	(1)			
Assez satisfait	(2)			
Peu satisfait	(3)			
Pas du tout satisfait	(4)			
Q37. (SI Q29=5). Dans l'ens		été satisfait(e) de	votre visite à l'agence Di	ivia ?
Assez satisfait	(2)			
Peu satisfait	(3)			
Pas du tout satisfait	(4)			
Q38. (SI Q29=6). Dans l'ens	semble avez-vous	été satisfait(e) de	votre visite à l'EVI de la ç	gare SNCF ?
Très satisfait	(1)			
Assez satisfait	(2)			
Peu satisfait	(3)			
Pas du tout satisfait	(4)			
Q39. (SI Q29=7 ou 8). Dans votre mobile via le service			de la consultation des ho	oraires sur
Très satisfait	- '	•		
Assez satisfait	(2)			
Peu satisfait	(3)			
Pas du tout satisfait	(4)			

Module 7 : Conclusion

Q40.Finalement, de façon générale, transports du Grand Dijon ?	diriez-vous que vous êtes des services de Divia, les
Très satisfait	(1)
Assez satisfait	(2)
Peu satisfait	(3)
Pas du tout satisfait (4)	
Q41. Au cours des 6 derniers mois, s'est?	la qualité des transports en commun DIVIA du Grand Dijon
Fortement améliorée	(1)
Améliorée	(2)
N'a pas évolué	(3)
S'est dégradée	(4)
S'est fortement dégradée	(5)
Od? Au cours des presheins mais	
de DIVIA du Grand Dijon ?	envisagez-vous d'utiliser le réseau des transports en commun
De plus en plus souvent	(1)
Plus souvent, en fonction des occasions	(2)
Selon la même fréquence qu'actuellement	(3)
Plutôt moins souvent	(4)
De moins en moins souvent	(5)
Plus du tout	(6)
Q42 bis. SI Q42 = 4, 5 ou 6, p	our quelles raisons ?
Q43. Pour vos déplacements dans l' transport en commun DIVIA du Grar	agglomération, recommanderiez à vos proches le service de
Oui certainement	
Oui plutôt	(2)
Non, plutôt pas	(3)
Non, pas du tout	(4)
Q43 bis. SI Q43= 3 ou 4, pou	r quelles raisons ?
Q44. Pour finir, avez-vous des rem commun DIVIA du Grand Dijon ?	narques ou des suggestions sur le service des transports en

DSP du réseau de transport urbain du Grand Dijon - Convention MISE À JOUR DE L'ANNEXE 16.1

DIALOGUE SOCIAL

EΤ

CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC

(Loi n° 2007 - 1224 du 21 août 2007)

PLAN DE TRANSPORT ET PLAN D'INFORMATION

1. CHAMP D'APPLICATION

Article 1

"La présente loi est applicable aux services publics de transport terrestre régulier de personnes à vocation non touristique".

"Pour l'application de la présente loi, on entend par :

- 1 <u>Entreprise de transport</u> : toute entreprise ou toute régie, chargée d'une mission de service public de transport régulier de personnes à vocation non touristique.
- 2 <u>Autorité organisatrice de transport</u>: toute collectivité publique, groupement de collectivités publiques ou établissement public compétent, directement ou par délégation, pour l'institution et l'organisation d'un service public de transport terrestre régulier de personnes à vocation non touristique".

Le délégataire titulaire du contrat de Délégation de Service Public Transport, est directement concerné par l'application de la loi ainsi que les entreprises sous-traitantes.

Cas particuliers

- Les services Proxi desservent de façon régulière ou sur réservation les communes de la périphérie de l'agglomération dijonnaise. Lorsque ces communes sont desservies par d'autres services (lignes régulières ou services scolaires), les services Proxi assurant leur desserte sont exclus du périmètre.
 - Exemple : si la commune de Magny-sur-Tille bénéficie d'une desserte via un service scolaire Bus Class', tout ou partie du service Proxi 31 ne sera pas nécessairement assuré.
- Les services DiviAccès pour les personnes à mobilité réduite étant des services sur réservation, ils sont exclus du champ d'application.

2. MOTIFS DE PERTURBATION

Article 4

"Sont réputées prévisibles les perturbations qui résultent :

- de grèves,
- de plans de travaux,
- d'incidents techniques, dès lors qu'un délai de trente-six heures s'est écoulé depuis leur survenance.
- d'aléas climatiques, dès lors qu'un délai de trente-six heures s'est écoulé depuis déclenchement d'une alerte météorologique,
- de tout évènement dont l'existence a été portée à la connaissance de l'entreprise de transport par le représentant de l'Etat, l'autorité organisatrice de transport ou le gestionnaire de l'infrastructure depuis trente-six heures".

2.1 Grève

La loi ne fait aucune distinction entre les motifs de la grève, qu'ils soient internes à l'entreprise ou à caractère national et professionnel.

Il est en revanche nécessaire que l'interruption de travail soit une grève et non une interruption collective illicite du travail pour que les dispositions de la loi trouvent à s'appliquer.

A titre d'exemple, il faut rappeler que les interruptions collectives de travail, sans préavis, motivées par une agression sur le réseau ou par un risque présumé, sont des mouvements illicites au regard du droit de grève. Ces cas d'interruption collective du travail ou les entraves à la liberté du travail n'entraînent pas l'application de la loi du 21/08/07.

2.2 Autres cas de perturbations prévisibles du trafic

Ils sont listés dans l'article 4 ci-dessus avec des délais de 36 heures.

Il nous semble en revanche qu'un plan neige ou verglas spécifique doit être proposé en parallèle des plans transports ci-après car certains itinéraires peuvent être difficiles à emprunter (rues en pente, quartiers en hauteur...). C'est en effet sur les axes prioritaires du plan neige que les efforts de déneigement devront porter (cf. partie 5).

Les choix de dessertes prioritaires et niveaux de service préconisés dans ce document correspondent donc aux perturbations pour grève.

3. DESSERTES PRIORITAIRES ET NIVEAUX DE SERVICE

Article 4 (extraits)

"Après consultation des usagers lorsque existe une structure les représentant, l'autorité organisatrice de transport définit les dessertes prioritaires en cas de perturbation prévisible du trafic."

"Pour assurer les dessertes prioritaires, l'autorité organisatrice de transport détermine différents niveaux de service en fonction de l'importance de la perturbation."

"Pour chaque niveau de service, elle fixe les fréquences et les plages horaires."

"Il doit correspondre à la couverture des besoins essentiels de la population."

"Les priorités de dessertes et les différents niveaux de service sont rendus publics."

"Le représentant de l'Etat est tenu informé par l'autorité organisatrice de transport de la définition des dessertes prioritaires et des niveaux de services attendus, ainsi que de l'élaboration des plans visés au II et de leur intégration dans les conventions d'exploitation."

"En cas de carence de l'autorité organisatrice de transport, et après mise en demeure, le représentant de l'Etat arrête les priorités de dessertes ou approuve les plans visés au II."

3.1Les dessertes prioritaires

On peut considérer que l'organisation des dessertes existantes du réseau Divia répond, par principe, à la couverture des besoins de la population. Ainsi, le maintien du réseau normal avec un nombre de passages limité pourrait sembler comme adapté puisque desservant toutes les communes et tous les quartiers, même de façon dégradée.

Cependant, on peut craindre dans le cas d'une couverture générale totale une dilution des moyens ne permettant pas d'obtenir un nombre de passages suffisants pour être attractif.

Ainsi, au sein des dessertes existantes on peut considérer que les lignes 1 à 7 (Tramway et Lianes) qui couvrent plus de 90 % des déplacements correspondent à la couverture des "besoins essentiels de la population" et que c'est sur ces lignes que devrait être mis en œuvre le niveau minimal de service.

A une logique géographique de couverture, il a donc été préféré une logique de flux sur des itinéraires existants : les Lianes (plans S2 et S1). Ce n'est que pour le plan S3 (50 % des effectifs présents) que l'on envisage de faire fonctionner l'ensemble du réseau.

3.2Les principes directeurs retenus pour la consistance des services

Ce sont les mêmes que ceux qui ont été définis lors de la création du nouveau réseau Divia : simplicité, attractivité et lisibilité.

- TOUTES LES COMMUNES BENEFICIERONT D'UNE DESSERTE par au moins un aller-retour journalier (aux heures scolaires), du lundi au samedi
- PRIORITE AU RESEAU DE JOUR, qui représente 95% des voyages quotidiens Amplitude 5h30/20h00 au centre ville. Maintien du service de soirée dans les scénarii les plus favorables (uniquement pour le tramway les samedi et dimanche). Le dimanche, la priorité est donnée aux services assurés l'après-midi.
- ITINÉRAIRES RETENUS IDENTIQUES aux itinéraires habituels Pas de lignes créées spécifiquement
- CAPACITE MAXIMALE OFFERTE grâce à l'usage du plus grand nombre de bus articulés possible
- **DEFINITION D'UN SEUIL MINIMAL d'OFFRE**En dessous de 15%, on considère que les conditions de déplacements (sécurité) seront telles qu'il n'est pas possible d'envisager un « service minimum ».
- FREQUENCE CONSTANTE afin de faciliter communication et mémorisation
- COROL et CITY ne fonctionneront pas dans tous les cas de figure car ne correspondant pas à des besoins prioritaires (City) ou pouvant être suppléé par une autre ligne (COROL)
- LES SERVICES PROXI ne pourront être assurés que sur réservation

Trois plans sont proposés affichant des niveaux de services contrastés :

- Plan S3: au moins 50 % des effectifs de conduite prévus, présents
- Plan S2: au moins 35 % des effectifs de conduite prévus, présents
- Plan S1 : au moins 15 % des effectifs de conduite prévus, présents
- Pas de service assuré en dessous du seuil de 15% d'effectif de conduite présents

Si les moyens disponibles sont supérieurs à ceux nécessaires pour proposer un type de plan, mais insuffisants pour appliquer un plan supérieur, des renforts seront proposés à minima aux heures de pointe, voire en continu dans la journée.

PLAN S3

Au moins 50% des services assurés

Amplitude du service semaine :

o Tramway: 5h30 - 0h15

o Bus: 6h30 - 0h15

• Amplitude du service samedi :

o Tramway: 5h30 - 0h15

o Bus: 6h30 - 20h00

• Amplitude du service dimanche et jours fériés :

o Tramway: 13h00 - 0h15

o Bus: 13h30 - 20h00

• Fréquence moyenne des tramway / bus

SEMAINE Hiver

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	Corol	City	B10	B11	B12	B13	B14	B15	B16	B18
10'	10'	15'	20'	15'	15'	25'			50'	25'	40'	40'	40'	40'	40'	40'
B17	B19	B20	B21	B22	B23	F40	F41	P30	P31	P32	P33	Express				
40'	60'	60'	60'	60'		45'	4 A/R	3 A/R								

SAMEDI Hiver et Eté - SEMAINE Vacances Scolaires et Eté

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	Corol	City	B10	B11	B12	B13	B14	B15	B16	B18
10'	10'	20'	25'	20'	20'	25'				50'	90'	80	90	90'	80'	
B17	B19	B20	B21	B22	B23	F40	F41	P30	P31	P32	P33					

 $\underline{\text{Nota:}} \quad \text{Les services Flexo et Express ne fonctionnent jamais le samedi}$

DIMANCHE et Jours Fériés*

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	B10	B11	B12	B13	B14	B16
15'	15'	20'	30'	20'	25'	30'		40'	50'	40'	60'	45'

^{*} Les fréquences mentionnées correspondent au service d'après midi

PLAN S2

Au moins 35% des services assurés

• Amplitude du service semaine et samedi :

o Tramway: 5h30 - 21h00

o Bus: 6h30 - 20h00

• Amplitude du service dimanche et jours fériés :

o Tramway: 13h00 - 21h00

o Bus: 13h30 - 20h00

• Fréquence moyenne des tramway / bus

SEMAINE Hiver

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	Corol	City	B10	B11	B12	B13	B14	B15	B16	B18
10"	10'	15'	25'	15'	20'	25'			120'	80'	100'	120'	120	120	80'	120'
B17	B19	B20	B21	B22	B23	F40	F41	P30	P31	P32	P33	Express	Ì			
60'	120'	60'	60"	60"		45'	4 A/R	3 A/R								

SAMEDI Hiver et Eté - SEMAINE Vacances Scolaires et Eté

T1 10'	T2 10'	L3 30'	L4 40'	L5 40'	L6 30'	L7 40'	Corol	City	B10	B11 80'	B12 120'	B13 120'	B14 120'	B15 120'	B16 120'	B18
B17	B19	B20	B21	B22	B23	F40	F41	P30	P31	P32	P33	1				

Nota: Les services Flexo et Express ne fonctionnent jamais le samedi

DIMANCHE et Jours Fériés*

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	B10	B11	B12	B13	B14	B16
20	20'	30'	40'	30'	30'	30'		45'	50'	75'	75'	40'

^{*} Les fréquences mentionnées correspondent au service d'après midi.

PLAN S1

Au moins 15% des services assurés

• Amplitude du service semaine et samedi :

o Tramway: 5h30 - 21h00

o Bus: 6h30 - 20h00

• Amplitude du service dimanche et jours fériés :

o Tramway: 13h00 - 21h00

o Bus: 13h30 - 20h00

• Fréquence moyenne des tramway / bus

SEMAINE Hiver

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	Corol	City	B10	B11	B12	B13	B14	B15	B16	B18
20'	20'	45'	60'	45'	60'	60'				80'	120'		120'	120	120	
B17	B19	B20	B21	B22	B23	F40	F41	P30	P31	P32	P33	Express	1			

SAMEDI Hiver et Eté - SEMAINE Vacances Scolaires et Eté

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	Corol	City	B10	B11	B12	B13	B14	B15	B16	B18
30'	30'	60'	60'	60'	60'	60'				120'				120	120'	
B17	B19	B20	B21	B22	B23	F40	F41	P30	P31	P32	P33					
4 A/R	2 A/R	2 A/R	2 A/R	2 A/R		4 A/R	4 A/R	2 A/R	2 A/R	2 A/R	2 A/R					

Nota: Les services Flexo et Express ne fonctionnent jamais le samedi

DIMANCHE et Jours Fériés*

T1	T2	L3	L4	L5	L6	L7	B10	B11	B12	B13	B14	B16
30	30'	60'	60'	60'	60'	60'						

^{*} Les fréquences mentionnées correspondent au service d'après midi

POPULATION ET GENERATEURS DESSERVIS EN FONCTION DES PLANS DE SEMAINE HIVER

A. La population desservie

Est considéré comme desservi par le réseau Divia la population se situant à 500m d'une station de tramway, à 400m d'une Lianes et à 300m d'une ligne complémentaire. Pour le calcul, seules sont prises en comptes les lignes du réseau Divia qui disposent d'au moins 10 passages par jour. Cela donne pour :

- S1: 73% de la population du Grand Dijon desservie, soit 186 000 habitants
- S2: 87% de la population du Grand Dijon desservie, soit 222 000 habitants
- S3: 93% de la population du Grand Dijon desservie, soit 237 000 habitants

B. Les générateurs desservis à 500 mètres

Desserte assurée par au moins 10 passages par jour
NA Desserte non assurée

Plan de transport						
\$3	S2	S1				

Hôpitaux

CHU Bocage		
Hôpital Général 1er Mai		
Clinique de Chenôve		
Clinique Bén. Joly (Talant)		NA
Clinique de Fontaine		NA
Clinique Drevon		
Clinique Sainte-Marthe		

Gare SNCF

Dijon Ville		
Dijon Porte Neuve		

Plan de transport						
S3	S2	S1				

Etablissements scolaires

Etablissements scolaires	
Collège Marcel Aymé - Marsannay	
Collège Gaston Bachelard	
Collège Camille Claudel	
Collège Carnot	
Collège Champollion	
Collège Clos de Pouilly	
Collège du Chapitre - Chenôve	
Collège Dorgelès	
Collège Henri Dunant	
Collège Edouard Herriot	
Collège Les Lentillères	
Collège André Malraux	
Collège Montchapet	
Collège du Parc	NA
Collège Marcel Pardé	
Collège Gaston Roupnel	
Collège Jean Rostand	
Collège Rameau	
Collège Maîtrise de la Cathédrale	
Collège Saint-François de Sales	
Collège Saint-Michel	
Collège Saint-Joseph	
Collège Boris Vian	
Lycée Agro-Alimentaire Félix Kir	
Lycée Carnot	
Lycée CFA Olivier de Serres	
Lycée de Gaulle	
Lycée Gustave Eiffel	
Lycée Jean-Marc Boivin	
Lycée le Castel	NA
Lycée les Arcades	
Lycée Montchapet	
Lycée Notre Dame	
Lycée Professionnel Antoine Antoine	
Lycée professionnel Marcs d'Or	NA
Lycée professionnel Simone Weil	
Lycée Saint-Joseph	
Lycée technique Hippolyte Fontaine	
Lycée technique Saint-Bénigne	

Plan de transport						
S2	S 1					
	n de transpo S2					

Etablissements d'enseignements supérieurs

Université		
Ecole de commerce		
IEP		
IUFM		

Centres commerciaux

Centre commercial de Chenôve		
Centre Commercial de Quetigny		
Centre Commercial de la Toison d'Or		

Zones d'activités

ZAE Cap Nord		4 a/r
ZI Chevigny		2 a/r
ZI Longvic		NA
ZA Chenôve		

C. La desserte des différentes communes de l'agglomération

Desserte assurée par au moins 10 passages par jour 2 a/r Nombre d'allers et retours assurés en semaine hiver

		Pla	n de trans	port
Communes	Lignes principales	S 3	S2	S1
Ahuy	B17			4 a/r
Bressey-sur-Tille	P30	3 a/r	3 a/r	2 a/r
Bretenière	B21			2 a/r
Chenôve	T2 et L4			
Chevigny-Saint-Sauveur	L7			
Corcelles les Monts	P33	3 a/r	3 a/r	2 a/r
Crimolois	B16			
Daix	B20			2 a/r
Dijon	T1, T2, L3, L4, L5, L6, Corol			
Fénay	B21			2 a/r
Flavignerot	P33	3 a/r	3 a/r	2 a/r
Fontaine-les-Dijon	L4 et B13			
Hauteville-les-Dijon	B20			2 a/r
Longvic	L6 et B18			
Magny-sur-Tille	P31	3 a/r	3 a/r	2 a/r
Marsannay-la-Côte	L4, B14			
Neuilly-les-Dijon	B16			
Ouges	B21			2 a/r
Perrigny-les-Dijon	B15			
Plombières-les-Dijon	B12			
Quetigny	T1 et B16			
Saint-Apollinaire	B11 et B19			
Sennecey-les-Dijon	B16			
Talant	L5 et B10			

Nota : ce tableau ne prend pas en compte les dessertes scolaires (Bus Class') qui viennent en complément du nombre d'allers et retours indiqués, en particulier pour les communes périurbaines.

4. PLAN INTEMPERIES (Neige et Verglas)

En cas d'alerte météo pouvant entraîner des perturbations sur le fonctionnement du réseau, un plan spécifique peut être mis en œuvre, tenant compte des difficultés d'accès de certains secteurs de l'agglomération.

Ce « plan intempéries » est joint au présent plan de transport.

Des mesures complémentaires sont cependant nécessaires à la mise en place de ce plan, qui ne sont pas toutes de la responsabilité du délégataire du réseau de transport (salage et déneigement des axes prioritaires et du dépôt, stockage du sel aux endroits stratégiques...).

En revanche, si une information préalable peut être diffusée à l'avance sur l'éventualité des perturbations, le plan lui-même ne sera déclenché qu'au dernier moment en fonction des constatations du terrain.

En cas d'intempéries, l'information aux voyageurs sera transmise avec la même rigueur, la même logique et les mêmes objectifs que celle transmise en cas de grève. Aucun plan de transport ne pourra cependant être annoncé. Les supports d'information dynamique seront privilégiés.

Supports utilisés dès l'alerte météo :

- Message sur toutes les bornes d'information TOTEM implantés aux arrêts
- Message sur tous les écrans embarqués à bord des bus et tramway
- Message sur www.divia.fr
- Communiqué de presse adressé à tous les medias locaux
- Contacts réguliers avec les Radio le jour de la perturbation
- La centrale d'information Mobigo! proposera un message de crise donnant une information détaillée et actualisée du fonctionnement du réseau Divia. Elle sera accessible dès 6h00 le matin (ouverture anticipée le jour de la perturbation).

5. PLAN D'INFORMATION DES USAGERS

Article 4

Il "L'entreprise de transport élabore :

– Un plan d'information des usagers conforme aux dispositions de l'article 7.

Après consultation des institutions représentatives du personnel, elle soumet ces plans à l'approbation de l'autorité organisatrice des transports.

III Les plans visés au II sont rendus publics et intégrés dans les conventions d'exploitation conclues par les autorités organisatrices de transport avec les entreprises de transport. Les conventions en cours seront modifiées en ce sens avant le 1^{er} janvier 2008. Elles peuvent l'être par voie d'avenants. Les collectivités territoriales sont informées, de manière directe et préalable, des plans de dessertes et des horaires qui sont maintenus.

IV Le représentant de l'Etat est tenu informé par l'autorité

Article 7

"En cas de perturbation prévisible du trafic, tout usager a le droit de disposer d'une information gratuite, précise et fiable sur le service assuré, dans les conditions prévues par le plan d'information des usagers.

En cas de perturbation prévisible, l'information aux usagers doit être délivrée par l'entreprise de transport au plus tard vingt-quatre heures avant le début de la perturbation.

L'entreprise de transport informe immédiatement l'autorité organisatrice de transport de toute perturbation ou risque de perturbation."

• Dès connaissance du préavis de grève ou des perturbations

Objectifs et contenu :

Alerter les voyageurs sur le risque de perturbation du réseau mais sans préciser le plan de transport qui sera mis en œuvre (celui-ci dépend en effet des déclarations d'intention, disponibles seulement 48h avant).

Mentionner le 1^{er} jour concerné par la perturbation et les modalités d'information qui seront mises en oeuvre les jours suivants.

<u>Supports utilisés:</u>

- Message sur toutes les bornes d'information TOTEM implantés aux arrêts
- Message sur tous les écrans embarqués à bord des bus et tramway
- Message sur www.divia.fr
- Communiqué de presse adressé à tous les medias locaux

• Entre 48h et 24h avant la perturbation

Objectifs et contenu :

Informer les voyageurs sur le niveau de service qui sera proposé. Mentionner le 1^{er} jour concerné par la perturbation et les modalités d'information qui seront mises en oeuvre les jours suivants.

Supports utilisés:

- Affiche aux arrêts du réseau situés au centre-ville de Dijon
 - > Information sur l'état de fonctionnement prévu du réseau
- Affichage dans les cadres d'information des bus et sur les écrans des trams
- Affichage Agence Commerciale Divia
- Message sur toutes les bornes d'information TOTEM implantés aux arrêts
- Message sur tous les écrans embarqués à bord des bus et tramway
- Message sur www.divia.fr
- Communiqué de presse adressé à tous les medias locaux Il précise le niveau de service qui sera proposé.
- Information aux principaux générateurs de l'agglomération (établissements scolaires, services publics...) et aux différents partenaires par e-mail ou fax
- La centrale d'information Mobigo!

• Le /les jours de la perturbation

Objectifs et contenu :

Informer tous les jours les voyageurs sur le niveau de service qui sera proposé. Mentionner les modalités d'information mises en oeuvre pour le jour même et les jours suivants.

Actualisation tout au long de la journée de l'information sur tous les supports dynamiques (site web, bornes TOTEM...).

Supports utilisés:

- Message sur toutes les bornes d'information TOTEM implantés aux arrêts
- Message sur tous les écrans embarqués à bord des bus et tramway
- Message sur <u>www.divia.fr</u>
- Affichage Agence Commerciale Divia
- Communiqué de presse adressé à tous les medias locaux Il précise le plan de transport qui est mis en oeuvre.
- Contacts réguliers avec les Radio
- La centrale d'information Mobigo! propose un message de crise donnant une information détaillée et actualisée du fonctionnement du réseau Divia. Elle sera accessible dès 6h00 le matin (ouverture anticipée).

OBLIGATIONS LIEES AU PLAN DE TRANSPORT

Article 9

En cas de défaut d'exécution dans la mise en œuvre du plan de transport adapté ou du plan d'information des usagers prévus à l'article 4, l'autorité organisatrice de transport impose à l'entreprise de transport, quand celle-ci est directement responsable du défaut d'exécution, un remboursement total des titres de transport aux usagers en fonction de la durée d'inexécution de ces plans. La charge de ce remboursement ne peut être supportée directement par l'autorité organisatrice de transport.

L'autorité organisatrice de transport détermine par convention avec l'entreprise de transport les modalités pratiques de ce remboursement selon les catégories d'usagers.

L'usager qui n'a pu utiliser le moyen de transport pour lequel il a contracté un abonnement ou acheté un titre de transport a droit à la prolongation de la validité de cet abonnement pour une durée équivalente à la période d'utilisation dont il a été privé, ou à l'échange ou au remboursement du titre de transport non utilisé ou de l'abonnement.

L'acte de remboursement est effectué par l'autorité ou l'entreprise qui lui a délivré l'abonnement ou le titre de transport dont il est le possesseur.

Lorsque des pénalités pour non-réalisation du plan de transport adapté sont par ailleurs prévues, l'autorité organisatrice de transport peut décider de les affecter au financement du remboursement des usagers.

En cas de non-réalisation du Plan de Transport adopté, d'éventuelles pénalités peuvent s'appliquer, de même que les conditions de remboursement ou de dédommagement des usagers, sauf cas d'exonération de responsabilité du délégataire relevant de la force majeure ou assimilable, et notamment s'agissant d'un conflit social en cas d'effectifs de conduite inférieur à 15%, d'entrave à la liberté du travail et/ou à l'accès aux véhicules ou de conflit à caractère illicite.

Il conviendra de déterminer par ailleurs les dispositions à arrêter quant à l'hypothèse d'une impossibilité de sortir les véhicules (blocage au départ) alors que les effectifs présents permettraient de mettre en place un niveau du plan de transport, lequel aurait d'ailleurs été annoncé à l'avance ou l'hypothèse où le nombre réel de grévistes serait supérieur à celui déterminé 48h à l'avance lors des déclarations du personnel.

ANNEXE - Gamme tarifaire et conditions d'utilisation des titres au 1er juillet 2013

Annexe 4 de l'avenant 5

(Annexe 1.1.2 de la convention)

	Tarif	Conditions d'utilisation
Supports		
Carte sans contact NOMINATIVE	5,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusquà 7 PASS simultanément
Carte sans contact DECLARATIVE	5,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusquà 7 PASS simultanément
Carte sans contact ANONYME	5,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusquà 7 PASS simultanément
Clé USB avec mini-carte nominative	15,00 €	Rechargeable pendant 5 ans - Peut contenir jusquà 7 PASS simultanément
Ticket sans contact	0,30 €	Anonyme - Rechargeable pendant 1 an - Peut contenir jusquà 60 voyages simultanément
Lecteur de carte USB	10,00€	Nécessaire pour rechargement instantané lors d'un achat sur la e-boutique

	Tarif	Carte	noninate Carte	the tree	Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
PASS Voyages		Sl	oqqı	rt		
PASS 1 H	1,20 €	х	х	х	Valable 1 heure, correspondance comprise	TOUS les publics
PASS 1 H Dépannage	1,50 €	х	х	х	Valable 1 heure, correspondance comprise Vendu exclusivement à bord des bus	
PASS 10+1	12,00€	х	х	х	Valable pour 11 déplacements d'une heure, correspondance comprise	TOUS les publics
PASS 10+1 - Tarif réduit	8,00€	x			Valable pour 11 déplacements d'une heure, correspondance comprise	Détenteurs de la carte "Mutilé de guerre" ou de la carte "Famille nombreuse" SNCF (ou sur présentation du livret de famille)
PASS 50 groupe	30,00 €	х			Valable pour 50 déplacements d'une heure, correspondance comprise pour un groupe minimum de 10 personnes	
PASS Congrexpo	1,20 €	х	х	x	Valable pour un aller-retour sur la ligne T1 entre DIJON Gare et Auditorium, durant un laps de temps limité	
PASS Toison d'Or	1,20 €	х	х	х	Valable pour un aller-retour sur la ligne T1 et la Liane 6 entre le centre ville et la Toison d' Or, durant un laps de temps limité	
PASS Commerce	0,70 €			х	Valable pour 2 déplacements d'une heure, correspondance comprise	Commerçants adhérant au dispositif

^{*} Clé USB et carte déclarative également

		Ι		Ι.		
	Tarif	Carte	nomina Carte	or its	e Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
Abonnements "courte durée"		SI	oqqı	rt		
PASS 24 H	3,60 €	х	х	х	Valable 24 heures à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS 48 H	6,30 €	х	х	х	Valable 48 heures à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS 72 H	8,10€	х	х	х	Valable 72 heures à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 2	5,40 €	х	х	х	Valable 24 heures pour 2 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 3	7,20 €	х	х	х	Valable 24 heures pour 3 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 4	8,10 €	х	х	х	Valable 24 heures pour 4 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Tribu 5	9,00 €	х	х	х	Valable 24 heures pour 5 personnes à compter de la première validation	TOUS les publics
PASS Soirée	1,80€	х	х	х	Valable de 19 h le jour de validation à 6 h le lendemain	TOUS les publics
PASS 7 jours	10,50 €	х			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation	TOUS les publics
PASS 24 H Courtoisie	2,70 €			х	Valable 24 heures à compter de la première validation	Professionnel de l'automobile adhérant au dispositif
Abonnements "moyenne et longue durée"		SI	support			
PASS 26 et + annuel	357,00€	х			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	TOUS les publics
PASS 26 et + mensuel	34,00 €	х			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	TOUS les publics
PASS Pro annuel	306,00 €	х			Voyages à volonté du lundi au samedi (jours ouvrés uniquement) du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Salarié d'une entreprise ou d'une administration muni d'un justificatif prouvant son appartenance à l'entité concernée
PASS 18/25 annuel	267,75€	х			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Etre âgé de 18 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS 18/25 9 mois	204,00 €	х			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+8	Etre âgé de 18 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS 18/25 mensuel	25,50 €	х			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Etre âgé de 18 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS 5/17 annuel	105,00 €	х			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Etre âgé de 5 à 17 ans (carte d'identité ou passeport) <u>ou</u> être lycéen en classe de seconde, première et terminale
PASS 5/17 annuel gratuit	Gratuit sous conditions de ressources				Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11	Mêmes conditions que pour le PASS 5/17 annuel payant et être issu d'une famille dont le QF est inférieur à 900 € (attestation de paiement CAF du mois en cours ou du mois précédent ou dernier avis d'imposition + relevé mensuel des prestations CAF) et résider dans l'Agglomération Dijonnaise (justificatif du représentant légal)
PASS 5/17 mensuel	10,00 €	х			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Etre âgé de 5 à 17 ans (carte d'identité ou passeport) ou être lycéen en classe de seconde, première et terminale

^{*} Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	carte	nominate Carte	oricke delike	e Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
Gamme intermodale			uppo			
DUO mensuel	74,00 € (part Divia 34,00 €)	х			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois sur les réseaux Transco et Divia	TOUS les publics
DUO 7 jours	25,50 € (part Divia 12,00 €)	х			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation sur les réseaux Transco et Divia	TOUS les publics
DUO 24 H	6,60 € (part Divia 3,60 €)	х	х	х	Valable 24 heures à compter de la première validation sur les réseaux Transco et Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia annuel Bourgogne Fréquence "+" / Facili'ter Ter Bourgogne / Ter Franche Comté + Divia	selon la destination (part Divia 29,75 € par mois)	х			Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11 sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia mensuel Bourgogne Fréquence "+" / Facili'ter Ter Bourgogne / Ter Franche Comté + Divia	selon la destination (part Divia 29,75 €)	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia 7 jours Bourgogne Fréquence "+" / Facili'ter Ter Bourgogne / Ter Franche Comté + Divia	selon la destination (part Divia 9,20 €)	v			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	TOUS les publics
PASS Ter + Divia "- de 26 ans" annuel Bourgogne Fréquence "+" / Facili'ter Ter Bourgogne / Ter Franche Comté + Divia	selon la destination (part Divia 22,30 € par mois)				Voyages à volonté du 1er jour du mois x au dernier jour du mois x+11 sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	Etre âgé de moins de 26 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS Ter + Divia "- de 26 ans" mensuel Bourgogne Fréquence "+" / Facili'ter Ter Bourgogne / Ter Franche Comté + Divia	selon la destination (part Divia 22,30 €)	x			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	Etre âgé de moins de 26 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS Ter + Divia "- de 26 ans" 7 jours Bourgogne Fréquence "+" / Facili'ter Ter Bourgogne / Ter Franche Comté + Divia	selon la destination (part Divia 9,20 €)	x			Voyages pendant 7 jours consécutifs à compter du jour de validation sur le réseau Ter sur un trajet défini et sur tout le réseau Divia	Etre âgé de moins de 26 ans (carte d'identité ou passeport)
PASS Ter - Divia Journée Facili'ter TER Franche Comté + Ginko + Divia	309,00 € (38,50 € unité) en carnet de 10 (part Divia 3,90 €)	x	x	x	Valable pour un aller-retour en Ter dans la journée avec libre-circulation sur les réseaux Ginko et Divia PASS 24 H fourni par Divia sur présentation du titre Ter	TOUS les publics

^{*} Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	carte	norninate Carte	of ide	ę Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
Gamme solidaire		SI	oqqı	rt		
PASS CMU mensuel	17,00 €	х			Voyages à volonté du 1er au dernier jour du mois	Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM
PASS 10+1 - CMU	6,00 €	x			Valable pour 11 déplacements d'une heure, correspondance comprise	Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM
PASS 50 Gratuit	Gratuit sous conditions	x			Valable pour 50 déplacements d'une heure, correspondance comprise du 1er au dernier jour du mois	
PASS 40 Gratuit	Gratuit sous conditions de ressources	x			Valable pour 40 déplacements d'une heure, correspondance comprise du 1er au dernier jour du mois	
PASS 20 Gratuit	Gratuit sous conditions de ressources	x			Valable pour 20 déplacements d'une heure, correspondance comprise du 1er au dernier jour du mois	
PASS DiviAccès 1H	1,20 €	×			Valable pour un trajet sur le service Diviaccès	Personnes handicapées ou accidentées domiciliées dans l'agglomération dijonnaise et admises à titre temporaire ou définitif par la Commission d'Admission du Grand Dijon
PASS DiviAccès 1H CMU	0,60 €	x			Valable pour un trajet sur le service Diviaccès	Personnes handicapées ou accidentées domiciliées dans l'agglomération dijonnaise et admises à titre temporaire ou définitif par la Commission d'Admission du Grand Dijon <u>et</u> bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM

^{*} Clé USB et carte déclarative également

	Tarif	carte	nortinate Carte	* e rest	c Conditions d'utilisation	Ayants droits - Profil inscrit dans la carte
DiviaVélo		SI	oqqı	rt		
DiviaVélo 26 et + [1 mois]	15,00 €	х				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [3 mois]	30,00 €	х				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [6 mois]	50,00€	х				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [9 mois]	65,00€	х				TOUS les publics
DiviaVélo 26 et + [12 mois]	80,00 €	х				TOUS les publics
DiviaVélo 15-25 [1 mois]	11,25€	х				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [3 mois]	22,50 €	х				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [6 mois]	37,50 €	х				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [9 mois]	48,75 €	х				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo 15-25 [12 mois]	60,00€	х				Etre âgé de 15 à 25 ans (carte d'identité ou passeport)
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU [1 mois]	7,50 €	x				Abonné Divia <u>ou</u> bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU [3 mois]	15,00 €	х				Abonné Divia <u>ou</u> bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU [6 mois]	25,00 €	х				Abonné Divia <u>ou</u> bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU [9 mois]	32,50 €	х				Abonné Divia <u>ou b</u> énéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM
DiviaVélo Abonné et Diviavélo CMU [12 mois]	40,00 €	х				Abonné Divia <u>ou b</u> énéficiaires de la Couverture Maladie Universelle (CMU) sur présentation du justificatif de la CPAM

Règles de calcul des prix

PRODUITS	Tarifs et gamme au 1er juillet 2013	Méthodes de calcul
DACC 4 h	4 20	DAGE
PASS 1 h PASS 1 h vente à bord		BASE
		PASS 1h + 0,30€
PASS 10+1	1	10 PASS 1h
PASS 10+1 CMU	· ·	50 % du PASS 10+1
Pass 10+1 Tarif réduit		2/3 du PASS 10+1
PASS 50 groupe		50 PASS 1 h à 50 % de réduction (50*1,20*0,5)
PASS 24 h		3 PASS 1 h
PASS 48 h	•	PASS 24 h + 75 % PASS 24 h pour la 2ème journée
PASS 72 h		PASS 48 h + 50 % PASS 24 h pour la 3ème journée
DUO 24 h		PASS 24 h pour la part Divia (3,60 €) + 3,00 € pour la part Transco (1,50*2)
DUO 7 jours		PASS 10+1 pour la part Divia (12,00 €) + 13,50 € pour la part Transco (10*1,50*0,90)
DUO mensuel		PASS 26 et + mensuel (34,00 €) + 40,00 € pour la part Transco (60,00*2/3)
PASS 26 et + mensuel	· ·	BASE
PASS CMU mensuel	•	50 % du PASS 26 et + mensuel
PASS 26 et + annuel	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10,5 PASS 26 et + mensuel
PASS 26 et + illico et illicoPlan11	34,00	PASS 26 et + mensuel / 12ème mois offert après 11 mois consécutifs prélevés
PASS 26 et + illicoPlan10	34,00	PASS 26 et + mensuel / 11ème et 12ème mois offerts après 10 mois consécutifs prélevés
PASS Pro annuel	306,00	9 PASS 26 et + mensuel
PASS 18/25 mensuel	25,50	75 % du PASS 26 et + mensuel
PASS 18/25 9 mois	•	8 PASS 18/25 mensuel
PASS 18/25 annuel	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	10,5 PASS 18/25 mensuel
PASS 18/25 illico et illicoPlan11	•	PASS 18/25 mensuel / 12ème mois offert après 11 mois consécutifs prélevés
PASS 18/25 illico et illicoPlan10		PASS 18/25 mensuel / 11ème et 12ème mois offerts après 10 mois consécutifs prélevés
PASS 5/17 mensuel	·	BASE
PASS 5/17 mensuel		10,5 PASS 5/17 mensuel
PASS 5/17 illico		
I .		PASS 5/17 mensuel / 12ème mois offert après 11 mois consécutifs prélevés
PASS journée TER-DIVIA		PASS 24 h Divia + support (0,30) (Divia + TER Franche Comté + Ginko)
PASS 7 jours TER-DIVIA (et hebdo -26)		Part Divia = 87,5 % du PASS 7 jours Divia (Bourgogne Fréquence et Facili'TER)
PASS mensuel TER-DIVIA		Part Divia = 87,5 % du PASS 26 et + mensuel Divia (Bourgogne Fréquence et Facili'TER)
PASS annuel mensualisé TER-DIVIA		Part Divia = 87,5 % du PASS 26 et + mensuel Divia (Bourgogne Fréquence et Facili'TER)
PASS mensuel TER-DIVIA -26		Part Divia = 87,5 % du PASS 18/25 mensuel Divia (Bourgogne Fréquence et Facili'TER)
PASS annuel mensualisé TER-DIVIA -26	22,30	Part Divia = 87,5 % du PASS 18/25 mensuel Divia (Bourgogne Fréquence et Facili'TER)
PASS Congrexpo	1,20	PASS 1 h (mais pour 2 voyages)
PASS 5/17 annuel gratuit		
PASS 50 Gratuit		en remplacement des cartes Accès
PASS 20 Gratuit		en remplacement des cartes Azur, Indigo et Marine
PASS 40 Gratuit		cas particulier des aveugles et accompagnateurs
PASS DiviAccès 1h	1.20	PASS 1h
PASS DiviAccès 1h CMU	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	50 % du PASS 1h
PASS 1 h commerce	•	1,55€ facturés au Grand Dijon et 0,45€ pris en charge par Keolis Dijon
PASS Soirée		1,5 PASS 1 h
PASS Toison d'Or	•	PASS 1 h (mais pour 2 voyages)
PASS 24 h Courtoisie		
PASS 77 Tribu 2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	75 % du PASS 24 h
I .		50 % de réduction du PASS 24 h sur la 2ème personne
PASS Tribu 3	•	50 % de réduction du PASS 24 h sur la 2ème et la 3ème personne
PASS Tribu 4		50 % de réduction du PASS 24 h sur la 2ème et la 3ème personne et 75 % sur la 4ème
PASS Tribu 5	9,00	50 % de réduction du PASS 24 h sur la 2ème et la 3ème personne et 75 % sur la 4ème et 5ème
Les abonnements Diviavélo		
Diviavélo 26 et + [1 mois]	15,00	
Diviavélo 26 et + [3 mois]	•	2 x Diviavélo 26 et + [1 mois]
Diviavélo 26 et + [6 mois]		3 1/3 (3,3333) x Diviavélo 26 et + [1 mois]
Diviavélo 26 et + [9 mois]	65,00	4 1/3 x Diviavélo 26 et + [1 mois]
Diviavélo 26 et + [12 mois]	80,00	5 1/3 x Diviavélo 26 et + [1 mois]
Diviavélo 15/25 [1 mois]	11,25	75 % Diviavélo 26 et + [1 mois]
Diviavélo 15/25 [3 mois]		2 x Diviavélo 15/25 [1 mois]
Diviavélo 15/25 [6 mois]		3 1/3 x Diviavélo 15/25 [1 mois]
Diviavélo 15/25 [9 mois]		4 1/3 x Diviavélo 15/25 [1 mois]
Diviavélo 15/25 [12 mois]		5 /3 x Diviavélo 15/25 [1 mois]
Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [1 mois]	•	50 % Diviavélo 26 et + [1 mois]
Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [3 mois]	4	2 x Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [1 mois]
Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [6 mois]	•	3 1/3 x Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [1 mois]
	•	
Divisvélo Abonné et Divisvélo CMU [9 mois]	•	4 1/3 x Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [1 mois]
Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [12 mois]	1 40,00	5 1/3 x Diviavélo Abonné et Diviavélo CMU [1 mois]

(Annexe n°1.2 bis de la convention)

RÉGLEMENT D'USAGE

DU SERVICE DE VELO EN LOCATION LONGUE DUREE

DIVIAVELO

RÉGLEMENT D'USAGE

DU SERVICE DE VELO EN LOCATION LONGUE DUREE

DIVIAVELO

Le service de Vélo en location Longue Durée de l'agglomération dijonnaise est exploité sous le nom commercial "DiviaVélo".

Le présent règlement d'usage concerne exclusivement l'utilisation de ce service.

1- CONTRAT DE LOCATION DU VELO

La réalisation des tâches attenantes à l'utilisation du service (réalisation des contrats, dépôt des pièces justificatives, dépôt de caution) peut avoir lieu sur les sites suivants :

Gare SNCF: Espace de Vente Intermodal Centre Ville: Agence commerciale Divia

Les pièces à fournir pour constituer le dossier de location sont :

- une pièce d'identité,
- un chèque de dépôt de garantie d'un montant variable selon le type de vélo emprunté (175 à 1 000 euros)
- un justificatif d'abonnement Divia ou de bénéficiaire de la CMU pour bénéficier de la réduction associée

La location est payable à la signature du contrat.

Suite à la constitution du dossier et une fois le contrat de location signé, le client pourra se rendre sur l'un des points de retrait mentionné ci après afin d'y retirer un DiviaVélo.

2- VELOSTATIONS / LIEUX DE RETRAIT DU VELO

Deux points de retrait de vélo sont proposés à Dijon :

Vélostation, sur le parvis de la Gare A la Gare SNCF: "La Bécanes à Jules" situé 17 rue de l'Ile En Centre Ville :

Le retrait du vélo ne peut se faire que dans l'un de ces 2 points relais, aux horaires affichés dans le point de retrait, après constitution d'un dossier auprès d'un des points mentionnés au paragraphe 1.

Le retrait du vélo s'effectue contre présentation du contrat de location signé (mentionné au paragraphe 1) et d'une carte d'identité. Un état des lieux contradictoire sera réalisé. L'EXPLOITANT se réserve le droit de refuser toute demande de location justifiée par l'absence de vélo disponible. Dans ce cas, une 'liste d'attente' sera établie. Le vélo remis au titre du contrat de location est celui identifié par un numéro spécifié sur l'état des lieux.

3 - LES TARIFS DE LOCATION

La gamme tarifaire ci-après fait partie intégrante de ce règlement. Outre les tarifs applicables, elle définit notamment les catégories de tarifs et leurs ayants droits.

DiviaVélo: tarifs de location au 2.09.2013

TARIFS	Tarif plein	Tarif - de 26 ans	Tarif Abonnés Divia et CMU
		-25%	-50%
12 mois	80,00 €	60,00€	40,00 €
9 mois	65,00 €	48,75 €	32,50 €
6 mois	50,00 €	37,50 €	25,00 €
3 mois	30,00 €	22,50€	15,00 €
1 mois	15,00 €	11,25 €	7,50 €
7 jours	9,00 €		
48h	5,00 €		
24h	3,00 €		

Cette gamme tarifaire est actualisée par simple substitution à chaque changement de tarifs au 1 er juillet, chaque année. Elle sera complétée en cas de mise en location de vélos pliants ou électriques. Le prix de la location ne comprend pas d'assurance vol ou dégradation du vélo.

4 - VELO / ACCESSOIRES

Dans un premier temps, le seul type de vélo proposé à la location est un vélo de ville "classique" par exemple de marque "Lapierre" Sit and Go, modèle "Pearl". Chaque vélo est équipé d'un panier fixe à l'avant, d'une béquille, et de trois antivols.

Un Antivol 'câble' sera mis à disposition avec chaque vélo - et selon les mêmes modalités que le vélo - afin d'attacher de manière sécurisée le vélo à un point fixe (arceau...). En complément, un antivol de type "U" sera remis au CLIENT. D'autres accessoires (ex siège bébé...), payant, pourront être proposés par L'EXPLOITANT.

5 - UTILISATION DU SERVICE DIVIAVELO

Le service est utilisable par toute personne dotée du contrat d'abonnement adapté.

Le contrat de location est conclu intuitu personae.

Il s'adresse à une personne physique ayant 15 ans et plus.

Le contrat de location est strictement personnel. Il n'est ni cessible, ni transmissible.

LE CLIENT ne peut souscrire qu'un seul contrat de location et ne peut louer qu'un seul vélo en même temps. Seules les personnes morales (entreprises, administrations...) ont la possibilité de louer plusieurs vélos selon des modalités adaptées au nombre de vélos souhaité et à l'usage prévu.

LE CLIENT sera responsable de souscrire une assurance responsabilité civile individuelle couvrant sa responsabilité civile pour l'usage du vélo tant vis-à-vis de lui-même que des tiers.

LE CLIENT s'engage à conduire prudemment et à respecter le Code de la Route. Il sera tenu personnellement responsable en cas de vol ou de bris quel que soit l'auteur du dommage. Quelques règles sont à respecter :

- Ne pas utiliser le vélo en dehors des espaces prévus à cet effet
- N'emprunter que des voiries adaptées
- Ne pas transporter d'autres personnes sur le vélo
- Assurer la sécurité et la non dégradation du vélo

Lors de chaque période d'inutilisation du vélo, LE CLIENT s'engage à systématiquement attacher le cadre de son vélo à un support fixe adapté (type barrière...) avec les antivols 'câble' et 'U" fournis avec le vélo.

Le port du casque est vivement recommandé.

Les responsabilités de l'EXPLOITANT sont expressément dégagées en cas d'inobservation de ces prescriptions. Toute dégradation du matériel entraînera des sanctions, notamment les réparations au frais de l'utilisateur ou l'encaissement de la caution.

6 - REPARATIONS / ENTRETIEN DU VELO

LE CLIENT s'engage à restituer le vélo en bon état de fonctionnement. Seule l'usure normale du vélo est prise en charge par L'EXPLOITANT du service DIVIAVELO.

Bien qu'une révision soit offerte par l'EXPLOITANT tous les 6 mois, à une date donnée, l'entretien du vélo est à la charge du CLIENT, qui s'engage à respecter l'aspect originel du DiviaVélo, durant toute la durée du contrat. L'entretien et les réparations devront être effectuées dans les 'règles de l'art' en particulier ce qui concerne le changement de pièces. LE CLIENT est libre d'effectuer l'entretien lui-même ou de s'adresser à un vélociste, association ... Si la réparation se fait sur un élément distinctif¹ d'un DiviaVélo, elle doit être impérativement réalisée par le personnel qualifié de "La Bécane à Jules", agissant pour le compte de Keolis Dijon.

Une révision de contrôle gratuite est offerte tous les 6 mois. Les dégradations constatées sur le DiviaVélo, hors usure normale, sont à la charge du bénéficiaire. Les réparations seront réalisées uniquement par la Bécane à Jules et facturées par Keolis Dijon au client, conformément à la grille tarifaire de réparation. En cas de non réalisation de ce contrôle, Keolis Dijon dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du DiviaVélo. Toute usure anormale sera à la charge de l'emprunteur.

Pendant la période de location, LE CLIENT pourra s'adresser au point de location pour obtenir tout conseil d'entretien et contrôle technique du vélo.

En cas de retour d'un vélo présentant des signes d'usure anormale - l'état des lieux contradictoire faisant foi -, les pièces défectueuses ainsi que la main d'oeuvre seront facturées au CLIENT. En cas de détérioration, de son fait ou non, LE CLIENT s'engage à régler à L'EXPLOITANT les frais de remise en état du vélo.

Les tarifs des prestations facturées sont affichés dans le point de retrait des vélos. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au moment de la réalisation des travaux. En cas de non-paiement des frais de remise en état, le dépôt de garantie sera encaissé.

LE CLIENT ne pourra réclamer de dommages et intérêts pour trouble de jouissance ou immobilisation du vélo dans le cas de réparations dues à une mauvaise utilisation du vélo ou au non respect des dates de révisions.

7 - PROLONGATION / RESILIATION DE CONTRAT

Au terme du contrat, LE CLIENT peut choisir de prolonger ce dernier autant de fois que souhaité. Un nouveau chèque de dépôt de garantie lui sera alors demandé.

LE CLIENT peut à tout moment résilier son contrat de location. Aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas là.

¹ Antivol, carter de chaîne, poignées caoutchouc, garde boue, panier, éclairage, roues avant et arrière

8 - DEPOT DE GARANTIE

Lors de la signature du contrat, il est demandé au CLIENT un dépôt de garantie sous forme de chèque bancaire. Son montant varie en fonction du type de vélo. Il est de 250 € pour les vélos de ville. Le CLIENT qui choisit un abonnement d'une durée supérieure à 6 mois aura la possibilité, pour 1,50€ supplémentaire par mois d'abonnement souscrit, de souscrire à une assurance. Ce choix permet au CLIENT de voir le montant du dépôt de garantie ramené à 175€.

Le dépôt de garantie n'est pas encaissé lors de la signature du contrat. Il peut l'être dans les cas suivants pour régler :

- soit des impayés,
- soit des réparations (pièces et main d'oeuvre) liées à une dégradation anormale du vélo et non réglées,
- soit des frais de remplacement d'un vélo en cas de vol ou de disparition.

ou en cas de non restitution du vélo à la date prévue.

Le dépôt de garantie sera à renouveler tous les 6 mois, dans la mesure où la durée de location est supérieure ou égale à 9 mois. En cas de non renouvellement, DIVIA se réserve le droit d'encaisser le dépôt de garantie.

L'EXPLOITANT exercera toute poursuite utile.

Le dépôt de garantie est rendu au CLIENT au plus tard dans le mois suivant la restitution du vélo et de l'ensemble des accessoires, 'en bon état'.

9 - RETOUR DU VELO

Le retour des vélos s'effectue dans l'un des points de retrait. Le retour du vélo et de ses accessoires doit être réalisé au plus tard le dernier jour ouvré de la période de location. La non restitution du vélo à la date prévue expose LE CLIENT au dépôt d'une plainte pénale pour vol et à l'encaissement du dépôt de garantie.

La remise du vélo par un tiers au nom du CLIENT ne saura dégager ce dernier de ses responsabilités.

10 - RENSEIGNEMENTS - RECLAMATIONS

Toute demande de renseignements ou réclamations peut être faite :

- par téléphone auprès de la centrale d'information Mobigo!, au 03 80 11 29 29
- directement par écrit auprès de l'entreprise ou par courriel;
- ou auprès de 'une hôtesse à l'agence commerciale ou à l'EVI.

11- PERTE - VOL - ACCIDENT

LE CLIENT s'engage à déclarer à L'EXPLOITANT immédiatement tout accident, perte, vol ou destruction du vélo ou accessoires mis à disposition.

En cas de vol, une déclaration auprès des services de police est obligatoire. Le n° « Bicycode » du DiviaVélo devra être mentionné. DIVIA encaissera l'intégralité du dépôt de garantie.

En cas d'accident, le montant de la réparation sera évalué par L'EXPLOITANT et facturé au CLIENT immédiatement. À défaut, L'EXPLOITANT se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du dépôt de garantie.

12- PENALITES

En cas de retard concernant le retour du DiviaVélo, le CLIENT se verra demander le règlement de toute période entamée, selon la grille tarifaire en vigueur.

En sus, LE CLIENT s'engage à régler la somme de 15€ correspondant aux frais de dossier.

Annexe 6 de l'avenant N° 5

NOMENCLATURE DES GRILLES DE L'ANNEXE 5 de la DSP

Grille 3 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré à la mise en service du tramway avec navette centre ville

Grille 5 : Décomposition des coûts d'exploitation tramway

Grille 6 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway avec navette centre ville

Grille 11 : Décomposition des coûts du transport pour les PMR (DiviAccès)

Grille 3 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré à l'arrivée du tramway avec navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
Service réalisé par le délégataire Lignes régulières								
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied				6 500 900	6 525 800	6 536 100		
Nombre de kilomètres techniques				731 200 114 300	731 700 114 000	732 100 114 300	735 800 115 300	Essais, visites techniques et navettes du personnel
TOTAL kilomètres				7 346 400	7 371 500	7 382 500	7 430 900	
Nombre de véhicules								
en ligne réserve				132 16	132 16	132 16	132 16	
TOTAL Véhicules				148	148	148		
DiviaProxi								
Nombre de kilomètres en ligne				0	0	0	0	
Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres techniques				0	0	0	0	
TOTAL kilomètres				0	0	0	0	
Nombre de véhicules								
en ligne réserve				0	0	0	0	
TOTAL Véhicules				0	0	0	0	
Circuits spécialisés scolaires								
Nombre de kilomètres en ligne				0	0	0	0	
Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres techniques				0	0	0	0	
TOTAL kilomètres				0	0	0	ō	
Nombre de véhicules								
en ligne				0	0	0	0	
réserve TOTAL Véhicules	<u> </u>	<u> </u>		0 0	0	0	0	
TOTAL DÉLÈGATAIRE								
Nombre de kilomètres en ligne				6 500 900	6 525 800	6 536 100	6 579 800	
Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres techniques				731 200 114 300	731 700 114 000	732 100 114 300	735 800 115 300	Essais, visites techniques et navettes du personnel
TOTAL kilomètres				7 346 400	7 371 500	7 382 500		Looms, Force Continues of hareless an personner
Nombre de véhicules								
en ligne				132	132	132	132	
réserve TOTAL Véhicules				16 148	16 148	16 148	16 148	
Service sous traité par le délégataire								
Lignes régulières				000.400	004.004	207.22	005.000	
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied				986 108 174 070	984 061 173 875	987 364 174 348	995 206 175 595	
Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres				0 1 160 178	0 1 157 936	0 1 161 711	0 1 170 800	Essais, visites techniques
				1 100 170	1 137 330	1 101 711	1 170 000	
Nombre de véhicules en ligne				20	20	20	20	
réserve				2	2	2	2	
TOTAL Véhicules				22	22	22	22	
DiviaProxi Nombre de kilomètres en ligne				20.700	20.450	20.402	38 432	
Nombre de kilomètres haut le pied				32 793 55 657	38 152 66 974	38 192 67 054	38 432 67 504	
Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres				0 88 450	0 105 126	0 105 246	0 105 936	Essais, visites techniques
				00 450	105 126	105 240	105 936	
Nombre de véhicules				5	5	5	5	
réserve				0	0	0	0	
TOTAL Véhicules				5	5	5	5	
Circuits spécialisés scolaires								
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied				70 170 126 285	70 170 126 285	70 170 126 285	70 170 126 285	
Nombre de kilomètres techniques				0	0	0	0	Essais, visites techniques
TOTAL kilomètres				196 455	196 455	196 455	196 455	
Nombre de véhicules en ligne				15	15	15	15	
réserve				1	1	1	1	
TOTAL Véhicules				16	16	16	16	
TOTAL SOUS TRAITANTS								
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied	-			1 089 071 356 013	1 092 383 367 134	1 095 726 367 687	1 103 808 369 384	
Nombre de kilomètres techniques				0	0	0	0	Essais, visites techniques
TOTAL kilomètres				1 445 083	1 459 517	1 463 413	1 473 192	
Nombre de véhicules				40	40	40	40	
en ligne réserve				3	3	3	3	
TOTAL Véhicules				43	43	43	43	
ENSEMBLE DU RESEAU								
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied				7 589 971 1 087 213	7 618 183 1 098 834	7 631 826 1 099 787	7 683 608 1 105 184	
Nombre de kilomètres techniques				114 300	114 000	114 300	115 300	Essais, visites techniques et navettes du personnel
TOTAL kilomètres	<u> </u>		 	8 791 483	8 831 017	8 845 913	8 904 092	
Nombre de véhicules								
en ligne réserve				172 19	172 19	172 19		
TOTAL Véhicules				191	191	191		
		<u> </u>						

Grille 3 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré à l'arrivée du tramway avec navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
Décomposition des hourses novées non conductour								
Décomposition des heures payées par conducteur (moyenne annuelle) délégataire								
HEURES DE CONDUCTEURS								
Nombre d'heures de conduite en ligne - dont service régulier en journée				453 610 443 560	455 520 445 480	456 340 446 290	459 600 449 510	
- dont service régulier en service de nuit				10 050	10 040	10 050	10 090	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied				24 237	24 256	24 265	24 385	<u> </u>
								Correspond au nb d'heures de conduite en ligne
Nombre d'heures productives / conducteur / an				1 272	1 267	1 271	1 293	
Nombre d'heures annexes / conducteur / an				248	246	249	245	Correspond aux heures de hlp, de prise et fin de service, coupures, temps d'acheminement, formation, détachements, réunions.
Nombre d'heures improductives/conducteur/an				377	379	372	351	Correspond aux congés payés, fêtes légales, absentéisme
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC				1 897	1 891	1 892	1 888	
Nombre de conducteurs (ETC)				356,6	359,6	359,2	355,6	
Nombre de Conducteurs (ETC)				356,6	359,0	359,2	355,0	
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION								
Détail du co∎t du poste conducteur/an				0	0	0	0	
salaire brut mensuel				34 796 €	34 484 €	34 463 €	34 029 €	
charges sociales - dont allège nents bas salaires				14 925 €	14 811 € 0 €	14 804 €	14 610 €	
charges fiscales				1 913 €	1 899 €	1 898 €	1 874 €	
autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : in demnités journalières de SS				305 €	308 €	313 €	314 €	
TOTAL coût du poste conducteur/an				50 886 €	50 497 €	50 473 €	49 830 €	
COUT GLOBAL CONDUITE / AN				18 145 400 €	18 158 300 €	18 128 000 €		
COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur				61 900 € 26,82 €	135 600 € 26,70 €	134 700 € 26,68 €	128 300 € 26,39 €	
Coût de l'heure de conduite en ligne				40,00 €	39,86 €	39,72 €	38,55 €	
Coût de conduite / Km				2,51 €	2,50 €	2,49 €	2,42€	
ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)				46,9 16,1%	46,9 15,7%	46,8 15,1%	46,8 14,6%	
				.,		.,	,	
Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel				36 590 €	37 269 €	36 856 €	36 100 €	
charges sociales				15 708 €	15 959 €	15 815 €	15 477 €	
- dont allègements bas salaires				0€	0€	0€	0€	
Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel)				1 949 €	1 982 € 224 €	1 964 €	1 918 € 215 €	
à déduire : indemnités journalières de SS				-785€	-782 €	-772 €	-759 €	
TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN				53 689 € 1 711 600 €	54 652 € 1 742 300 €	54 081 € 1 724 100 €	52 951 € 1 688 600 €	
Nombre de contrôleurs (ETC)				31,9	31,9	31,9	31,9	
COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN				19 918 900 €	20 036 200 €	19 986 800 €	19 534 900 €	Conducteurs + contrôleurs
III AUTRES INVESTISSEMENTS								
véhicules de service								
Informatique				145 000 €	147 000 €	132 000 €	87 000 €	
				145 000 € 40 000 € 6 000 €	147 000 € 155 000 € 3 000 €	132 000 € 40 000 €	40 000 €	
mobilier matériel de bureau Outillage				40 000 € 6 000 € 47 000 €	155 000 € 3 000 € 32 000 €	40 000 € 3 000 € 27 000 €	40 000 € 3 000 € 17 000 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 €	
mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total des autres investissements Amortissements				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 576 200 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 €	
mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 130 000 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 576 200 € 135 200 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 102 400 €	
mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total des autres investissements Amortissements				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 576 200 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 €	
mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 130 000 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 576 200 € 135 200 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 102 400 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 130 000 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 576 200 € 135 200 € 711 400 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 102 400 €	
mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 130 000 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 576 200 € 135 200 € 711 400 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 102 400 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 60 900 € 736 900 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 137 800 € 118 900 € 666 300 € 444 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 615 200 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 736 900 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 576 200 € 135 200 € 711 400 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 615 200 € 615 200 €	
mobilier matériel de bureau Outilage autres biens Total des autres investissements Amortissements frias financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 736 900 € 736 900 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 566 700 € 576 200 € 711 400 € 711 400 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 615 200 € 615 200 €	
mobilier matériel de bureau Outilage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 736 900 € 736 900 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 576 200 € 711 400 € 711 400 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 615 200 € 615 200 €	
mobilier matériel de bureau Outilage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 736 900 € 736 900 € 444 400 € 12 300 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 547 400 € 547 400 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 444 400 € 12 300 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie - Gazole				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 736 900 € 736 900 € 444 400 € 12 300 € 456 700 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 2 330 100 €	
mobilier matériel de bureau Outilage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 736 900 € 736 900 € 444 400 € 12 300 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 547 400 € 547 400 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 0 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 444 400 € 12 300 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Anortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole - dont TIPP - Carburant avenant GUITIANTE SINCE				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 736 900 € 736 900 € 12 300 € 444 400 € 2 229 700 € 93 100 € 4 600 € 337 800 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 2 307 900 € 96 300 € 10 000 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 2 330 100 € 97 300 € 9 800 €	
mobilier matériel de bureau Outilage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole - dont TIPP - Carburant avenant				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 736 900 € 736 900 € 12 300 € 456 700 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € -96 300 € 10 000 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € -96 500 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 2 330 100 € 97 300 € 9 800 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie - Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 426 300 € 1 300 € 736 900 € 444 400 € 456 700 € 2 229 700 € -93 100 € 4 600 € 337 800 €	155 000 € 3 000 € 19 700 € 19 700 € 156 700 € 135 200 € 135 200 € 135 200 € 711 400 € 12 300 € 456 700 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 456 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 147 000 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 444 400 € 456 700 € 2 330 100 € 9 800 € 0 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 426 300 € 1 30 000 € 736 900 € 444 400 € 456 700 € 2 229 700 € -93 100 € 37 800 € 23 100 € 172 200 €	155 000 € 3 000 € 32 000 € 19 700 € 356 700 € 711 400 € 711 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 10 000 € 0 € 12 800 € 172 100 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 456 700 € 2 312 800 € -96 500 € 10 000 € 0 € 12 800 € 172 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 147 000 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 444 400 € 456 700 € 2 330 100 € 9 800 € 0 € 12 900 € 173 500 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie - Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 4 600 € 337 800 € 23 100 €	155 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 2 307 900 € -96 300 € 10 000 € 0 € 12 800 €	40 000 € 3 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € -96 500 € 10 000 € 0 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 4444 400 € 12 300 € 2 330 100 € 9 800 € 0 € 12 900 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 736 900 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 337 800 € 23 100 € 172 200 € 172 200 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 10 000 € 12 800 € 172 100 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2312 800 € 10 000 € 12 800 € 172 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 9 800 € 12 900 € 173 500 € 14 26 800 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie - Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 736 900 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € -93 100 € 0 € 2 31 00 € 172 200 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 10 000 € 0 € 12 800 € 172 100 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2312 800 € -96 500 € 0 € 172 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 9 800 € 0 € 173 500 €	
mobilier matériel de bureau Outilage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre salaire brut charges sociales - dont allègements bas salaires				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 23 100 € 23 100 € 172 200 € 866 100 € 369 300 €	155 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 2 307 900 € 10 000 € 12 800 € 12 800 € 12 800 € 12 800 € 12 800 € 12 800 € 12 800 €	40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € 10 000 € 12 800 € 172 400 € 172 400 € 873 900 € 374 300 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 416 200 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 12 900 € 12 900 € 173 500 € 889 900 € 381 500 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Anortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole Gont TIPP Carburant avenant GNA GONT TIGNV Lubriffants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre salaire bru charges sociales Gont allègements bas salaires Charges fiscales				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 23 100 € 172 200 € 172 200 € 856 100 € 369 300 € 0 € 47 800 €	155 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 2 307 900 € 2 307 900 € 0 6 0 6 12 800 € 172 100 € 172 100 € 2 1,1 626 000 € 852 300 € 366 600 € -300 € 47 400 €	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 138 900 € 148 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € 0 € 172 400 € 172 400 € 2 456 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 97 300 € 173 500 € 173 500 € 21,0 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurance véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre salaire brut charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges fiscales autres charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS				40 000 € 6 000 € 1 202 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 444 4 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 23 100 € 172 200 € 23 100 € 172 200 € 47 800 € 856 100 € 369 300 € 47 800 € 8 400 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 172 100 € 12 800 € 172 100 € 456 600 € 852 300 € 306 € 306 € 47 400 € 8 600 €	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € -96 500 € 12 800 € 172 400 € 374 300 € 374 300 € 374 300 € 48 600 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 9 800 € 12 900 € 173 500 € 21,0 1 426 800 € 889 900 € 381 500 € 49 600 € 7 900 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole Gont TIPP Carburant avenant GNA GONT TIGNV Lubriffants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre salaire brut charges sociales Contre des matériels Contre des matériel				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 23 100 € 172 200 € 456 700 € 456 700 € 456 700 € 456 700 € 457 700 €	155 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 12 800 € 172 100 € 172 100 € 172 100 € 47 400 € 8 600 € -71 300 €	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 138 900 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € 96 500 € 172 400 € 172 400 € 173 400 € 174 400 € 174 400 € 174 400 € 174 400 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 97 300 € 173 500 € 142 6 800 € 889 900 € 381 500 € 49 600 € 7 900 € 4442 300 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurance véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre salaire brut charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges fiscales autres charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS				40 000 € 6 000 € 1 202 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 444 4 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 23 100 € 172 200 € 23 100 € 172 200 € 47 800 € 856 100 € 369 300 € 47 800 € 8 400 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 172 100 € 12 800 € 172 100 € 456 600 € 852 300 € 306 € 306 € 47 400 € 8 600 €	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 339 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € -96 500 € 12 800 € 172 400 € 374 300 € 374 300 € 374 300 € 48 600 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 98 00 € 12 900 € 173 500 € 142 800 € 49 600 € 49 600 € 49 600 € -51 00 € -42 300 € 66 700 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie G. Gazole Gont TIPP Graburant avenant GNV GNV GONT TIGNV Lubriffants Pneumatiques entretien des matériels enfrectien des matériels enfrectien des matériels entretien Avenant total entretien lavage				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 23 100 € 172 200 € 456 700 € 2 210 € 628 200 € 47 800 € 8 400 € 5 100 € 389 300 € 0 € 0 € 178 800 € 0 € 178 800 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 10 000 € 12 800 € 172 100 € 172 100 € 47 400 € 8 600 € -71 300 € 23 900 € 23 300 € 300 000 €	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 137 800 € 138 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € 0 € 12 800 € 12 800 € 172 400 € 172 400 € 873 900 € 374 300 € -1 400 € 8 000 € -1 476 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 97 300 € 173 500 € 1426 800 € 381 500 € -900 € 49 600 € 7 900 € -442 300 € 26 700 € 25 21 400 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. ASSURANCE DES VEHICULES ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie Gazole Gont TIPP Carburant avenant GNV GONT TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre Salaire brut charges sociales — dont allegments bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS sous-traitance Entretien des materiels effectier personnel) à déduire : indemnités journalières de SS sous-traitance Entretien Avenant				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 460 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 337 800 € 23 100 € 172 200 € 456 100 € 47 800 € 17 800 € 17 800 € 17 800 € 2 129 900 € 17 800 € 5 000 000 €	155 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 12 300 € 456 700 € 12 300 € 10 000 € 12 800 € 172 100 € 172 100 € 173 100 € 174 100 € 175 100 €	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 137 800 € 547 400 € 118 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € 10 000 € 12 800 € 172 400 € 172 400 € 172 400 € 48 600 € 48 600 € -14 000 € 48 600 € -15 200 € -14 000 € 24 800 € 24 800 € 24 799 500 €	40 000 € 3 0000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 12 900 € 12 900 € 173 500 € 49 600 € 49 600 € -5100 € -442 300 € 2521 400 € 2521 400 € 5 161 300 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie - Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubrifiants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre salaire brut charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS sous-traitance Entretien lavage FIOTAL /an Soft un coût / Km Dont coût / Km Hors frais de personnel				40 000 € 6 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 23 100 € 172 200 € 456 700 € 2 210 € 628 200 € 47 800 € 8 400 € 5 100 € 389 300 € 0 € 0 € 178 800 € 0 € 178 800 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 €	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 10 000 € 12 800 € 172 100 € 172 100 € 47 400 € 8 600 € -71 300 € 23 900 € 23 300 € 300 000 €	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 137 800 € 138 900 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € 0 € 12 800 € 12 800 € 172 400 € 172 400 € 873 900 € 374 300 € -1 400 € 8 000 € -1 476 700 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 97 300 € 173 500 € 1426 800 € 381 500 € -900 € 49 600 € 7 900 € -442 300 € 26 700 € 25 21 400 €	
mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES Energie - Gazole - dont TIPP - Carburant avenant - GNV - dont TIGNV Lubriflants Pneumatiques entretien des matériels effectif personnel atelier ETC pièces de rechange main d'oeuvre salaire brut charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges idoen tienue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS sous-traitance Entretien lavenant Lavel (Indemnités journalières de SS sous-traitance Entretien lavenant Lotal entretien Lavage ITOTAL /an soit un coût / Km				40 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 480 300 € 606 900 € 130 000 € 736 900 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 229 700 € 93 100 € 2 31 00 € 172 200 € 47 800 € 47 800 € 8 400 € 21 100 € 17 800 € 17 800 € 17 800 € 17 800 € 17 800 € 17 800 € 17 800 € 9 100 € 18 400 € 19 100 € 10 € 10 € 10 € 10 € 10 € 10 € 10	155 000 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 135 200 € 711 400 € 711 400 € 444 4 400 € 12 300 € 456 700 € 2 307 900 € 96 300 € 172 100 € 2 307 900 € 172 100 € 172 100 € 2 300 € 366 600 € 360 € 370 € 380 € 370 € 38	40 000 € 3 000 € 3 000 € 137 800 € 137 800 € 138 900 € 666 300 € 666 300 € 666 300 € 444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 312 800 € 10 000 € 12 800 € 172 400 € 172 400 € 374 300 € 374 300 € 48 600 € 48 600 € 2 176 700 € 30 000 € 24 800 € 2176 700 € 30 000 € 4799 500 € 0,65 € 0,47 €	40 000 € 3 000 € 17 000 € 17 000 € 147 000 € 512 800 € 102 400 € 615 200 € 615 200 € 4444 400 € 12 300 € 456 700 € 2 330 100 € 12 900 € 173 500 € 12 900 € 173 500 € 49 800 € 2 521 400 € 300 000 € 2 521 400 € 300 600 € 5 161 300 €	

Grille 3 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré à l'arrivée du tramway avec navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
•								
VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING				400 400 6	400.000.0	400.000.0	400.000.6	
Conception, édition, diffusion, campagnes d'information et de promotion				186 400 € 81 800 €	182 300 € 73 600 €	182 300 € 85 800 €	182 300 € 73 600 €	
campagnes de lancement du tramway				01000€	73 600 €	05 000 €	73 600 €	
enquête OD				- 0		682 000 €	- 0	
enquête satisfaction				12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	
enquête fraude				3 000 €	20 000 €	3 000 €	3 000 €	
autres enquêtes				74 000 €	86 000 €	74 000 €	98 000 €	
TOTAL /an				357 200 €	373 900 €	1 039 100 €	368 900 €	
VIII. GESTION DE LA BILLETTIQUE et du SAE - SAI								
VIII- 1 La billettique				2.5	2.5		2.5	
Assistance à Maîtrise d'Œuvre Fonctionnement				0€	0€	0€	0€	
Effectifs personnel ETC				3,0	3,0	3,0	3,0	
salaires				105 600 €	105 600 €	105 600 €	105 600 €	
charges sociales				52 800 €	52 800 €	52 800 €	52 800 €	
autres charges				0€	0 €	0€	0 €	
Consommables				110 600 €	304 300 €	344 400 €	349 800 €	
Sous traitance				104 600 €	156 900 €	163 800 €	170 700 €	
Total Billettique				373 600 €	619 600 €	666 600 €	678 900 €	
VIII- 2 SAE - SAI								
Effectifs personnel ETC		ļ		0,0	0,0	0,0	0,0	
salaires				0€	0€	0€	0€	
charges sociales				0€	0€	0€	0€	
autres charges Consommables				0 €	0 € 6 000 €	0 €	0 €	
Sous traitance				383 700 €	436 800 €	436 800 €	436 800 €	
Total SAE - SAI				389 700 €	436 800 €	430 800 €	430 800 €	
TOTAL ONE - ON				303 700 C	442 000 C	442 000 0	442 000 C	
TOTAL billettique et SAE - SAI /an				763 300 €	1 062 400 €	1 109 400 €	1 121 700 €	
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL								
frais de personnel								
effectif				6,0	6,0	6,0	6,0	
salaires				177 900 €	180 900 €	180 100 €	183 600 €	
charges sociales				87 300 €	88 100 €	88 300 €	89 900 €	
autres charges total frais de personnel				0 € 265 200 €	0 € 269 000 €	0 € 268 400 €	0 € 273 500 €	
frais de gestion				265 200 €	269 000 €	268 400 €	2/3 500 €	
autres frais				83 800 €	83 800 €	83 800 €	83 800 €	Nettoyage, gardiennage, électricité
TOTAL /an				349 000 €	352 800 €	352 200 €	357 300 €	Nettoyage, gardiennage, electricite
1017127411			 	545 000 C	332 300 C	00E 200 C	007 000 C	
X. GESTION PÔLE MULTIMODAL, CENTRALE								
D'INFO ET RESERVATIONS								
TOTAL /an				400 400 6	400 400 6	400 400 6	400 400 6	Controt + remboureement des frais anneves
IOTAL /dil				102 100 €	102 100 €	102 100 €	102 100 €	Contrat + remboursement des frais annexes
XI. ENTRETIEN DES ABRIBUS POINTS D'ARRETS								
frais matériels				45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	
main d'oeuvre							87 500 €	
		l		104 900 €	95 600 €	80 300 €		
effectif (etc)				104 900 € 2,0	95 600 € 2,0	80 300 € 2,0	2,0	
								Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc)				2,0	2,0	2,0	2,0	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe TOTAL /an				2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS				2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel				2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe TOTAL / An XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif				2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe FOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires				2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales				2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe TOTAL / An				2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	2,0 195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe FOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel				2,0 195 100 € 345 000 €	2,0 195 100 € 335 700 €	2,0 195 100 € 320 400 €	2,0 195 100 € 327 600 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de gestion				2,0 195 100 € 345 000 €	2,0 195 100 € 335 700 €	2,0 195 100 € 320 400 €	2,0 195 100 € 327 600 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL ran XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de gestion autres charges total frais de personnel frais de gestion autres frais				2,0 195 100 € 345 000 €	2,0 195 100 € 335 700 €	2,0 195 100 € 320 400 €	2,0 195 100 € 327 600 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de gestion				2,0 195 100 € 345 000 €	2,0 195 100 € 335 700 €	2,0 195 100 € 320 400 €	2,0 195 100 € 327 600 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe FOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de personnel frais de gestion autres frais				2,0 195 100 € 345 000 €	2,0 195 100 € 335 700 €	2,0 195 100 € 320 400 €	2,0 195 100 € 327 600 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de gestion autres frais TOTAL /an XIII. COÙT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES Lignes régulières				2,0 195 100 € 345 000 €	2,0 195 100 € 335 700 €	2,0 195 100 € 320 400 € 0 € 0 €	2,0 195 100 € 327 600 € 0 € 0 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de gestion autres frais [TOTAL /an XIII. COÙT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES Lignes régulières DiviaProxi				2.0 195 100 € 345 000 € 0 € 0 € 0 € 216 200 €	2,0 195 100 € 335 700 € 0 € 0 €	2,0 195 100 € 320 400 € 0 € 0 € 283 400 €	2,0 195 100 € 327 600 € 0 € 0 € 0 € 281 400 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de personnel frais de gestion autres frais TOTAL /an XIII. COÙT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES Lignes régulières DiviaProxi Circuits scolaires				2,0 195 100 € 345 000 € 0 € 0 € 0 € 216 200 € 216 200 €	2,0 195 100 € 335 700 € 0 € 0 € 0 € 280 700 €	2,0 195 100 € 320 400 € 0 € 0 € 283 400 €	2,0 195 100 € 327 600 € 0 € 0 € 281 400 €	Dont 120 000 € pour les abribus
effectif (etc) prestation externe [TOTAL /an XII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel effectif salaires charges sociales autres charges total frais de personnel frais de gestion autres frais [TOTAL /an XIII. COÙT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES Lignes régulières DiviaProxi				2.0 195 100 € 345 000 € 0 € 0 € 0 € 216 200 €	2,0 195 100 € 335 700 € 0 € 0 €	2,0 195 100 € 320 400 € 0 € 0 € 283 400 €	2,0 195 100 € 327 600 € 0 € 0 € 0 € 281 400 €	Dont 120 000 € pour les abribus

Grille 3 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré à l'arrivée du tramway avec navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
XIV. FRAIS GENERAUX								
AIV. I RAIG GENERAGA								
1. Rémunérations personnel								
Encadrement								
effectif ETC				14,7	14,7	14,7	14,7	Personnels Keolis détachés
salaires (Mise à disposition Keolis				1 013 800 €	1 013 800 €	1 013 700 €	1 013 900 €	1 Grodinion recons deduction
charges sociales				517 000 €	517 000 €	517 000 €	517 100 €	
total encadrement				1 530 800 €	1 530 800 €	1 530 700 €	1 531 000 €	
Maîtrise								
effectif ETC (méthode, marketing)				38,1	38,2	37,6	36,8	
salaires				1 639 800 €	1 672 100 €	1 661 600 €	1 617 700 €	
charges sociales				804 400 €	817 700 €	814 300 €	792 800 €	
total maîtrise				2 444 200 €	2 489 800 €	2 475 900 €	2 410 500 €	
Autres personnels								
effectif (secrétariat, compta, méthodes, marketing)				28,6	28,6	29,4	29,4	
salaires				858 700 €	874 000 €	855 000 €	880 200 €	
charges sociales				412 700 €	420 200 €	410 300 €	425 700 €	
total autres personnels				1 271 400 €	1 294 200 €	1 265 300 €	1 305 900 €	
TOTAL personnel / an				E 246 400 C	E 244 000 C	5 274 000 C	E 247 400 C	
TOTAL personnel / an			-	5 246 400 €	5 314 800 €	5 271 900 €	5 247 400 €	
2. autres frais								
autres taxes				112 800 €	114 600 €	116 300 €	116 900 €	
taxe sur les salaires taxe professionnelle								
formation				-105 500 €	-85 900 €	-99 700 €	-118 900 €	
- dont prises en charge				-352 100 €	-365 100 €	-364 000 €	-357 700 €	
assurance dépôt				36 200 €	29 000 €	29 000 €	29 000 €	
assistance technique (siège et DD)				1 146 400 €	1 143 300 €	1 157 400 €	1 145 100 €	Dont AT DD 1% du chiffre d'affaires
frais divers								
commissions dépositaires				138 800 €	117 600 €	92 500 €	93 800 €	
transport de fonds				38 000 €	38 000 €	38 000 €	38 000 €	
voyages et déplacements				34 300 €	34 300 €	34 300 €	34 300 €	
missions réceptions				29 400 €	29 400 €	29 400 €	29 400 €	
autres								
fournitures				0€	0€	0 €	0 €	
eau, gaz, électricité				95 200 €	95 200 €	95 200 €	95 300 €	
véhicules de service				77 300 €	77 300 €	77 300 €	77 300 €	
honoraires gardiennage				116 900 € 231 000 €	58 000 € 215 700 €	58 000 € 215 600 €	58 100 € 215 700 €	
contrats maintenance locaux				131 200 €	146 600 €	150 700 €	154 800 €	
nettoyage et entretien des locaux				114 000 €	112 400 €	111 800 €	111 900 €	
frais postaux et télécom.				119 000 €	118 900 €	118 900 €	119 000 €	
fournitures de bureau				31 900 €	31 900 €	31 900 €	31 900 €	
informatique, bureautique documentation				222 700 € 7 400 €	215 700 € 7 400 €	215 700 € 7 400 €	215 800 € 7 400 €	
médailles				2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	
autres				610 100 €	562 500 €	563 900 €	548 500 €	
TOTAL frais divers et autres				1 999 700 €	1 863 400 €	1 843 100 €	1 833 700 €	
TOTAL DES FRAIS GENERAUX				8 436 000 €	8 379 200 €	8 318 000 €	8 253 200 €	
TOTAL DESTINAIS GENERADA				0 430 000 E	0 379 200 E	0 310 000 €	0 200 200 €	
XIV. ALEAS								
				912 200 €	911 400 €	927 300 €	908 400 €	
RECAPITULATION COÛT TOTAL				2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	
TOTAL TIGER TOTAL								
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION				19 918 900 €			19 534 900 €	
III AUTRES INVESTISSEMENTS				736 900 €	711 400 €	666 300 €	615 200 €	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES				456 700 €	456 700 €	456 700 €	456 700 €	
VI. RENOVATION DES AUTOBUS				5 002 000 € 91 200 €	4 651 200 € 0 €	4 799 500 € 0 €	5 161 300 € 0 €	
VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING				357 200 €	373 900 €		368 900 €	
VIII. GESTION DE LA BILLETTIQUE et du SAE - SAI				763 300 €	1 062 400 €	1 109 400 €	1 121 700 €	
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL				349 000 €	352 800 €	352 200 €	357 300 €	
IX. GESTION DU PÔLE MULTIMODAL, INFO, RESA			ļ	102 100 €	102 100 €	102 100 €	102 100 €	
XI. ENTRETIEN DES ABRIBUS POINTS D'ARRETS XII. GESTION DES PARCS RELAIS			-	345 000 €	335 700 €	320 400 €	327 600 €	
XIII. COÛT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES				3 733 700 €	3 792 300 €			
XIV. FRAIS GENERAUX				8 436 000 €	8 379 200 €	8 318 000 €	8 253 200 €	
XIV. ALEAS				912 200 €	911 400 €	927 300 €	908 400 €	
TOTAL COUTS						41 882 600 €		
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)				4,69 €	4,66 €	4,73 €	4,61 €	
Prix kilométrique forfaitaire marginal (PKFma)			L	4,10 €	4,08 €	4,16 €	4,04 €	

PKFmo (prix kilométrique moyen toutes charges comprises)
PKFma (prix kilométrique marginal avec 50% de frais généraux et hors aléas)

Grille 5 : Décomposition des coûts d'exploitation du tramway

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
Nombre de kilomètres en ligne				2 042 430	2 057 500	2 059 800	2 070 000	
Nombre de kilomètres haut le pied				79 500	79 500	79 600	80 100	
Nombre de kilomètres techniques				13 500	13 500	13 500	13 600	Essais, visites techniques
TOTAL kilomètres				2 135 430	2 150 500	2 152 900	2 163 700	
Nombre de rames								
en ligne				29	29	29	29	
réserve				4	4	4	4	
TOTAL Véhicules				33	33	33	33	
Décomposition des heures payées par conducteur								
(moyenne annuelle) délégataire HEURES DE CONDUCTEURS								
Nombre d'heures de conduite en ligne				124 580	123 340	123 340	123 760	
- dont service régulier en journée				112 580	111 340	111 340	111 710	
- dont service régulier en service de nuit				12 000	12 000	12 000	12 050	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied				8 363	8 364	8 375	8 425	
Nombre d'heures productives / conducteur / an				1 048	1 092	1 128	1 141	Correspond au nb d'heures de conduite en ligne
·								
Nombre d'heures annexes / conducteur / an				435	376	345	348	Correspond aux heures de hlp, de prise et fin de service, coupures, temps d'acheminement, formation, détachements, réunions.
Nombre d'heures improductives/conducteur/an				367	367	360		Correspond aux congés payés, fêtes légales, absentéisme
TOTAL HEUDES BAVEES AN ASSUBLICATION FOR								
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC				1 849	1 835	1 833	1 830	
Nombre de conducteurs (ETC)				118,9	112,9	109,3	108,4	
·								
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION								
Détail du cout du poste conducteur/an				0	0	0	0	
salaire brut mensuel				38 439 €	38 694 €	38 776 €	38 125 €	
charges sociales				16 488 €	16 619 €	16 656 €	16 369 €	
- dont allègements bas salaires charges fiscales				0 €	0 € 2 130 €	0 € 2 135 €	0 €	
autres charges (dont tenue du personnel)				337 €	346 €	352 €	352 €	
à déduire : indemnités journalières de SS				-1 164 €	-1 127 €	-1 130 €	-1 117 €	
TOTAL coût du poste conducteur/an				56 214 €	56 662 €	56 789 €	55 828 €	
COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants)				6 684 400 €	6 397 500 €	6 209 200 €	6 053 300 €	
Coût de l'heure payée par conducteur				30,40 €	30,87 €	30,97 €	30,51 €	
Coût de l'heure de conduite en ligne				53,66 €	51,87 €	50,34 €	48,91 €	
Coût de conduite / Km				3,15	2,99	2,90	2,82	
ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)				46,9 16,1%	46,9 15,7%	46,8 15,1%	46,8 14,6%	
r clas de remolemente del reconstante de passe (10)				10,170	15,770	13,170	14,070	
Détail du coût du poste contrôleur/an				0	0	0	0	
salaire brut mensuel charges sociales				36 590 € 15 708 €	37 269 € 15 959 €	36 856 € 15 815 €	36 100 €	
- dont allègements bas salaires				0 €	0 €	0€	0€	
Charges fiscales				1 949 €	1 982 €	1 964 €	1 918 €	
autres charges (dont tenue du personnel)				190 €	207 €	210 €	232 €	
à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an				-785 € 53 652 €	-782 € 54 635 €	-772 € 54 073 €	-759 € 52 968 €	
COUT GLOBAL CONTROLE / AN				382 000 €	389 000 €	385 000 €	376 600 €	
Nombre de contrôleurs (ETC)				7,1	7,1	7,1	7,1	
COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN				7 066 400 €	6 786 500 €	6 594 200 €	6 429 900 €	Conducteurs + contrôleurs
III AUTRES INVESTISSEMENTS								
véhicules de service								
Informatique								
mobilier matériel de bureau Outillage			607 000 €					
autres biens								
Total des autres investissements			607 000 €	0€	0€	0€	0€	
Amortissements frais financiers				135 400 €	128 600 €	122 200 €	114 400 €	
Total coût annuel de détention				164 400 €	158 800 €	148 800 €	137 200 €	
TOTAL /an coût de détention des matériels				164 400 €	158 800 €	148 800 €	137 200 €	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES								
TOTAL DE SE VENIOUEEU								
Assurance du matériel roulant Tramway				54 400 €	54 400 €	54 400 €	54 400 €	
Assurances véhicules de service				2 700 €	2 700 €	2 700 €	2 700 €	
TOTAL ASSURANCES VEHICULES				57 100 €	57 100 €	57 100 €	57 100 €	
V. FRAIS KILOMETRIQUES								
F								
Énergie électrique entretien des matériels				0€	0€	0 €	0€	
Effectif personnel ETC				29,8	32,1	32,8	33,1	
main d'oeuvre								Yc IF (alim HT & BT, LAC,Ligne, signalisation)
salaire brut				1 046 300 €	1 157 200 €	1 193 300 €	1 215 400 €	
charges sociales - dont allègements bas salaires				451 100 € 0 €	498 600 € 0 €	515 400 € 0 €	524 900 €	
Charges fiscales				57 800 €	64 300 €	66 600 €	67 700 €	Yc IF (alim HT & BT, LAC,Ligne, signalisation)
autres charges (dont tenue du personnel)				11 800 €	13 000 €	12 300 €	12 400 €	
à déduire : indemnités journalières de SS				-5 600 €	-6 600 €	-6 900 €	-7 100 €	Ve IF (eller IIT 0 DT 1 CC)
sous-traitance lavage				540 000 € 165 900 €	699 300 € 165 900 €	942 000 € 165 900 €	1 334 200 €	Yc IF (alim HT & BT, LAC,Ligne, signalisation)
				.55 500 €	.55 500 €			Dont renouvellement des bandages de roues sur 3
TOTAL /an				2 267 300 €	2 591 700 €	2 888 600 €	3 313 400 €	rames en 2016
soit un coût / Km				1,06 € 0,33 €	1,21 € 0,40 €	1,34 € 0,51 €	1,53 €	
Dont coût / Km Hors frais de personnel				0,33 €	υ,4υ €	υ,51 €	0,69 €	1

Grille 5 : Décomposition des coûts d'exploitation du tramway

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING Conception, édition, diffusion,				41 600 €	40 700 € 16 400 €	40 700 € 19 200 €	40 700 € 16 400 €	
campagnes d'information et de promotion campagnes de lancement des tronçons TOTAL /an				18 200 € 0 € 59 800 €			16 400 € 57 100 €	
VII. GESTION DES STATIONS				59 800 €	57 100 €	59 900 €	57 100 €	
frais de personnel effectif				0,0	0,0	0,0	0,0	
salaires				0,0	0,0	0,0	0,0	
charges sociales autres charges total frais de personnel				0€	0€	0€	0 €	
·				381 100 €	356 100 €	356 100 €	356 100 €	
frais de gestion autres frais TOTAL /an				7 900 €	26 200 € 382 300 €	47 400 € 403 500 €	59 600 € 415 700 €	Maintenance des IF en station hors distributeurs
VIII. GESTION DES PARCS RELAIS				389 000 €	382 300 €	403 300 €	415700€	
frais de personnel effectif								
salaires charges sociales								
autres charges total frais de personnel				0€	0€	0€	0€	
frais de gestion				0€	0€	0€	0€	
autres frais TOTAL /an				21 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 € 21 000 €	Nettoyage et coûts techniques
TOTAL /all				21 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 €	
IX. FRAIS GENERAUX								
1. Rémunérations personnel								
Encadrement effectif ETC				3,3	3,3	3,3	3,3	
salaires charges sociales				226 300 € 115 400 €	226 300 € 115 400 €	226 400 € 115 400 €	226 200 € 115 300 €	
total encadrement				341 700 €	341 700 €	341 800 €	341 500 €	
Maîtrise				8,5	8,5	8,4	8,2	
effectif ETC (méthode, marketing, suivi de l'exploitation) salaires				366 000 € 179 500 €	373 300 € 182 600 €	371 000 €	360 800 €	
charges sociales total maîtrise				545 500 €	555 900 €	181 800 € 552 800 €	176 800 € 537 600 €	
Autres personnels								
effectif (secrétariat, compta, méthodes, marketing) salaires charges sociales				6,4 191 600 € 92 100 €	6,4 195 200 € 93 800 €	6,6 190 900 € 91 600 €	6,6 196 300 € 94 900 €	
total autres personnels				283 700 €	289 000 €	282 500 €	94 900 € 291 200 €	
TOTAL personnel / an				1 170 900 €	1 186 600 €	1 177 100 €	1 170 300 €	
2. autres frais								
autres taxes taxe sur les salaires				25 200 €	25 600 €	26 000 €	26 100 €	
taxe professionnelle formation				-13 400 €	-4 700 €	F 700 G	6 000 6	
- dont prise en charge assurance dépôt				-37 000 €	-22 300 €	-5 700 € -20 200 €	-6 900 € -20 000 €	Dommagoo guy kiona & installationa
assurance stations				132 600 €	132 600 €	132 600 €	132 600 €	Dommages aux biens & installations Inclus dans la ligne précédente
assistance technique (siège et DD)				255 900 €	255 300 €	258 500 €	255 400 €	Dont AT DD 1% du chiffre d'affaires
frais divers billetterie complémentaire				31 000 €	26 300 €	20 600 €	20 900 €	
commissions dépositaires transport de fonds voyages et déplacements				117 000 €	106 300 €	106 300 €	106 300 €	
missions réceptions gestion SAE/SAI				7 700 € 6 600 €	7 700 € 6 600 €	7 700 € 6 600 €	7 700 € 6 600 €	
autres fournitures				0€	0€	0€	0€	
eau, gaz, électricité véhicules de service				21 300 € 17 300 €	21 300 € 17 300 €	21 300 € 17 300 €	21 200 € 17 300 €	
honoraires gardiennage				26 100 € 51 600 €	13 000 € 48 100 €	13 000 €	12 900 € 48 100 €	
contrats maintenance locaux nettoyage et entretien des locaux				29 300 € 25 400 €	32 700 €	33 600 €	34 500 € 24 900 €	
frais postaux et télécom. fournitures de bureau				26 500 € 7 100 €	26 600 € 7 100 €	26 600 € 7 100 €	26 500 € 7 100 €	
informatique, bureautique documentation				49 700 €	48 100 € 1 600 €	48 200 € 1 600 €	48 100 € 1 600 €	
autres TOTAL frais divers et autres				135 300 € 553 500 €	146 000 € 533 800 €	145 000 € 528 100 €	141 900 € 525 600 €	
TOTAL DES FRAIS GENERAUX				2 124 700 €	2 129 200 €	2 116 600 €	2 103 100 €	
X. ALEAS								
				275 100 €	275 800 €	278 200 €	283 800 €	

Grille 5 : Décomposition des coûts d'exploitation du tramway

NB. Les coûts sont donnés HT en € constants valeur 1er avril 2009

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
				2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	
RECAPITULATION COÛT TOTAL								
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION				7 066 400 €	6 786 500 €	6 594 200 €	6 429 900 €	
III AUTRES INVESTISSEMENTS				164 400 €	158 800 €	148 800 €	137 200 €	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES				57 100 €	57 100 €	57 100 €	57 100 €	
V. FRAIS KILOMETRIQUES				2 267 300 €	2 591 700 €	2 888 600 €	3 313 400 €	
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING				59 800 €	57 100 €	59 900 €	57 100 €	
VII. GESTION DES STATIONS				389 000 €	382 300 €	403 500 €	415 700 €	
VIII. GESTION DES PARCS RELAIS				21 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 €	
IX. FRAIS GENERAUX				2 124 700 €	2 129 200 €	2 116 600 €	2 103 100 €	
X. ALEAS				275 100 €	275 800 €	278 200 €	283 800 €	
TOTAL COUTS				12 424 800 €	12 459 500 €	12 567 900 €	12 818 300 €	
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)				5,82 €	5,79 €	5,84 €	5,92 €	
Prix kilométrique forfaitaire marginal (PKFma)				5,32 €	5,30 €	5,35 €	5,44 €	

PKFmo (prix kilométrique moyen toutes charges comprises)
PKFma (prix kilométrique marginal avec 50% de frais généraux et hors aléas)

Grille 6 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway avec la navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
RÉSEAU BUS	2010	2011	2012	2013	2014	2013	2010	Observations
Service réalisé par le délégataire								
Lignes régulières								
Nombre de kilomètres en ligne				6 500 900 731 200	6 525 800 731 700	6 536 100 732 100	6 579 800 735 800	
Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres techniques				114 300	114 000	114 300	115 300	Essais, visites techniques et navettes du personnel
TOTAL kilomètres				7 346 400	7 371 500	7 382 500		
Nombre de véhicules				422	132	422	422	
en ligne réserve				132 16	132	132 16	132 16	
TOTAL Véhicules				148	148	148		
DiviaProxi								
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied								
Nombre de kilomètres techniques								
TOTAL kilomètres				0	0	0	0	
Nombre de véhicules								
en ligne								
réserve TOTAL Véhicules				0	0	0	-	
						_		
Circuits spécialisés scolaires								
Nombre de kilomètres en ligne								
Nombre de kilomètres haut le pied								
Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres	 	 		_	0	n	_	
					-			
Nombre de véhicules								
en ligne								
réserve						_		
TOTAL Véhicules	 	-		0	0	0	0	
TOTAL DÉLÉGATAIRE	 							
Nombre de kilomètres en ligne				6 500 900	6 525 800	6 536 100	6 579 800	
Nombre de kilomètres haut le pied				731 200	731 700	732 100	735 800	
Nombre de kilomètres techniques				114 300	114 000	114 300	115 300	Essais, visites techniques et navettes du personnel
TOTAL kilomètres				7 346 400	7 371 500	7 382 500	7 430 900	
Nombre de véhicules								
en ligne				132	132	132	132	
réserve				16	16	16	16	
TOTAL Véhicules				148	148	148	148	
Service sous traité par le délégataire	-							
Lignes régulières								
Nombre de kilomètres en ligne				986 108	984 061	987 364	995 206	
Nombre de kilomètres haut le pied				174 070	173 875	174 348	175 595	
Nombre de kilomètres techniques								
TOTAL kilomètres				1 160 178	1 157 936	1 161 711	1 170 800	
Nombre de véhicules								
en ligne				20	20	20	20	
réserve				2	2	2	2	
TOTAL Véhicules				22	22	22	22	
DiviaProxi								
Nombre de kilomètres en ligne				32 793	38 152	38 192	38 432	
Nombre de kilomètres haut le pied				55 657	66 974	67 054	67 504	
Nombre de kilomètres techniques								
TOTAL kilomètres				88 450	105 126	105 246	105 936	
Nombre de véhicules								
en ligne				5	5.	5	5	
réserve				0	0	0	0	
TOTAL Véhicules				5	5	5	5	
Divis Assès (DMP)								
DiviaAccès (PMR) Nombre de kilomètres en ligne	 	 						A part dans la grille 11
Nombre de kilomètres en lighe Nombre de kilomètres haut le pied	 							A part uaris la grille 11
Nombre de kilomètres techniques								
TOTAL kilomètres				0	0	0	0	
Name and a state of the sales								
Nombre de véhicules en ligne		-						
réserve	†	 						
TOTAL Véhicules				0	0	0	0	
Circuits spécialisés scolaires								
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied	1		—	70 170 126 285	70 170 126 285	70 170 126 285	70 170 126 285	
Nombre de kilomètres techniques	1			120 265	120 265	120 285	120 285	
TOTAL kilomètres								
				196 455	196 455	196 455	196 455	
				196 455	196 455	196 455	196 455	
Nombre de véhicules								
en ligne				196 455	196 455 15	196 455		
en ligne réserve				15 1	15 1	15	15	
en ligne							15	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS				15 1 16	15 1 16	15 1 16	15 1 1 16	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS Nombre de kilomètres en ligne				15 1 16 1089 071	15 1 16 1 092 383	15 1 16 1 095 726	15 1 16 103 808	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied				15 1 16	15 1 16	15 1 16	15 1 1 16	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres (hometres)				15 1 16 16 1 089 071 356 013	15 1 16 1 092 383 367 134	15 1 16 1 1095 726 367 687	15 1 1 16 1 103 808 369 384 0	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied				15 1 16 1089 071	15 1 16 1 092 383	15 1 16 1 095 726	15 1 1 16 1 103 808 369 384 0	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres Nombre de véhicules				15 1 16 16 1 089 071 356 013 0 1 445 083	15 1 16 1 16 1 192 383 367 134 0 1 459 517	15 1 16 16 1 195 726 367 687 0 1 1463 413	15 1 16 16 1 103 808 369 384 0 0 1 473 192	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres Nombre de véhicules en ligne				15 1 16 16 1 089 071 356 013	15 1 16 1 092 383 367 134	15 1 16 1 1095 726 367 687	15 1 16 16 1 103 808 369 384 0 0 1 473 192	
en ligne réserve TOTAL Véhicules TOTAL SOUS TRAITANTS Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres Nombre de véhicules				15 1 16 16 1 089 071 356 013 0 1 445 083	15 1 16 1 16 1 192 383 367 134 0 1 459 517	15 16 16 1 095 726 367 687 0 1 463 413	15 15 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16	

Grille 6 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway avec la navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
I. T KIX ET KPINDKE D'OKITEO D'OEGVICE	2010	2011	2012	2010	2014	2010	2010	Observations
ENSEMBLE DU RESEAU BUS								
Nombre de kilomètres en ligne				7 589 971	7 618 183	7 631 826	7 683 608	
Nombre de kilomètres haut le pied				1 087 213	1 098 834	1 099 787	1 105 184	
Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres	-			114 300 8 791 483	114 000 8 831 017	114 300 8 845 913	115 300 8 904 092	Essais, visites techniques et navettes du personnel
TOTAL RIGHERES				0731403	0 001 017	0 040 310	0 304 032	
Nombre de véhicules								
en ligne				172	172	172	172	
réserve				19	19	19	19	
TOTAL Véhicules				191	191	191	191	
TRAMWAY								
Nombre de kilomètres en ligne				2 042 430	2 057 500	2 059 800	2 070 000	
Nombre de kilomètres haut le pied				79 500	79 500	79 600	80 100	
Nombre de kilomètres techniques				13 500	13 500	13 500	13 600	
TOTAL kilomètres				2 135 430	2 150 500	2 152 900	2 163 700	
Nombre de rames								
en ligne				29	29	29	29	
réserve				4	4	4	4	
TOTAL Véhicules				33	33	33	33	
KILOMÈTRAGE TOTAL DU RÈSEAU				0.000.404	0.075.000	0.004.000	0.750.000	
Nombre de kilomètres en ligne Nombre de kilomètres haut le pied				9 632 401 1 166 713	9 675 683 1 178 334	9 691 626 1 179 387	9 753 608 1 185 284	
Nombre de kilomètres techniques	 			127 800	127 500	127 800	128 900	
TOTAL kilomètres				10 926 913	10 981 517	10 998 813	11 067 792	
(movenne annuella) déléc-t-!								
(moyenne annuelle) délégataire HEURES DE CONDUCTEURS	-							
Nombre d'heures de conduite en ligne	 			578 190	578 860	579 680	583 360	
- dont service régulier en journée				556 140	556 820	557 630	561 220	
- dont service régulier en service de nuit				22 050	22 040	22 050	22 140	
Nombre d'heures de conduite en haut le pied				32 600	32 620	32 640	32 810	
Nombre d'heures productives / conducteur / an				1 216	1 225	1 237	1 257	Correspond au nb d'heures de conduite en ligne
Nombre d'heures annexes / conducteur / an				295	277	272	269	Correspond aux heures de hlp, de prise et fin de service, coupures, temps
Nombre d'heures improductives/conducteur/an				374	376	369	349	d'acheminement, formation, détachements, réunions.
Normbre d fledres improductives/conductedi/air				3/4	3/6	309	349	Correspond aux congés payés, fêtes légales, absentéisme
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC				1 885	1 878	1 878	1 875	
Nombre de conducteurs (ETC)				475,5	472,5	468,5	464,0	
II COUTS DI PERSONNEL D'EXPLOITATION								
II. COUTS D♥ PERSONNEL D'EXPLOITATION								
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION Détail du cout du poste conducteur/an				0	0	0	0	
Détail du cout du poste conducteur/an salaire brut mensuel				0 35 707 €	0 35 490 €	0 35 469 €	0 34 986 €	
Détail du co t t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales				15 316 €	15 243 €	15 236 €	15 021 €	
Détail du cot du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allège ments bas salaires				15 316 €	15 243 €	15 236 €	15 021 € 0 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales dont allège ments bas salaires charges fiscales				15 316 € 0 € 1 963 €	15 243 € 0 € 1 954 €	15 236 € 0 € 1 953 €	15 021 € 0 € 1 926 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS				15 316 €	15 243 €	15 236 €	15 021 € 0 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coût bu poste conducteur/an				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 €	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 €	15 021 €	
Détail du cot du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociáles - dont alegements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 €	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants)				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 €	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 134 700 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allège ments bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coti tu poste conducteur/an COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (AVENDUITE (15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 135 600 €	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 134 700 € 27,66 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 €	
Détail du cot du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a dédure : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure payée par conducteur				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 42,94 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 27,67 € 42,42 €	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 134 700 € 27,66 € 41,98 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allège ments bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coti tu poste conducteur/an COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (AVENDUITE (15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 135 600 €	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 134 700 € 27,66 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allège hents bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT SUBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'heure de conduite en ligne				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 135 600 € 27,67 € 42,42 € 3,38 €	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 134 700 € 27,66 € 41,98 € 3,35 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allège ments bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût t ju poste conducteur/an COUT SUDPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 3,43 € 46,9	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 46,9	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 134 700 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8	
Détail du cot du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociáles - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an				15 316 € 0 € 1 983 € 313 € -1 081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1%	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 46,9 15,7%	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 15,1%	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel				15 316 € 0 € 1 963 € 1 1963 € -1 1081 € 52 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27.70 € 42,94 € 3.43 € 46,9 16,1% 0 36 590 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 135 600 € 42.42 € 3.38 € 46.99 15.7% 0 37 269 €	15 236 € 0 € 1 953 € 1 953 € 322 € -1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 41,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € -1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,88 14,6% 0 36 100 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € 1 1081 € 52 218 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 46,9 15,7% 0 37 299 € 15 959 €	15 236 € 0 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 27.66 € 41,98 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 27,33 € 40,75 € 48,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € 1 1081 € 52 218 € 61 900 € 62 7.70 € 42 94 € 3.43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 1 708 € 0 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 1934	15 236 € 0 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 337 € 51 947 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € 1 1081 € 52 218 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € -1 034 € 51 970 € 24 555 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 46,9 15,7% 0 37 299 € 15 959 €	15 236 € 0 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 27.66 € 41,98 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 27,33 € 40,75 € 48,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'heure de conduite n ligne Coût de l'heure de conduite sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 4 1081 € 52 218 € 24 829 800 € 27.70 € 42.94 € 46.9 16.1% 0 590 € 15 708 € 1 949 €	15 243 € 0 € 1 954 € 317 € 1 1034 € 51 970 € 24 555 800 € 27.67 € 42.42 € 43.38 € 46.9 15.7% 0 37 269 € 15 959 € 1 982 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 033 € 51 947 € 24 337 200 € 134 700 € 27,66 € 41,98 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 0 € 1 964 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 46,8 14,6% 0 0 36 100 € 15 477 € 0 € 1 918 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût plu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 5 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,99 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 0 € 220 € -785 € 5 3682 €	15 243 € 1954 € 1954 € 317 € 1934 € 51 970 € 24 555 800 € 27.67 € 3.36 € 42.42 € 3.36 € 45.99 € 15.7% 0 37 289 € 0 € 1982 € 221 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 953 € 51 947 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,88 € 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 0 € 216 € -772 € 54072 €	15 021 € 0 € 1 928 € 323 € 1 1025 € 51 231 € 23 771 300 € 27, 33 € 40, 75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € -759 € 218 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) a dédure : ridemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de de l'heure de conduite en ligne Coût de de l'heure de conduite en ligne Coût de l'oneur de vonduite en ligne Coût de l'oneur de versonnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 51 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 0 € 1 949 € 220 € -785 € 53 882 € 2 93 600 €	15 243 € 16 43 € 17 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 45,18 0 36 856 € 15 815 € 1 964 € 2168 € -772 € 54 079 € 2 109 100 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 218 € 218 € 2759 €	
Détail du cot du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociàles - dont allègements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : irdemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLLE / AN Nombre de contrôleur (ETC)				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 24 829 800 € 27.70 € 42.94 € 46.9 16.1% 36.590 € 15 708 € 2200 € 1 949 € 2200 € 230 60 € 230 60 € 230 60 € 230 60 € 340 60 € 3	15 243 € 0 € 0 € 1954 € 1954 € 1954 € 1954 € 1955	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 193 € 51 947 € 24 337 200 € 41,98 € 46,8 15,1% 36 856 € 15 815 € 194 € 216 € 216 € 216 € 217 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 927 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 46,8 14,6% 0 0 36 100 € 15 477 € 0 € 1918 € 218 € -759 € 25 295 € 20 55 200 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) COût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleurs (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 51 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 0 € 1 949 € 220 € -785 € 53 882 € 2 93 600 €	15 243 € 16 43 € 17 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64 64	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1937 € 51 947 € 24 337 200 € 41,98 € 41,98 € 41,98 € 15,1% 36 856 € 15 815 € 1964 € 216 € 216 € 217 € 210 9100 € 2 99 100 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 218 € 218 € 2759 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociáles - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'houre payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (EITC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 5 218 € 48.98 00 € 27.70 € 42.94 € 3.43 € 46.99 16.1% 0 36.590 € 15.708 € 0 € 220 € -785 € 53.682 € 293.600 €	15 243 € 1954 € 1954 € 317 € 1934 € 51 970 € 24 555 800 € 27.67 € 3.36 € 42.42 € 3.36 € 45.99 € 15.7% 0 37 289 € 15 595 € 0 € 221 € -782 € 241 € 241 € 33.00 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 137 20 € 2 134 700 € 2 7,66 € 41,98 € 3,35 € 46,88 € 15,1% 0 36 856 € 216 € -772 € 2 196 100 € 54 196 € 216 € -772 € 2 199 100 €	15 021 € 0 € 1 928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 0 € 1918 € 218 € -759 € 52 954 € 2055 200 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a dédure : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de Pheure de conduite en ligne Coût de de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleurs (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 51 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 0 € 1 949 € 220 € -785 € 53 682 € 2 93 600 € 3,9,0 26 985 300 €	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1934 € 51 970 € 51 970 € 24 555 800 € 135 800 € 27,67 € 46,9 15,767 € 15,767 € 15,767 € 15,767 € 15,767 € 1982 € 221 € 782 € 2313 30 € 31,000 € 31,000 € 31,000 € 1982 € 21131 300 € 33,00 € 8822 700 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 45,18 46,8 45,19 0 € 15 815 € 15 815 € 216 € -772 € 54 079 € 2 109 100 € 39,0 26 581 000 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 218 € 218 € 25 954 € 2055 200 € 39,0 25 964 800 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociàles - dont allegements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : irdemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUTE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) COût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € 313 € 1 1081 € 52 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 0 € 1 949 € 220 € 1 949 € 220 € 230 600 € 2393 600 € 24 6985 300 €	15 243 € 0 € 1954 € 1954 € 1954 € 1955 € 19	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € 1 953 € 322 € 1 033 47 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 33.00 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 925 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 46,8 14,800 € 15 477 € 0 7 € 1918 € 218 € 218 € 25 954 € 2 065 200 € 2 065 200 € 40 000 €	
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a dédure : indemnités journalières de SS TOTAL coût lu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (en années)				15 316 € 1 963 € 313 € 1 1963 € 313 € 52 218 € 61 990 € 27,70 € 3,43 € 46,99 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 15 708 € 220 € -785 € 2 993 600 € 3,90 26 985 300 € 44,90 € 44,90 € 45,90 € 46,90 €	15 243 € 0 € 1984 € 317 € 1934 € 51 970 € 24 558 900 € 27,67 € 135 600 € 27,67 € 3,38 € 49,99 15,7% 0 0 37,289 € 1982 € 221 € 782 € 21 131 300 € 22 131 300 € 23 130 0 € 33,00 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 4 337 200 € 44,98 € 3.35 € 46,83 15,1% 0 36 856 € 1 964 € 216 € 272 € 2 109 100 € 39,0 26 581 000 € 40 000 € 40 000 € 40 000 €	15 021 € 0 € 1 926 € 1 927 € 1 928 € 323 € 5 1 231 € 23 71 300 € 23 71 300 € 24 0,75 € 3,25 € 46,83 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € 2 065 200 € 39,0 25 964 800 € 40 000 € 40 000 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allege/ments bas salaires charges fiscales autres chargés (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'enure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté myenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleurs (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outiliage				15 316 € 1 963 € 313 € 1 1963 € 313 € 52 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 0 € 220 € -785 € 53 682 € 2 93 600 € 2 93 600 € 4 000 € 6 000 € 6 000 € 6 000 €	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1934 € 51 970 € 51 970 € 24 555 800 € 27,67 € 45,9 € 45,9 € 135 800 € 3,38 € 46,9 € 15,59 € 1982 € 221 € 221 € 221 € 221 € 23 66 € 1982 € 21 131 300 € 33,0 €	15 236 € 0 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1937 € 51 947 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 216 € -772 € 54 079 € 2 109 100 € 39,0 26 581 000 € 40 000 € 3 000 € 27 000 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 925 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 46,8 14,800 € 15 477 € 0 7 € 1918 € 218 € 218 € 25 954 € 2 065 200 € 2 065 200 € 40 000 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a dédure : indemnités journalières de SS TOTAL coût lu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (en années)				15 316 € 1 963 € 313 € 1 1963 € 313 € 52 218 € 61 990 € 27,70 € 3,43 € 46,99 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 15 708 € 220 € -785 € 2 993 600 € 3,90 26 985 300 € 44,90 € 44,90 € 45,90 € 46,90 €	15 243 € 0 € 1984 € 317 € 1934 € 51 970 € 24 558 900 € 27,67 € 135 600 € 27,67 € 3,38 € 49,99 15,7% 0 0 37,289 € 1982 € 221 € 782 € 21 131 300 € 22 131 300 € 23 130 0 € 33,00 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 4 337 200 € 44,98 € 3.35 € 46,83 15,1% 0 36 856 € 1 964 € 216 € 272 € 210 9100 € 39,0 26 581 000 € 40 000 € 40 000 € 40 000 €	15 021 € 0 € 1 926 € 1 927 € 1 928 € 323 € 5 1 231 € 23 71 300 € 23 71 300 € 24 0,75 € 3,25 € 46,83 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € 2 065 200 € 39,0 25 964 800 € 40 000 € 40 000 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 1 963 € 1 963 € 1 963 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 220 € -785 € 220 € -785 € 230,0 26 985 300 € 44,000 € 40,000 € 47,000 € 47,000 € 122 300 €	15 243 € 0 € 1 954 € 4 1 954 € 1 954	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € 1 953 € 322 € 1 1033 ₹ 51 947 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 217 € 2109 100 € 3 300 € 40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 137 800 € 339 800 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 925 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 46,8 14,8% 0 36 100 € 15 477 € 0 1918 € 218 € 218 € 25 954 € 2 065 200 € 40 000 € 3 000 € 17 000 € 17 000 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a dédure : indemnités journalières de SS TOTAL coût lu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleurs (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 1 1963 € 1 1963 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 550 € 1 5708 € 220 € -785 € 2 093 600 € 39,0 26 985 300 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 41,000 € 1 222 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 €	15 243 € 0 € 1984 € 317 € 1934 € 51 970 € 51 970 € 24 555 800 € 127,67 € 46,99 15,500 € 0 € 27,67 € 135 600 € 27,67 € 147,000 € 15 500 € 221 € 782 € 231 300 € 24 555 800 € 1 982 € 2 11 300 € 3 30,00 € 15 500 € 3 2000 € 15 500 € 3 2000 € 15 700 € 3 56 700 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 24 337 200 € 41,98 € 3,35 € 46,83 15,1% 0 6 36 856 € 1 964 € 216 € 216 € 216 € 217 € 210 9100 € 39,0 26 581 000 € 40 000 € 40 000 € 40 000 € 27 000 € 41 78 00 € 339,800 € 669 600 € 669 600 €	15 021 € 0 € 1926 € 1928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 22 733 € 40,75 € 3,25 € 46,88 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 0 € 218 € 2753 € 2065 200 € 330,0 25 964 800 € 87 000 € 40 000 € 40 000 € 17 000 € 627 200 € 627 200 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : iridemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements				15 316 € 0 € 1 963 € 313 € 1 1963 € 313 6 52 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 220 € 1949 € 220 € 240 € 240 € 240 € 1949 € 240 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1949 € 250 € 1940 €	15 243 € 0 € 1 954 € 4 1 954 € 1 954	15 236 € 0 € 1 953 € 322 € 1 953 € 322 € 1 1033 ₹ 51 947 € 24 337 200 € 27,66 € 41,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 216 € 217 € 2109 100 € 3 300 € 40 000 € 3 000 € 27 000 € 137 800 € 137 800 € 339 800 €	15 021 € 0 € 1 926 € 323 € 1 925 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 46,8 14,8% 0 36 100 € 15 477 € 0 1918 € 218 € 218 € 25 954 € 2 065 200 € 40 000 € 3 000 € 17 000 € 17 000 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût plu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'enure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total coût des utres investissements frais financiers Total coût annuel de détention				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 1 963 € 1 1963 € 2 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 220 € -785 € 220 € -785 € 230,0 26 985 300 € 44,000 € 40,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1 934 € 51 970 € 24 558 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 42,99 € 155 800 € 6 € 15 950 € 1 982 € 221 € 782 € 21 € 782 € 21 € 1 90 € 21 € 30 00 € 15 500 € 30 00 € 31 00 € 32 00 € 32 00 € 32 00 € 32 00 € 33 00 € 35 00 € 36 00 € 37 00 € 38 70 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 4337 200 € 44,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 0 € 1 964 € 216 € -772 € 2 109 100 € 3 39,00 € 4 300 € 4	15 021 € 0 € 1 928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,8% 0 36 1000 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € -759 € 2 965 200 € 3 9,00 25 964 800 € 3 000 € 17 000 € 17 000 € 125 200 € 627 200 € 125 200 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a dédure : indemnités journalières de SS TOTAL coût lu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleurs (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 1 1963 € 1 1963 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 550 € 1 5708 € 220 € -785 € 2 093 600 € 39,0 26 985 300 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 41,000 € 1 222 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 €	15 243 € 0 € 1984 € 317 € 1934 € 51 970 € 51 970 € 24 555 800 € 127,67 € 46,99 15,500 € 0 € 27,67 € 135 600 € 27,67 € 147,000 € 15 500 € 221 € 782 € 231 300 € 24 555 800 € 1 982 € 2 11 300 € 3 30,00 € 15 500 € 3 2000 € 15 500 € 3 2000 € 15 700 € 3 56 700 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 24 337 200 € 41,98 € 3,35 € 46,83 15,1% 0 6 36 856 € 1 964 € 216 € 216 € 216 € 217 € 210 9100 € 39,0 26 581 000 € 40 000 € 40 000 € 40 000 € 27 000 € 41 78 00 € 339,800 € 669 600 € 669 600 €	15 021 € 0 € 1926 € 1928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 22 733 € 40,75 € 3,25 € 46,88 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 0 € 218 € 2753 € 2065 200 € 330,0 25 964 800 € 87 000 € 40 000 € 40 000 € 17 000 € 627 200 € 627 200 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût ju poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements frais financiers Total coût annuel de détention				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 1 963 € 1 1963 € 2 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 220 € -785 € 220 € -785 € 230,0 26 985 300 € 44,000 € 40,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1 934 € 51 970 € 24 558 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 42,99 € 155 800 € 6 € 15 950 € 1 982 € 221 € 782 € 21 € 782 € 21 € 1 90 € 21 € 30 00 € 15 500 € 30 00 € 31 00 € 32 00 € 32 00 € 32 00 € 32 00 € 33 00 € 35 00 € 36 00 € 37 00 € 38 70 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 4337 200 € 44,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 0 € 1 964 € 216 € -772 € 2 109 100 € 3 39,00 € 4 300 € 4	15 021 € 0 € 1 928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,8% 0 36 1000 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € -759 € 2 965 200 € 3 9,00 25 964 800 € 3 000 € 17 000 € 17 000 € 125 200 € 627 200 € 125 200 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût plu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'enure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total coût des utres investissements frais financiers Total coût annuel de détention				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 1 963 € 1 1963 € 2 218 € 24 829 800 € 61 900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 220 € -785 € 220 € -785 € 230,0 26 985 300 € 44,000 € 40,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000 € 40,000 € 41,000 € 40,000	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1 934 € 51 970 € 24 558 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 42,99 15,7% 0 37 289 € 15 989 € 221 € 782 € 221 € 221 € 221 € 33.00 € 15 900 € 23 000 € 15 500 € 3 000 € 3 000 € 19 700 € 356 700 € 1970 € 656 400 € 870 200 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 4337 200 € 44,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 15 815 € 0 € 1 964 € 216 € -772 € 2 109 100 € 3 39,00 € 4 300 € 4	15 021 € 0 € 1 928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,8% 0 36 1000 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € -759 € 2 965 200 € 3 9,00 25 964 800 € 3 000 € 17 000 € 17 000 € 125 200 € 627 200 € 125 200 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût plu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE (AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total coût annuel de détention TOTAL coût annuel de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 6 1 963 € 1 1963 € 1 1963 € 2 218 € 6 1900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 220 € -785 € 220 € -785 € 2 93 600 € 39,0 26 985 300 € 6 000 € 47 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 145 000 € 1 222 300 € 1 222 300 € 1 222 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 €	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1 934 € 51 970 € 24 558 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 49,99 15,7% 0 37 289 € 15 959 € 221 € 782 € 221 € 221 € 33 00 € 21 131 300 € 2 131 300 € 2 2 131 300 € 3 2 000 € 15 959 € 3 2 000 € 3 2 000 € 15 950 € 3 2 000 € 3 2 000 € 8 70 200 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 4337 200 € 441,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 216 € 216 € -772 € 2 109 100 € 330,0 26 581 000 € 40 000 € 40 000 € 40 000 € 137 800 € 339 800 € 145 500 € 815 100 €	15 021 € 0 € 1 928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 35 1000 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € 25 954 € 2 065 200 € 39,00 25 964 800 € 87 000 € 40 000 € 17 000 € 17 000 € 125 200 € 752 400 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allegements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE / AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allègements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleurs (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outillage autres biens Total des autres investissements Amortissements frais financiers Total coût annuel de détention TOTAL /an coût de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant Tramway				15 316 € 1 963 € 313 € 1 1963 € 313 € 51 218 € 24 829 800 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,15% 0 € 36 590 € 15 708 € 122 € 229 € 229 € 239 € 39,0 26 985 300 € 145 000 € 40 000 € 40 000 € 122 300 € 145 000 € 147 000 € 142 300 € 145 000 € 901 300 €	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1934 € 51 970 € 51 970 € 24 555 800 € 135 800 € 27,67 € 46,9 15,767 € 15,76	15 236 €	15 021 € 0 € 1926 € 1926 € 323 € 1025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 36 100 € 15 477 € 218 € 218 € 2753 € 2954 € 2055 200 € 39,0 25 964 800 € 17 000 € 627 200 € 17 000 € 752 400 € 752 400 €	Conducteurs + contrôleurs
Détail du cot t du poste conducteur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) a déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût plu poste conducteur/an COUT GLOBAL CONDUITE (AN COUT SUPPLEMENTAIRE CONDUITE (avenants) Coût de l'heure payée par conducteur Coût de l'heure de conduite en ligne Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années) Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%) Détail du coût du poste contrôleur/an salaire brut mensuel charges sociales - dont allégements bas salaires Charges fiscales autres charges (dont tenue du personnel) à déduire : indemnités journalières de SS TOTAL coût du poste contrôleur / an COUT GLOBAL CONTROLE / AN Nombre de contrôleur (ETC) COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN III AUTRES INVESTISSEMENTS véhicules de service Informatique mobilier matériel de bureau Outiliage autres biens Total coût annuel de détention TOTAL coût annuel de détention des matériels IV. ASSURANCE DES VEHICULES Assurance du matériel roulant bus				15 316 € 1 963 € 1 963 € 313 € 6 1 963 € 1 1963 € 1 1963 € 2 218 € 6 1900 € 27,70 € 42,94 € 3,43 € 46,9 16,1% 0 36 590 € 15 708 € 220 € -785 € 220 € -785 € 2 93 600 € 39,0 26 985 300 € 6 000 € 47 000 € 6 000 € 47 000 € 1 222 300 € 1 145 000 € 1 222 300 € 1 222 300 € 1 222 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 223 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 € 1 300 €	15 243 € 0 € 1954 € 317 € 1 934 € 51 970 € 24 558 800 € 27,67 € 42,42 € 3,38 € 49,99 15,7% 0 37 289 € 15 959 € 221 € 782 € 221 € 221 € 33 00 € 21 131 300 € 2 131 300 € 2 2 131 300 € 3 2 000 € 15 959 € 3 2 000 € 3 2 000 € 15 950 € 3 2 000 € 3 2 000 € 8 70 200 €	15 236 € 1 953 € 1 953 € 322 € 1 1953 € 51 947 € 2 4337 200 € 441,98 € 3,35 € 46,8 15,1% 0 36 856 € 216 € 216 € -772 € 2 109 100 € 330,0 26 581 000 € 40 000 € 40 000 € 40 000 € 137 800 € 339 800 € 145 500 € 815 100 €	15 021 € 0 € 1 928 € 323 € 1 025 € 51 231 € 23 771 300 € 128 300 € 27,33 € 40,75 € 3,25 € 46,8 14,6% 0 35 1000 € 15 477 € 0 € 1 918 € 218 € 25 954 € 2 065 200 € 39,00 25 964 800 € 87 000 € 40 000 € 17 000 € 17 000 € 125 200 € 752 400 €	Conducteurs + contrôleurs

Grille 6 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway avec la navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
V. FRAIS KILOMETRIQUES								
Energie - Gazole				2 229 700 €	2 307 900 €	2 312 800 €	2 330 100 €	
- dont TIPP				-93 100 €	-96 300 €	-96 500 €	-97 300 €	
- Carburant avenant - GNV				4 600 € 337 800 €	10 000 € 0 €	10 000 €	9 800 €	
- dont TIGNV - Electricité tramway				0 €	0 €	0€	0 €	
Lubrifiants				23 100 €	12 800 €	12 800 €	12 900 €	
Pneumatiques entretien des matériels				172 200 €	172 100 €	172 400 €	173 500 €	
Effectif personnel ETC pièces de rechange	Net des rem	boursements d	accidents Bus :	51,0 628 200 €	53,2 626 000 €	54,3 861 100 €	54,1 1 426 800 €	
main d'oeuvre								
salaire brut charges sociales				1 902 400 € 820 400 €	2 009 500 € 865 200 €	2 067 200 € 889 700 €	2 105 300 € 906 400 €	
- dont allègements bas salaires Charges fiscales				0 €	-300 € 111 700 €	-1 400 € 115 200 €	-900 € 117 300 €	
autres charges (dont tenue du personnel)				20 200 €	21 600 €	20 300 €	20 300 €	
à déduire : indemnités journalières de SS sous-traitance	Net des remb	oursements d'a	ccidents Tram :	-10 700 € 557 800 €	-11 700 € 628 000 €	-12 100 € 748 000 €	-12 200 € 891 900 €	Yc IF (alim HT & BT, LAC,Ligne, signalisation)
Entretien Avenant (bus) total entretien				12 100 € 4 231 300 €	23 900 € 4 459 100 €	24 800 € 4 899 400 €	26 700 €	
lavage bus				300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	
lavage tramway TOTAL /an				165 900 € 7 269 300 €	165 900 € 7 242 900 €	165 900 € 7 688 100 €	165 900 € 8 474 700 €	
soit un coût / Km Dont coût / Km Hors frais de personnel				0,99 €	0,98 €	1,04 € 0,62 €	1,14 € 0,72 €	
VI. RENOVATION DES AUTOBUS				0,60 €				
Nombre de bus rénovés Coût annuel des rénovations				0 91 200 €	0 0 €	0 €		
VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING								
Conception, édition, diffusion,				228 000 €	223 000 €	223 000 €	223 000 €	Yc la signalétique réseau
campagnes d'information et de promotion campagnes de lancement du tramway				100 000 €	90 000 €	105 000 €	90 000 €	
enquête OD						682 000 €		
enquête satisfaction enquête fraude				12 000 €	12 000 €	12 000 €	12 000 €	
autres enquêtes TOTAL /an				74 000 € 417 000 €	86 000 € 431 000 €	74 000 €	98 000 €	
				417 000 €	431 000 €	1 099 000 €	426 000 E	
VIII. GESTION DE LA BILLETTIQUE et du SAE - SAI VIII- 1 La billettique								
Assistance à Maîtrise d'Œuvre				0 €	0 €	0€	0 €	
Fonctionnement Effectifs personnel ETC				3,0	3,0	3,0	3,0	
salaires charges sociales				105 600 € 52 800 €				
autres charges								
Consommables Sous traitance				110 600 € 104 600 €	304 300 €	344 400 €	349 800 €	
Total Billettique				373 600 €	619 600 €	666 600 €	678 900 €	
VIII- 2 SAE - SAI								
Effectifs personnel ETC salaires				0,0 0 €	0,0 0 €	0,0	0,0 0 €	
charges sociales				0 €	0€	0€	0 €	
autres charges Consommables				6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	
Sous traitance Total SAE - SAI				383 700 €	436 800 € 442 800 €	436 800 € 442 800 €	436 800 € 442 800 €	
TOTAL billettique et SAE - SAI /an				763 300 €	1 062 400 €	1 109 400 €	1 121 700 €	
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL frais de personnel								
effectif				6,0	6,0	6,0	6,0	
salaires charges sociales				177 900 € 87 300 €	180 900 € 88 100 €	180 100 €	183 600 €	
autres charges total frais de personnel				265 200 €	269 000 €	268 400 €	273 500 €	
frais de gestion				0 €	0 €	0€	0 €	
autres frais TOTAL /an				83 800 € 349 000 €	83 800 € 352 800 €	83 800 € 352 200 €	83 800 € 357 300 €	Nettoyage, gardiennage, électricité
X. ENTRETI E N DES POINTS D'ARRETS								
frais matériels				45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €	
main d'oeuvre effectif (etc)				104 900 € 2,0	95 600 € 2,0	80 300 € 2,0	87 500 € 2,0	
prestation externe				195 100 €	195 100 €	195 100 €	195 100 €	Dont 120 000 € pour les abribus
TOTAL /an				345 000 €	335 700 €	320 400 €	327 600 €	
XI. GESTION PÔLE MULTIMODAL, CENTRALE D'INFO ET RESERVATIONS								
TOTAL /an				102 100 €	102 100 €	102 100 €	102 100 €	Contrat + remboursement des frais annexes
XII. GESTION DES STATIONS frais de personnel								
effectif								
salaires charges sociales		<u> </u>						
autres charges total frais de personnel				0 €	0 €	0€	0 €	
frais de gestion				381 100 €	356 100 €	356 100 €	356 100 €	Nettoyage des stations et entretien des abris
autres frais TOTAL /an				7 900 € 389 000 €	26 200 € 382 300 €	47 400 € 403 500 €	59 600 € 415 700 €	Coût des interventions techniques hors billettique
XIII. GESTION DES PARCS RELAIS frais de personnel								
effectif salaires								
charges sociales								
autres charges total frais de personnel				0 €	0 €	0 €	0 €	
frais de gestion				0 €	0 €	0€	0 €	Nattoyaga at coûts techniques
autres frais	4	I	l .	21 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 €	Nettoyage et coûts techniques

Grille 6 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway avec la navette centre ville

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
TOTAL /an				21 000 €	21 000 €	21 000 €	21 000 €	

Grille 6 : Décomposition des coûts d'exploitation du réseau bus restructuré et du tramway avec la navette centre ville

Comparison Com	I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
Special Science									
Commission					2 016 500 6	2 010 600 6	2 020 400 6	2 044 100 6	
September 1,000									
Self un could fine	Circuits scolaires				501 000 €	501 000 €	501 000 €	501 000 €	
## PRINCE CONCESSION STATES 1.00									
Concentration prevented	Soft dif Cout / Kill				2,56 €	2,60 €	2,60 €	2,60 €	
Secretary	XV. FRAIS GENERAUX								
Secretary	1 Rémunérations personnel								
Section 1,000 1,	1. Remainerations personner								
1,200.000 1,200.000 1,200.000 1,200.000 1,200.000									
Compare Sources Compare Compar									Personnels Keolis détachés
### Company									
### 44.1	total encadrement				1 872 500 €	1 872 500 €	1 872 500 €	1 872 500 €	
### 44.1	Maîtriso								
Significant					46,6	46,7	46,0	45,0	
2,887.700 3.04 F300 3.04									
Autres parameted									
### STATE OF THE PROPERTY OF T	total mattrise				2 989 700 €	3 045 700 €	3 028 700 €	2 946 100 €	
1,000,000 1,00									
Simple Socialise									
Sept 1950 1957									
Surfes Final									
Surfes Final	TOTAL personnel / an				6 447 200 0	6 E04 400 C	6 440 000 0	6 447 700 0	
The state is stated in the state of the st	TOTAL personner/ an				641/300€	0 001 400 €	6 449 000 €	647//00€	
Disco and its solutions	2. autres frais								
Disco and its solutions	autros tayos				120,000,6	140 200 6	142 200 6	142.000.6	
Interpretation					136 000 €	140 200 €	142 300 €	143 000 €	
Contract prises on charge	taxe professionnelle								
Contributes on change	formation				-118 900 €	-90 600 €	-105 400 €	-125 800 €	
Sestrance stations	- dont prises en charge				-389 100 €	-387 400 €	-384 200 €	-377 700 €	
Seastance technique (seige et DD)									
Faris divers commissions depositaires 169 800 6 1143 900 6 1113 100 6 1144 700 6 Transport de fonds, complage et rechargement DAT 155 000 6 144 300 6 144 300 6 144 300 6 Covales et déplacements 142 000 6 42 000 6 42 000 6 144 300 6 55 000 6 50 00 6 50 000 6 55 000 6 50 00 6 50 00 6 55 000 6 50 00 6 50 00 6 55 000 6 50 00 6 50 00 6 55 000 6 50 00 6 50 00 6 55 000 6 50 00 6 50 00 6 55 000 6 50									
Commissions depositaires 169 800	assistance technique (siege et DD)				1 402 300 €	1 398 600 €	1 415 900 €	1 400 500 €	Dont AT DD 1% du chiffre d'affaires
Instruction Completing et rechargement DAT 155,000 144,300	frais divers								
Covales et déplacements 42 000 6 42 00	commissions dépositaires								
missions réceptions 38,000									
Examittree									
Examittree									
Sau, Qac, Beletriotite 116,500 € 116									
94-600 9					116 500 €	116 500 €	116 500 €	116 500 €	
Bardenage 282 600 € 263 800 € 263	véhicules de service								
Entrain Maintenance locaux 160 500 6 179 300 6 184 300 6 189 300 6									
nettoyage et entretien des locaux									
Cournitures de bureau 39 000 € 39 000 € 39 000 € 39 000 € 10 formatique, 272 400 € 253 800 € 225 83 900 € 225 83 900 € 225 83 900 € 2000 € 9000 €									
Informatique									
Socumentation 9 000 9 000 9 000 1 0									
Sutres 745 400 708 500 6 708 900 6 90 400									
TOTAL DES FRAIS GENERAUX 10 560 700 € 10 508 400 € 10 434 600 € 10 356 300 € XVI. ALEAS 11187 300 € 1187 200 € 1 192 200 € 2,3% 2,3% 2,3% 2,3% 2,3% XIV. RECAPITULATION COUT TOTAL II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION 26 985 300 € 26 822 700 € 25 861 000 € 25 964 800 € III AUTRES INVESTISSEMENTS 901 300 € 870 200 € 815 100 € 752 400 € V. FRAIS KILOMETRIQUES 7. 1880 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € V. FRAIS KILOMETRIQUES 7. 189 300 € 7242 900 € 7688 100 € 8474 700 € VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING VIII. GUSTION DU POLE MALICATION / MARKETING VIII. GUSTION / MARKETING / MARKETING / MARK									Hors gratifications comprises dans les salaires
TOTAL DES FRAIS GENERAUX 10 560 700 € 10 508 400 € 10 434 600 € 10 436 500 € XVI. ALEAS 1187 300 € 1187 200 € 1205 500 € 1192 200 € XVI. RECAPITULATION COÛT TOTAL II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION 26 985 300 € 28 222 700 € 26 581 000 € 25 964 800 € III. ALTRES INVESTISSEMENTS 90 1300 € 870 200 € 815 100 € 752 400 € IV. ASSURANCE DES VEHICULES V. FRAIS KILOMETRIQUES V. FRAIS KILOMETRIQUES V. RENOVATION DES AUTOBUS 91 200 € 0 € 0 € 0 € VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING 417 000 € 431 000 € 1199 000 € 425 000 € IV. GESTION DU POINT ACCUEIL X. ENTRETIEN DES POINTS D'ARRETS XII. GESTION DU POINT ACCUEIL X. ENTRETIEN DES POINTS D'ARRETS XII. GESTION DU POINT ACCUEIL XII. GESTION DU POINT ACCUEIL XII. GESTION DES ASSIRATIONS 389 000 € 332 300 € 322 500 € 313 600 € XII. GESTION DES ASSIRATIONS 389 000 € 322 300 € 322 300 € 327 600 € XII. GESTION DES PARES RELAIS 345 000 € 317 200 € 21 000 € 21 000 € XII. GESTION DES PARES RELAIS 373 3730 € 379 230 € 310 € 54 450 500 € XIV. FALIS KILOMETRIQUES XIV. FALIS KILOMETRIQUES 417 000 € 401 000 € 402 000 € XII. GESTION DES PARES RELAIS 345 000 € 322 300 € 352 300 € XII. GESTION DES PARES RELAIS 345 000 € 322 300 € 322 300 € XII. GESTION DES PARES RELAIS 345 000 € 312 300 € 312 300 € XIV. FALIS GENERAUX 10 560 700 € 1187 200 € 1192 200 € XIV. ALEAS 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 1187 200 € 12 1000 € XIV. ALEAS 10 1187 300 € 56 445 000 € 56 56 56 56 56 56 56 56 56 56 56 56 56 5									
XVI. ALEAS									
1187 300 € 1 187 200 € 1 205 500 € 1 192 200 €	TOTAL DES FRAIS GENERAUX				10 560 700 €	10 508 400 €	10 434 600 €	10 356 300 €	
1187 300 € 1 187 200 € 1 205 500 € 1 192 200 €	XVI. ALEAS								
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION 26 985 300 € 26 822 700 € 26 581 000 € 25 964 800 € III AUTRES INVESTISSEMENTS 991 300 € 870 200 € 815 100 € 752 400 € V. ASSURANCE DES VEHICULES 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € V. FRAIS KILOMETRIQUES 7269 300 € 7 242 900 € 7 688 100 € 8 474 700 € VI. RENOVATION DES AUTOBUS 91 200 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0 € 0									
IL COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION 26 985 300 € 26 822 700 € 26 581 000 € 25 964 800 € III AUTRES INVESTISSEMENTS 901 300 € 870 200 € 815 100 € 752 400 € IV. ASSURANCE DES VEHICULES 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € V. FRAIS KILOMETRIQUES 7228 300 € 7228 900 € 73 724 900 € 7 688 100 € 8 474 700 € VI. RENOVATION DES AUTOBUS 91 200 € 0 € 0 € 0 € 0 € VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING 417 000 € 431 000 € 1 099 000 € 426 000 € VIII. GESTION DE LA BILLETTIQUE et du SAE - SAI 763 300 € 1 1062 400 € 1 1109 400 € 1 1121 700 € IX. GESTION DU POINT ACCUEIL 349 000 € 322 800 € 352 200 € 357 300 € XI. GESTION DU POINT ACCUEIL 349 000 € 322 800 € 322 000 € 327 600 € XI. GESTION DU POLE MULTIMODAL, INFO, RESA 102 100 € 102 100 € 102 100 € XII. GESTION DES PARRETS 348 500 € 335 900 € 102 100 € 102 100 € XIII. GESTION DES PARRES 389 000 € 320 800 € 320 800 € XIII. GESTION DES PARRES 349 800 € 320 800 € 320 800 € XIII. GESTION DES PARRES 349 800 € 320 800 € 320 800 € XIII. GESTION DES PARRES 349 800 € 320 800 € 320 800 € XIII. GESTION DES PARRES 349 800 € 320 800 € 320 800 € XIII. GESTION DES PARRES 349 800 € 320 800 € 320 800 € XIII. GESTION DES PARRES RELAIS 320 800 € 320 800 € 320 800 € XIV. COUT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES 373 3700 € 3792 300 € 330 800 € XIV. FAILS GENERAUX 105 800 800 € 103 436 800 € 103 560 90 € XIV. FAILS GENERAUX 105 800 800 € 103 440 800 € 103 560 90 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 1187 200 € 1187 200 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 1187 200 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 1100 500 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 120 5500 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 120 5500 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 120 5500 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 120 5500 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 120 5500 € XIV. KALLEAS 1187 300 € 1187 200 € 120 5500 € XIV.	VIV DECADITIII ATION COUT TOTAL				2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	
III AUTRES INVESTISSEMENTS	AIV. RECAPITULATION COUT TOTAL								
IV. ASSURANCE DES VEHICULES 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € 513 800 € V. FRAIS KILOMETRIQUES 7269 300 € 7242 900 € 7688 100 € 8474 700 € VI. RENOVATION DES AUTOBUS 91 200 € 0 €									
V. FRAIS KILOMETRIQUES 7 269 300 € 7 242 900 € 7 688 100 € 8 474 700 € VI. RENOVATION DES AUTOBUS 91 200 € 0 € 0 € 0 € VII. BUDGET INFORMATION / MARKETING 411 7000 € 431 000 € 1 1999 000 € 426 000 € VIII. GESTION DE LA BILLETTIQUE et du SAE - SAI 763 300 € 1 1062 400 € 1 1109 400 € 1 1121 700 € X. GESTION DU POINT ACCUEIL 349 900 € 335 800 € 335 200 € 357 300 € X. ENTRETIEN DES POINTS D'ARRETS 345 900 € 335 700 € 327 600 € XI. GESTION DU POILE MULTIMODAL, INFO, RESA 102 100 € 102 100 € 102 100 € 102 100 € XII. GESTION DES STATIONS 388 900 € 382 300 € 415 700 € XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 21 000 € 21 000 € 21 000 € XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 21 000 € 21 000 € 21 000 € XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 103 800 800 € 382 800 € 382 800 € 382 800 € 382 800 € 382 800 € 382 800 € 382 800 € 382 800 € 382 800 € XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 21 000 € 21 000 € 21 000 € XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 21 000 € 21 000 €									
VI. RENOVATION DES AUTOBUS									
VIII. GESTION DE LA BILLETTIQUE et du SAE - SAI 763 300 € 1 062 400 € 1 109 400 € 1 121 700 € IX. GESTION DU POINT ACCUEIL 349 000 € 352 800 € 352 200 € 367 300 € X. ENTRETIEN DES POINTS D'ARRETS 345 000 € 335 700 € 327 600 € 27 600 € XI. GESTION DU POLE MULTIMODAL, INFO, RESA 102 100 € 102 100 € 102 100 € 102 100 € 102 100 € XII. GESTION DES STATIONS 389 000 € 382 300 € 403 500 € 415 700 € XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 21 000 € 21 000 € 21 000 € 21 000 € XIV. COUT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES 3783 700 € 3 792 300 € 3 804 800 € 3 805 800 € XV. FRAIS GENERAUX 10 560 700 € 10 508 400 € 10 345 800 € 10 356 300 € XVI. ALEAS 1 187 300 € 1 187 200 € 1 205 500 € 1 192 200 € Prix kilométrique forfaltaire moyen (PKFmo) 6,10 € 6,07 € 6,16 € 6,06 €	VI. RENOVATION DES AUTOBUS				91 200 €	0€	0€	0€	
IX. GESTION DU POINT ACCUEIL 349 000 € 352 800 € 357 200 € 357 300 € X. ENTRETIEN DES POINTS D'ARRETS 345 000 € 335 700 € 322 600 € 327 600 € XI. GESTION DU POLE MULTIMODAL, INFO, RESA 102 100 € 102 100 € 102 100 € 102 100 € 102 100 € XII. GESTION DES STATIONS 389 000 € 382 300 € 403 500 € 415 700 € XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 21 000 € 21 000 € 21 000 € 21 000 € XIV. COUT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES 3733 700 € 3792 300 € 368 600 € 382 600 € 382 600 € XIV. COUT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES 3733 700 € 3792 300 € 3 304 800 € 3 825 600 € XV. FRAIS GENERAUX 10 560 700 € 1 10 580 400 € 1 0 345 600 € 10 356 300 € XVI. ALEAS 1187 300 € 1 187 200 € 1 205 500 € 1 192 200 € TOTAL COUTS 55 629 800 € 55 624 800 € 54 450 500 € 53 852 100 € Fix. kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo) 6,10 € 6,07 € 6,16 € 6,05 €									
X. ENTRETIEN DES POINTS D'ARRETS 345 000 € 335 700 € 320 400 € 327 600 € XI. GESTION DU PÔLE MULTIMODAL, INFO, RESA 102 100 € 102 100 € 102 100 € 102 100 € 102 102 102 € 102 € 102 102									
XI. GESTION DU POLE MULTIMODAL, INFO, RESA 102 100 € 102 100									
XIII. GESTION DES PARCS RELAIS 21 000 €	XI. GESTION DU PÔLE MULTIMODAL, INFO, RESA				102 100 €	102 100 €	102 100 €	102 100 €	
XIV. COUT DE LA SOUS TRAITANCE DES LIGNES 3 733 700 € 3 792 300 € 3 804 800 € 3 826 500 € XV. FRAIS GENERAUX 10 560 700 € 10 508 400 € 10 434 600 € 10 356 300 € 1 187 200 € 1 205 500 € 1 192 200 € XVI. ALEAS 1187 300 € 1187 200 € 1 205 500 € 1 192 200 € 1 192 200 € TOTAL COUTS 53 629 000 € 53 624 800 € 54 450 500 € 53 852 100 € Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo) 6,10 € 6,07 € 6,16 € 6,05 €									
XV. FRAIS GENERAUX 10 560 700 € 10 508 400 € 10 434 600 € 10 356 300 € XVI. ALEAS 1 187 300 € 1 187 200 € 1 205 500 € 1 192 200 € TOTAL COUTS 53 629 900 € 53 624 800 € 54 450 500 € 53 852 100 € Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo) 6,10 € 6,07 € 6,65 €									
TOTAL COUTS 53 629 000 € 53 624 800 € 54 450 500 € 53 852 100 € Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo) 6,10 € 6,07 € 6,16 € 6,05 €	XV. FRAIS GENERAUX				10 560 700 €	10 508 400 €	10 434 600 €	10 356 300 €	
Prix kilométrique forfaltaire moyen (PKFmo) 6,10 € 6,07 € 6,16 € 6,05 €									

PKFmo (prix kilométrique moyen toutes charges comprises)
PKFma (prix kilométrique marginal avec 50% de frais généraux et hors aléas)

Grille 11 : Décomposition des coûts du transport du service TPMR (DiviAccès)

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
Service réalisé par le délégataire Nombre de kilomètres en ligne								
Nombre de kilomètres haut le pied								
Nombre de kilomètres techniques								
TOTAL kilomètres								
Nombre de véhicules								
en ligne								
réserve								
TOTAL Véhicules								
Service sous traité par le délégataire								
correct care mante par lo delegatant								
Nombre de kilomètres en ligne	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	
Nombre de kilomètres haut le pied								
Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres	540.000	540.000	540.000	540.000	540.000	540.000	540.000	
TOTAL Kilometres	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	
Nombre de véhicules								
en ligne	8	8	8	8	8	8	8	
réserve	1	1	1	1	1	1	1	
TOTAL Véhicules	9	9	9	9	9	9	9	
ENSEMBLE DiviAccès								
Nombre de kilomètres en ligne	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	
Nombre de kilomètres haut le pied	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre de kilomètres techniques TOTAL kilomètres	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	540 000	
	5-70 000	5-70 000	5.0 000	5.0 000	5-70 000	5.70 000	2.70 000	
Nombre de véhicules								Minibus uniquement (hors taxis)
en ligne	8	8	8	8	8	8	8	dont 5 véhicules de l'AO et 4 véhicules du sous-traitant
réserve TOTAL Véhicules	1 0	1 q	1 0	1 Q	1 q	1 a	1	
TOTAL VOINGUICS			- i			,		
Décomposition des heures payées par conducteur								
(moyenne annuelle) délégataire HEURES DE CONDUCTEURS								
Nombre d'heures de conduite en ligne								
- dont en service régulier								
- dont en service de nuit								
Nombre d'heures de conduite en haut le pied								
Nombre d'heures productives / conducteur / an								
Nombre d'heures annexes / conducteur / an								
Nombre d'heures improductives/conducteur/an								
·								
TOTAL HEURES PAYEES/AN / CONDUCTEUR ETC								
Nombre de conducteurs (ETC)								
Hombre de conducteurs (E10)								
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION								
Détail du coitt du posto conductour/on								
Détail du cout du poste conducteur/an salaire brut mensuel								
charges sociales								
- dont allège nents bas salaires								
charges fisca es								
autres charges (dont tenue du personnel)								
à déduire : ir demnités journalières de SS TOTAL coût du poste conducteur/an								
COUT GLOBAL CONDUITE / AN								
Coût de l'heure payée par conducteur								
Coût de l'heure de conduite en ligne								
Coût de conduite / Km ancienneté moyenne du personnel (en années)								
Poids de l'ancienneté sur les salaires de base (%)								
COUT GLOBAL PERSONNEL D'EXPLOITATION / AN								
III AUTRES INVESTISSEMENTS								
véhicules de service								
Informatique								
mobilier matériel de bureau								
Outillage autres biens								
Total des autres investissements								
Amortissements								
frais financiers								
Total coût annuel de détention								
TOTAL /an coût de détention des matériels								
TOTAL /all cout de detention des materiers								
IV. ASSURANCE DES VEHICULES								
Assurance du matériel roulant bus								
Assurances véhicules de service TOTAL ASSURANCES VEHICULES								
ACCONTANCE TEMBOLES								

Grille 11 : Décomposition des coûts du transport du service TPMR (DiviAccès)

I. PRIX ET NOMBRE D'UNITES D'OEUVRE	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Observations
V. FRAIS KILOMETRIQUES								
Energie								
- Gazole								
- dont TIPP								
- GNV								
- dont TIGNV								
Lubrifiants								
Pneumatiques								
entretien des matériels								
effectif personnel atelier ETC		i				i		
pièces de rechange		1						
main d'oeuvre								
salaire brut								
charges sociales	1 1							
- dont allègements bas salaires	+ +							
Charges fiscales	+ +							
autres charges (dont tenue du personnel)	+ +							
à déduire : indemnités journalières de SS	+ +							
sous-traitance	+ +							
total entretien	+ +							
lavage	_							
TOTAL /an	_							
	+							
soit un coût / Km	_							
MI DUDOETINEODMATION (MADICETINO	_							
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING								
Conception, édition, diffusion,	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	Magazine d'information des adhérents au service
campagnes d'information et de promotion								
campagnes de lancement des tronçons								
TOTAL /an	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
VII. COÜT D∉ LA SOUS TRAITANCE								
TOTAL /an	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	
soit un coût / Km	1,54 €	1,54 €	1,54 €	1,54 €	1,54 €	1,54 €	1,54 €	
VIII. FRAIS GENERAUX								
% des dépenses directes d'exploitation	16,6%	17,1%	18,3%	17,6%	18,1%	17,4%	17,7%	
								Salaire de 3 agents de réservation
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	137 800 €	142 100 €	152 200 €	146 100 €	150 600 €	144 200 €	146 600 €	+ 0,1 agent adm + 0,4 agent maîtrise
IX. ALEAS								
	3 200 €	3 300 €	3 500 €	3 400 €	3 500 €	3 300 €	3 400 €	
	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	2,3%	
RECAPITULATION COÛT TOTAL	, , , ,	, , , ,	,=,,	,= ,=	,=	,=,,,	,=.,	
II. COUTS DU PERSONNEL D'EXPLOITATION	0 €	0€	0€	0€	0 €	0 €	0€	
III AUTRES INVESTISSEMENTS	0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0€	
IV. ASSURANCE DES VEHICULES	0€	0€	0€	0€	0€	0 €	0€	
V. FRAIS KILOMETRIQUES	0€	0€	0€	0€	0€	0€	0€	
VI. BUDGET INFORMATION / MARKETING	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	
VII. COÛT DE LA SOUS TRAITANCE	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	830 000 €	
VIII. FRAIS GENERAUX	137 800 €	142 100 €	152 200 €	146 100 €	150 600 €	144 200 €	146 600 €	
IX. ALEAS	3 200 €	3 300 €	3 500 €	3 400 €	3 500 €	3 300 €	3 400 €	
TOTAL COUTS	974 000 €	978 400 €	988 700 €	982 500 €	987 100 €	980 500 €	983 000 €	
Prix kilométrique forfaitaire moyen (PKFmo)	1,80 €	1,81 €	1,83 €	1,82 €	1,83 €	1,82 €	1,82 €	
Prix par voyage	17,43 €	17,10 €	17,28 €	17,18 €	17,26 €	17,14 €	17,19 €	